Image par Christel SAGNEZ sur Pixabay

Diagnostic et prospective de la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac

RAPPORT DE RECHERCHE

Juin 2026

Parc naturel régional de l'Aubrac

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE en region Auvergne-Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
BANQUE des TERRITOIRES
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

BASIC

grap

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée par le BASIC et le GRAP, pour le compte du PNR de l'Aubrac.

Nous remercions chaleureusement Stéphanie Ingels qui a suivi l'étude et co-organisé les ateliers, ainsi que Jean-Baptiste Massé et Olivier Guiard pour leurs apports tout au long de l'étude.

Nous tenons également à remercier tous les organismes et personnes qui nous ont accordé du temps en entretien et/ou en atelier.

Nous souhaitons aussi remercier les membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique de l'étude pour leurs retours et leurs conseils tout au long de l'étude.

CITATION DE CE RAPPORT

BASIC et GRAP, Diagnostic et prospective de la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac – 2026

Sommaire

Table des illustrations **5**
Table des tableaux **6**
Liste des abréviations / Glossaire **8**
Introduction **10**
1. Contexte du projet & objectifs 10
2. Questions de recherche 11
3. Etapes du projet 11
4. Périmètre de l'étude 14
I. Diagnostic de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac **15**
1. Contexte 15
1.1 Contexte national de la filière viande 15
1.2 Contexte territorial du PNR de l'Aubrac 24
2. Fonctionnement de la filière 29
2.1 Introduction aux flux : modèle, données 29
2.2 Maillon de la production agricole (éleveurs) 33
2.3 Maillon de la mise en marché 45
2.4 Maillon de la transformation 48
2.5. Maillon de la distribution / consommation 56
3. Enjeux de durabilité de la filière 62
1.1. Boussole de durabilité 62
1.2. Enjeux écologiques 66
1.3. Enjeux socio-économiques 69
II. Réflexions prospectives **75**
1. Introduction 75
1.1. Objectifs et démarche 75
1.2. Ateliers 75
2. Les évolutions projetées en fonction des facteurs de variabilité 76
2.1. Facteur de variabilité : prix du maigre qui augmente et se stabilise 76
2.2. Facteur de variabilité : départ en retraite des éleveurs 78
2.3. Facteur de variabilité : dérèglement climatique 79
2.4. Conclusion des tests de variabilité réalisés 80
III. Nœuds stratégiques de la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac **81**

1. Nœud #1 : une pérennité incertaine des filières d'engraissement en conventionnel ou filière de qualité 82
2. Nœud #2 : une vulnérabilité croissante des élevages et des filières au dérèglement climatique 83
3. Nœud # 3 : un manque d'attrait pour les métiers de la filière bovin viande 84
4. Nœud #4 : Une filière soumise aux risques de son intégration internationale 85
5. Nœud #5 : La filière confrontée à des vulnérabilités sur le maintien de ses capacités de transformation 86
6. Nœud #6 : Les filières de qualité confrontées à un risque de manque de débouchés finaux . 86
7. Nœud # 7 : Une interdépendance menacée entre le territoire et la race "Aubrac" 87
IV. Programme d'actions 87
1. Objectifs et démarche 87
2. Actions inspirantes identifiées 88
2.1. Création d'une filière d'approvisionnement en luzerne séchée en proximité de la zone AOP fromagère du Saint Nectaire 88
2.2. Organisation de la filière viande bovine/ovine avec l'association Mont'Plateau (86) 90
2.3. Marque Valeurs Parc 91
3. Programme d'actions 92
V. Observatoire de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac 106
1. Les objectifs de l'Observatoire 106
2. Propositions d'indicateurs pour l'Observatoire 106
3. Proposition de fonctionnement de l'Observatoire 108
Conclusion 109
Bibliographie 110
Annexes 112
Annexe 1 : Entretiens : personnes interrogées et guide d'entretien 112
Annexe 2 : Indicateurs identifiés pour l'Observatoire 117

Table des illustrations

Figure 1 Calendrier des étapes du projet 12
Figure 2 Périmètres de l'étude 14
Figure 3 Schéma récapitulatif de l'évolution des deux filières, sur la période 1965-1990 16
Figure 4 Parts de marché des principaux circuits de distribution des viandes et produits dérivés en 2019 17
Figure 5 Schéma récapitulatif de l'évolution des deux filières depuis les années 1990 17
Figure 6 Consommation individuelle française des viandes : comparaison de la structure en 2011, 2011 et 2021 18
Figure 7 Recul des achats en volume de viande bovine fraîche dans un contexte de progression des prix 19
Figure 8 Evolution de la consommation de viande bovine en grandes et moyennes surfaces en France entre 2014 et 2022 19
Figure 9 Type de viande bovine (hors veau) produite et consommée en France en 2024 21
Figure 10 Caractéristiques économiques des entreprises de transformation de viande en 2019 en France hexagonale 22
Figure 11 Evolution du nombre de têtes de vaches allaitantes et de vaches laitières entre 2005 et 2022 et prospective jusqu'en 2031 en France hexagonale 23
Figure 12 Vaches allaitantes au 1er décembre 2025 et évolution en un an 23
Figure 13 Entités paysagères du PNR de l'Aubrac 24
Figure 14 Part de la SAU sur le territoire du PNR de l'Aubrac en 2024 25
Figure 15 Historique de la coopérative CELIA 27
Figure 16 Dates clés en élevage allaitant 28
Figure 17 Schématisation des maillons de la filière bovin viande 31
Figure 18 Evolution du nombre d'exploitations possédant des animaux et des UGB sur le PNR de l'Aubrac entre 2010 et 2020 33
Figure 19 Part des exploitations en race Aubrac par rapport aux exploitations bovins allaitants 34
Figure 20 Part du cheptel de race Aubrac dans le cheptel allaitant total 35
Figure 21 Vaches allaitantes présentes au 1er janvier par race entre 2010 et 2021 35
Figure 22 Progression du nombre de vaches Aubrac de plus de 3 ans en France hexagonale 36
Figure 23 Répartition des cultures principales sur le PNR de l'Aubrac entre 2010 et 2020 37
Figure 24 Systèmes de production modélisés dans le cadre du diagnostic agraire réalisé en 2016 par J-B. BORRES et A. HIAUX 38
Figure 25 Aire géographique de l'IGP Génisse Fleur d'Aubrac 39
Figure 26 Répartition des surfaces en agriculture biologique 41
Figure 27 Part en bio dans la surface agricole, selon les produits 41
Figure 28 Etablissements de commerce de gros d'animaux vivants 42
Figure 29 Production de bovins finis et de broutards 43
Figure 30 Exportations françaises de broutards entre 2015 et 2025 selon la destination 44
Figure 31 Principaux mouvements régionaux des broutards en France en 2017 45
Figure 32 Flux modélisés de bovins finis produits et importés/exportés – volumes (ktec) 47
Figure 33 Transformateurs présents sur le territoire 49
Figure 34 Abatteurs et transformateurs sur un périmètre géographique élargi autour du PNR de l'Aubrac 52

Figure 35 Répartition des emplois dans la transformation agro-alimentaire....52
Figure 36 Flux de produits carnés modélisés sur le périmètre du PNR – volumes....55
Figure 37 Flux de produits carnés modélisés échangés sur le périmètre du PNR – volumes (kt)....56
Figure 38 Nuitées touristiques journalières....57
Figure 39 Part des résidences secondaires dans les résidences totales par commune....57
Figure 40 Parts de marché des principaux circuits de distribution de l'alimentation à domicile....58
Figure 41 Etablissement de la restauration....59
Figure 42 Débouchés de la viande bovine consommée en France, 2022....60
Figure 43 Flux de produits carnés modélisés consommés sur le périmètre du PNR – volumes (kt)....61
Figure 44 Boussole de durabilité du système alimentaire....63
Figure 45 Boussole de durabilité de l'alimentation appliquée à la filière viande bovine du PNR de l'Aubrac - Enjeux écologiques....66
Figure 46 Pourcentage des communes du territoire comportant un arrêté sécheresse....67
Figure 47 Evolution de la température moyenne annuelle et décennale à Nasbinals entre 1950 et 2020....67
Figure 48 Boussole de durabilité de l'alimentation appliquée à la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac - Enjeux socio-économiques....69
Figure 49 Comparaison de l'évolution des revenus courants par unité de travail non salarié sur l'OTEX Bovins Viande en Occitanie et en France....70
Figure 50 Evolution du prix des broutards Aubrac, 6-12 mois, R, 300-350 kg entre janvier 2014 et mai 2026 au marché de Laissac-Severac L'Eglise....71
Figure 51 Evolution des cotations mensuelles de différents types de vaches (vache U, vache R, vache U sous SIQO et vache R biologique)....71
Figure 52 Evolution des résultats courants/unité de main d'œuvre exploitant des principaux systèmes d'élevage bovin viande spécialisés conventionnels....72
Figure 53 Evolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne des exploitations sur le PNR de l'Aubrac entre 1970 et 2020....73
Figure 54 Evolution du nombre d'exploitations par commune entre 2010 et 2020....73
Figure 55 Evolution de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac....78
Figure 56 Schématisation d'un « nœud »....81
Figure 57 Lien entre le territoire de l'AOP et la plaine céréalière de la Limagne....89
Figure 58 Schéma de la filière Mont'Plateau....90
Figure 59 Matrice de priorisation des indicateurs....107
Figure 60 Exemple de matrice de priorisation des indicateurs de l'Observatoire....108

Table des tableaux

Tableau 1 Liste des structures représentées aux COPILs organisés dans le cadre de l'étude....12
Tableau 2 Liste des structures représentées aux COTECHs organisés dans le cadre de l'étude....13
Tableau 3 Liste des structures représentées aux ateliers organisés dans le cadre de l'étude....13
Tableau 4 Données d'évolution du PNR de l'Aubrac en 2020....34
Tableau 5 Caractéristiques des principaux collecteurs présents sur le territoire....46
Tableau 6 Caractéristiques de l'abattoir du territoire....49
Tableau 7 Caractéristiques de transformateurs/distributeurs présents sur le territoire....50
Tableau 8 Consommation à domicile des produits carnés issus des carcasses, 2019....54

Tableau 1 Densité des réseaux de distribution (nombre d'établissements/10 000 habitants) en 2023 59

Liste des abréviations / Glossaire

AB	Agriculture Biologique
BFA	Bœuf Fermier Aubrac
CA	Chiffre d'Affaires
COPIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DNC	Dermatose Nodulaire Contagieuse
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EDE	Établissement De l'Élevage
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESANE	Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise (Insee)
ETP	Équivalent Temps Plein
FA	Fleur d'Aubrac
FMBV	Fédération des Marchés de Bétail Vif
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GEB	Groupe Économie du Bétail (Institut de l'Élevage)
GES	Gaz à Effet de Serre
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
GMS	Grande(s) et Moyenne(s) Surface(s)
IAA	Industrie Agro-Alimentaire (IAA 1 : 1re transformation ; IAA 2 : 2de transformation)
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels
IDDRI	Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
IDELE	Institut de l'Élevage
IGP	Indication Géographique Protégée
INAO	Institut National de l'Origine et de la qualité
INRAE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
kt / kT	Kilotonne(s)
ktec	Kilotonne(s) Équivalent Carcasse
LR	Label Rouge
MHE	Maladie Hémorragique Épizootique
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OP	Organisation de Producteurs
OS	Organisme de Sélection
OTEX	Orientation Technico-Économique des exploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PBS	Production Brute Standard

PNR	Parc Naturel Régional
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RGA	Recensement Général Agricole
RHD	Restauration Hors Domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
RPG	Registre Parcellaire Graphique
SA	Société Anonyme
SAA	Statistique Agricole Annuelle
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SARL	Société À Responsabilité Limitée
SAS	Société par Actions Simplifiée
SAU	Surface Agricole Utile
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine
UE	Union Européenne
UGB	Unité Gros Bétail

Introduction

1. Contexte du projet & objectifs

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la Charte du Parc, qui identifie les différentes missions du PNR de l'Aubrac, dont notamment des mesures en lien avec le développement agricole et particulièrement la filière bovin viande :

- Mesure 19 : maintenir les actifs du secteur agricole, socle de l'économie du territoire
- Mesure 20 : valoriser les productions agricoles spécifiques du territoire
    - Disposition 1 : soutenir et développer les productions sous signe de qualité : soutenir les productions pour renforcer les filières en place, mobiliser les organisations de producteurs, les coopératives, les représentants de l'aval et les établissements d'enseignements pour poursuivre le développement des filières, maintenir et renforcer les outils de transformation locaux existants.
    - Disposition 3 : valoriser la race Aubrac dans son berceau d'origine. Accompagner les démarches visant à améliorer les spécificités d'une race adaptée à son territoire, valoriser les démarches de qualité, etc.
- Mesure 21 : renforcer la vocation herbagère de l'Aubrac, l'autonomie des exploitations, ses bénéfices
- Mesure 22 : encourager la diversification des productions agricoles

De plus, depuis 2025, le PNR de l'Aubrac est labellisé Projet alimentaire territorial de niveau 2 ; la démarche initiale ayant été lancée depuis 2021. Un certain nombre d'actions du PAT sont dédiées à la production agricole et notamment autour de la filière viande bovine.

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- Construire une vision globale et objectivée des différents enjeux de la filière viande bovine sur le territoire du PNR

- Mobiliser les acteurs de cette filière pouvant se situer sur le territoire d'étude ou hors du territoire autour d'une projection commune et partagée pour la filière afin d'identifier des actions collectives pouvant être mises en place avec les acteurs et permettant de répondre aux enjeux de la filière. Organiser une concertation pour laisser la place aux idées de toutes et tous, échanger sur des visions différentes du territoire, sur des pistes d'actions à mettre en place

- Construire, dans la durée, un observatoire de la filière viande bovine, outil d'aide à la décision, sur le PNR

Ce rapport présente dans un premier temps les éléments de diagnostic de la filière sur le PNR de l'Aubrac, maillon par maillon pour reconstituer par la suite une vision globale des flux de la filière. Dans un second temps, le rapport présente les réflexions prospectives menées avec les acteurs locaux pour identifier une vision souhaitable d'une filière durable et un programme d'actions pour se mettre sur la voie de cette vision souhaitable. Enfin, le rapport présente le travail réalisé pour construire un observatoire de la filière sur le territoire.

2. Questions de recherche

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons structuré le travail sur les questions de recherche suivantes :

- Dans quel contexte se situe la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac ? Quel est le fonctionnement de la filière et ses caractéristiques clés : qui sont les principaux acteurs et comment sont-ils organisés ?
- Quels sont les flux physiques (volume) depuis la production jusqu'à la consommation ?
- Quels sont les impacts sociaux et écologiques générés aux différents maillons ?
- Quelles pistes d'actions peuvent être amenées pour répondre aux différents enjeux de durabilité de la filière ?

3. Etapes du projet

L'étude s'est déroulée en 2 phases entre juillet 2025 et juin 2026 :

- Phase 1 – juillet 2025 à novembre 2025 : Photographie de la filière viande bovine du PNR de l'Aubrac
- Phase 2 – décembre 2025 à juin 2026 : identification du programme d'actions et construction de l'Observatoire de la filière viande bovine sur le PNR.

Afin de répondre aux questions de recherche, nous nous sommes basés sur une revue bibliographique, une douzaine d'entretiens[1], et des modélisations, à partir de données récoltées directement auprès des acteurs. Les entretiens ont été menés lors de la phase 1. Les entretiens se sont déroulés en présentiel ou en visio-conférence. Nous avons également coanimé, avec le PNR de l'Aubrac, 3 ateliers de travail (novembre 2025, février 2026 et avril 2026). 4 Comités de pilotage (en septembre 2025, décembre 2025, mars 2026 et mai 2026) et 2 Comités techniques (novembre 2025 et janvier 2026) ont été organisés. La figure ci-dessous reprend les principales étapes et échéances.

[1] La liste des structures interrogées, ainsi que le guide d'entretien, se trouvent en Annexe 1

Figure 1 Calendrier des étapes du projet

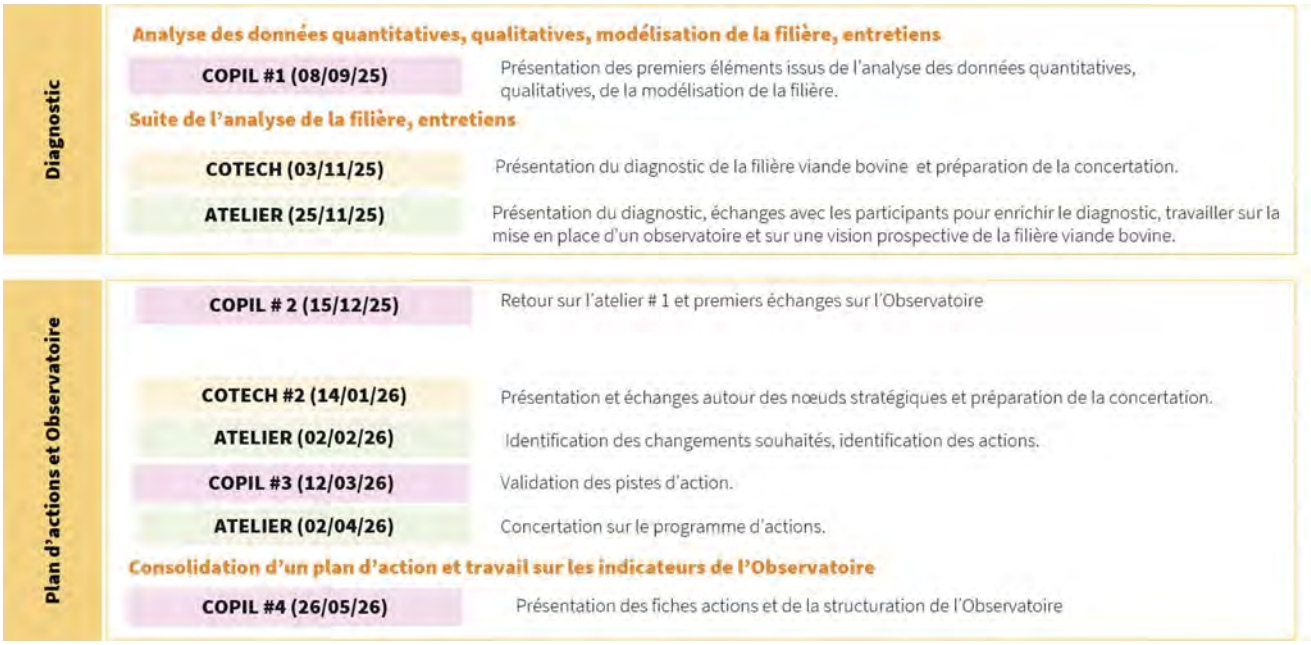

Source : BASIC, 2026

Les structures ayant participé aux Comités de pilotage et aux comités techniques sont présentées ci-dessous :

Tableau 1 Liste des structures représentées aux COPILs organisés dans le cadre de l'étude

	COPIL 1	COPIL 2	COPIL 3	COPIL 4
Associations et groupements de producteurs	2	1		1
Fleur d'Aubrac	1			1
OS Aubrac	1	1		1
Structures consulaires et institutions	20	15	11	8
Caisse des Dépôts	1			
CD 12	1	2		
CD 48	1	1		
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	2	1	1	1
Chambre d'Agriculture du Cantal	1		1	
Chambre d'Agriculture de la Lozère		1		1
DDT 12	1	1	1	
DDT 15	1	1		
DDT 48	1	1	1	1
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes	1		1	
DRAAF Occitanie		1		
PNR Aubrac	3	3	3	3
Région Auvergne-Rhône-Alpes	1			
Région Occitanie	1			
Elu PNR	5	3	3	2
Transformateur/distributeur	1			1
Maison Conquet	1			1
Total général	**23**	**16**	**11**	**10**

Source : BASIC, 2026

Tableau 2 Liste des structures représentées aux COTECHs organisés dans le cadre de l'étude

	COTECH 1	COTECH 2
Associations et groupements de producteurs	1	1
OS Aubrac		1
BFA, CELIA et LLV	1	
Structures consulaires et institutions	8	8
CD 48		1
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	1	
Chambre d'Agriculture du Cantal		1
DDT 12		1
DDT 48	1	1
DRAAF Occitanie	1	
PNR Aubrac	4	3
Elu PNR	1	1
Total général	**9**	**9**

Source : BASIC, 2026

En ce qui concerne les ateliers, plusieurs types de structures avaient été conviées pour avoir une vision complète de la filière :

- Structures consulaires et institutions
- Producteurs
- Associations et groupements de producteurs
- Coopératives et organisations de producteurs
- Négociants et centre d'allotement
- Metteurs en marché export
- Transformateurs (abattage et/ou transformation)
- Distributeurs
- Etablissements d'enseignement

Le tableau ci-dessous présente la liste des structures présentes aux trois ateliers. Malgré plusieurs relances, une grande partie des acteurs de la filière n'étaient pas représentés lors des ateliers notamment l'aval de la filière.

Tableau 3 Liste des structures représentées aux ateliers organisés dans le cadre de l'étude

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
Associations et groupements de producteurs	3	4	3
APABA	1	1	1
BFA	3	3	
Fleur d'Aubrac		1	
OS Aubrac			2
Journaliste		1	
Producteurs	4	5	2
Structures consulaires et institutions	10	11	9
CD 48	1		1
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	2	2	1
Chambre d'Agriculture du Cantal	1		
Chambre d'Agriculture de la Lozère	1	1	1
DDT 12	1	1	
DDT 48	1	1	1
Région Occitanie		1	
Elu PNR	1	2	2
Chargé.es de mission PNR	2	3	3
Transformateur/distributeur	2	2	
Boucherie TICHIT	1	1	
Maison Conquet	1	1	
Total général	19	23	14

Source : BASIC, 2026

4. Périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude est le PNR de l'Aubrac et ses 64 communes classées.

Certaines données pourront être présentées pour le PNR de l'Aubrac élargi, c'est-à-dire prenant en compte les 64 communes classées et les 15 communes partenaires.

Figure 2 Périmètre de l'étude

Source : PNR de l'Aubrac

A noter que le périmètre du PNR comprend 6 communautés de communes adhérentes, situées sur 3 départements (Aveyron, Lozère et Cantal) et 2 régions (Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes).

I. Diagnostic de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac

1. Contexte

1.1 Contexte national de la filière viande

1.1.1. Évolution historique de l'élevage allaitant en France[2]

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le paysage agricole est constitué **d'exploitations familiales en polyculture-élevage**, qui élèvent des races mixtes. Dans le contexte de progrès technique qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, un mouvement **d'amélioration génétique** et de **spécialisation des exploitations d'élevage** est entrepris afin d'augmenter le volume de production de viande et de produits laitiers. Les politiques publiques et les instituts de recherche encouragent cette voie. En résultent **deux filières distinctes** : **la filière bovine allaitante** (produisant de la viande) et la **filière bovine laitière** (produisant du lait et dont la viande est un sous-produit). Cette spécialisation des troupeaux - laitier et allaitant - a été de pair avec une forte croissance des effectifs de bovins jusqu'à la fin des années 1980.

Au-delà de l'élevage, le milieu de chaîne a peu évolué pendant cette période d'après-guerre, restant structuré par un réseau dense :

- **de négociants locaux**, entreprises personnelles et familiales de petite taille implantées dans les territoires et s'approvisionnant à proximité,
- **d'abattoirs publics locaux** dont le nombre maximum a été atteint en 1964, avec 1 645 abattoirs publics (pour seulement 52 abattoirs privés[3]).

En bout de chaîne, **du côté de la distribution, les volumes de viande bovine étaient essentiellement commercialisés par un tissu dense de boucheries artisanales** faisant l'essentiel de la découpe.

À partir des années 1965-1970, des acteurs du **milieu de chaîne de type « industriel »** ont émergé en réponse à la demande croissante des premiers hypermarchés et supermarchés, de la néo-restauration (cafétérias…) et de la restauration collective, qui ont connu un développement exponentiel à partir de cette époque. Cette dynamique s'est accompagnée d'une forte hausse de la consommation de viande à griller de la part des ménages[4]. Cette évolution, porteuse pour les nouveaux acteurs industriels de milieu de chaîne leur a permis de prendre une position dominante[5].

---

[2] Cette sous-partie s'appuie sur l'étude du BASIC pour la Fondation pour la Nature et l'Homme publiée en septembre 2024 et intitulée « Analyse de la création et de la répartition de valeur dans la filière bovin viande française » : https://lebasic.com/v2/content/uploads/2024/09/BASIC_Etude_Filiere_Bovin_Viande_Septembre_2024.pdf

[3] Jourdan et Hochereau (2019) : https://www.researchgate.net/figure/Evolution-du-nombre-dabattoirs-publics-et-prives-en-France-entre-1942-et-2015_fig3_341658479

[4] Pièces qui proviennent de l'arrière de la vache, l'avant fournissant plutôt des pièces à bouillir – Source : IDDRI (2024)

[5] Une logique est dominante lorsqu'elle gouverne le fonctionnement de l'ensemble considéré et conduit la grande majorité des agents sinon à l'adopter, du moins à en tenir compte dans leurs choix, selon Coquart et Soufflet (1989).

Ce nouveau modèle de chaîne, que l'on peut qualifier de « moderne », a de plus en plus concurrencé le modèle de chaîne « historique » décrit ci-dessus, lequel a perdu du terrain tout en continuant d'exister en parallèle. Le schéma ci-dessous fournit une vision synthétique des caractéristiques clés de chacun de ces modèles.

Figure 3 Schéma récapitulatif de l'évolution des deux filières, sur la période 1965-1990

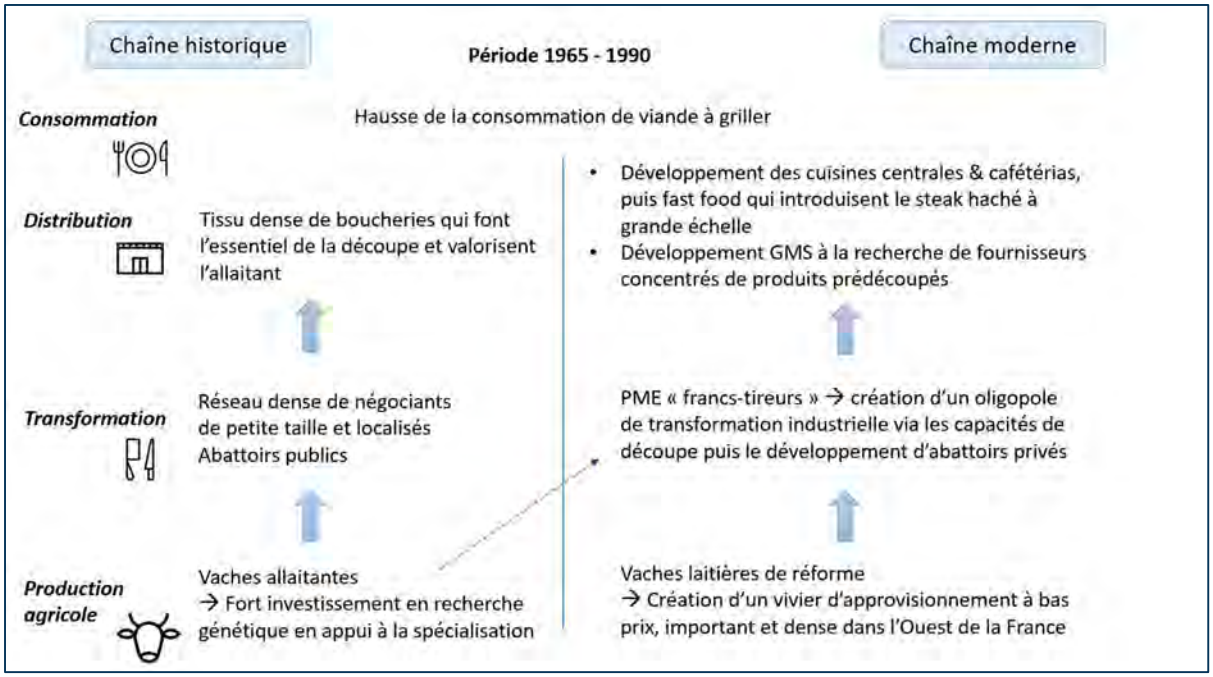

Source : BASIC, à partir de Coquart et Soufflet (1989) et Soufflet (1990)
GMS : « Grandes et Moyennes Surfaces ». Cette catégorie regroupe principalement les supermarchés et les hypermarchés.

La montée en puissance du marché intérieur européen au début des années 1990, notamment *via* le traité de Maastricht (signé en 1992, entré en vigueur en 1993) qui a achevé la mise en place du marché unique et accéléré l'extension du champ communautaire a eu pour impact de permettre des importations de viande prédécoupée à bas prix issue de vaches laitières de réforme.

En parallèle de ces évolutions en milieu de chaîne, la consommation des Françaises et des Français est entrée en pleine mutation à la fin des années 1980. Un retournement de la consommation de viande bovine s'est ainsi opéré, caractérisé par une forte baisse des achats de viande piécée[6] et la montée en puissance concomitante du steak haché et des plats préparés à base de viande bovine. Cette évolution a notamment été portée par le développement de la Restauration Hors Domicile (RHD) qui n'a cessé de concurrencer la consommation à domicile.

Dans ce contexte, le tissu de bouchers, acteurs historiques de la découpe de viande bovine et de valorisation de l'allaitant, n'a cessé de s'éroder de manière accélérée, au profit de la grande distribution. Comme illustré ci-dessous, les grandes et moyennes surfaces représentaient en 2019 plus de 79 % des ventes de viande consommée à domicile (réalisées en hypermarchés, supermarchés, supérettes). Cette proportion a encore augmenté récemment du fait de l'essor des

[6] La viande piécée désigne la viande qui a été découpée en morceaux spécifiques, prêts à être cuisinés ou vendus. Cette opération, appelée piéçage, est la dernière phase de transformation de la viande avant sa consommation. https://www.castel-viandes.fr/piecage-de-viande-bovine-un-metier-artisanal/

magasins de proximité ouverts par les enseignes (de type Carrefour Express, U Express…) qui sont en train de remplacer la majorité des épiceries traditionnelles, y compris dans les zones rurales. **En vis-à-vis, les bouchers indépendants** ne représentent plus que 21 % des achats alimentaires.

Figure 4 Parts de marché des principaux circuits de distribution des viandes et produits dérivés en 2019

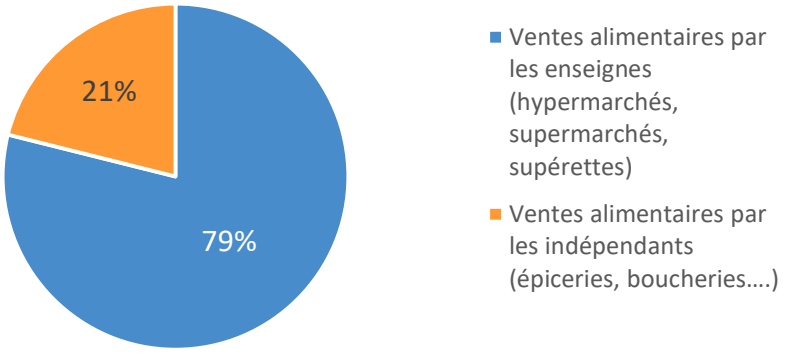

Source : BASIC, sur données Insee

Le schéma ci-dessous présente l'évolution des deux filières depuis les années 1990 :

Figure 5 Schéma récapitulatif de l'évolution des deux filières depuis les années 1990

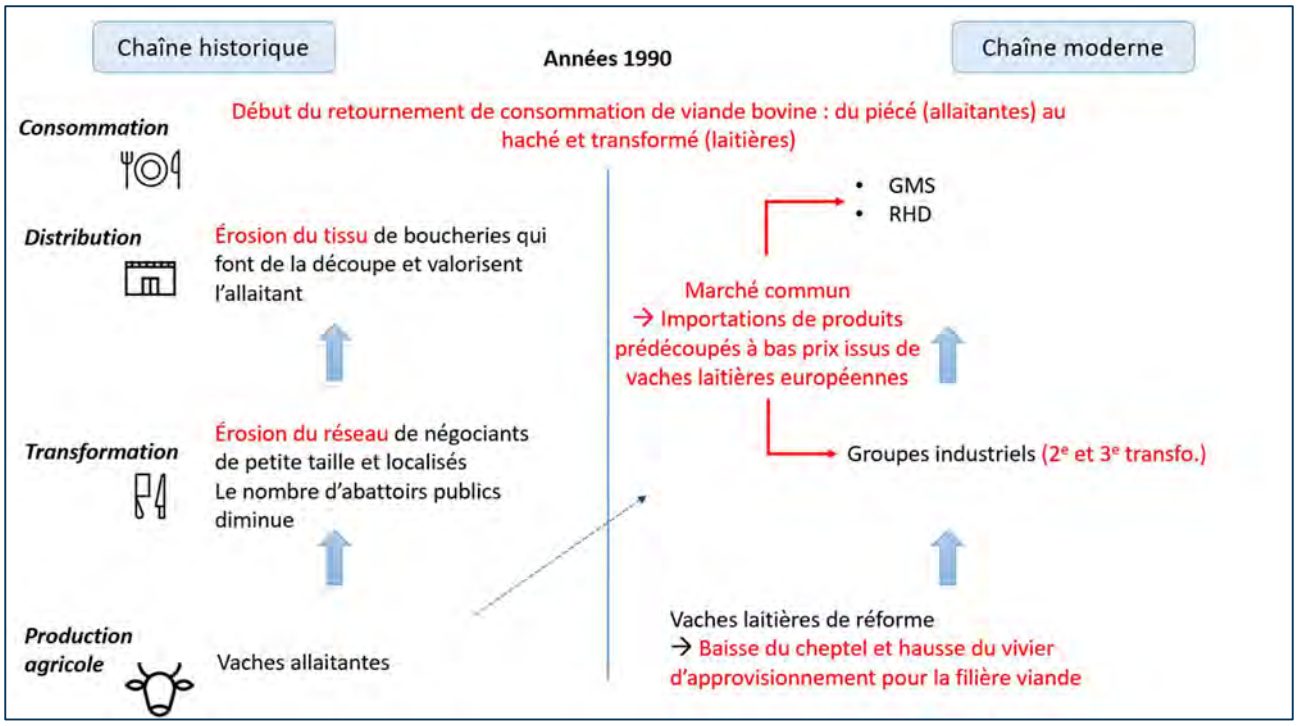

Source : BASIC, à partir de Coquart et Soufflet (1989) et Soufflet (1990)

La situation actuelle des deux filières est marquée par un triple mouvement :

- **Un changement de comportement des consommateurs** au détriment de la viande bovine.
- **Un fossé de compétitivité entre les filières allaitante et laitière** (en faveur de cette dernière), amplifié par une concurrence à bas prix en provenance du reste de l'Union européenne.

- **Une dynamique de concentration, d'agrandissement et de mutation des outils industriels** de transformation tournés vers l'approvisionnement en viande bovine à bas prix et à grande échelle.

1.2. Evolution de la consommation de viande et conséquences

Si l'on se concentre sur la période récente (post-2000), **la part de la viande bovine dans les volumes de viande consommés en France passe de près de 30% en 2001 à seulement 26% en 2021** (*cf.* catégorie rouge foncé dans la figure ci-dessous).

Figure 6 Consommation individuelle française des viandes : comparaison de la structure en 2011, 2011 et 2021

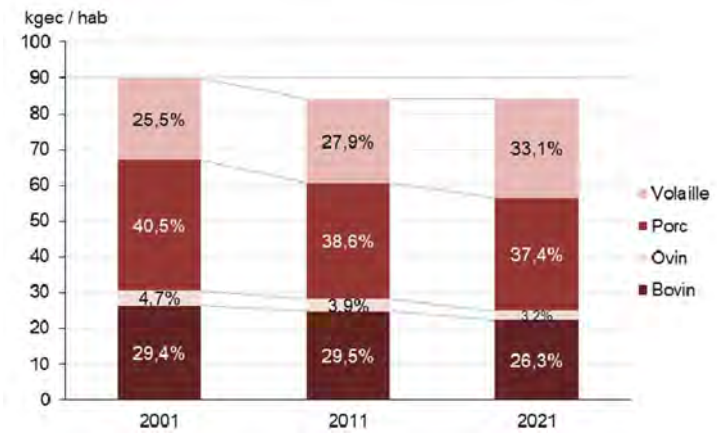

Source : FranceAgriMer La consommation des produits carnés en 2021[7]

À partir de 2008, la **crise économique** a contribué à amplifier l'orientation de la consommation des ménages vers les produits carnés les moins chers, particulièrement **les volailles, mais aussi la viande bovine hachée surgelée**[8]. En effet, les contraintes budgétaires ont alimenté la substitution d'une viande chère par une viande plus abordable. La figure ci-dessous illustre la **corrélation entre la diminution de la consommation de viande bovine fraîche et l'augmentation de son prix**[9].

[7] FranceAgriMer - La consommation des produits carnés en 2021
https://www.franceagrimer.fr/content/download/69357/document/STA-VIA-Consommation_des_produits_carn%C3%A9s_en_2021.pdf
[8] FranceAgriMer (2015)
[9] À noter que les prix moyens diffèrent significativement **entre espèces**, allant par exemple en 2014 de 15,8 €/kg pour la viande fraîche de veau contre 7,3 €/kg pour la viande porcine fraîche, mais aussi **entre produits issus d'une même espèce** : 10,5 €/kg seulement pour la viande hachée fraîche contre 14,4 €/kg pour la viande de bœuf piécée fraîche. Source : Nozieres et al. (2018)

Figure 7 Recul des achats en volume de viande bovine fraîche dans un contexte de progression des prix

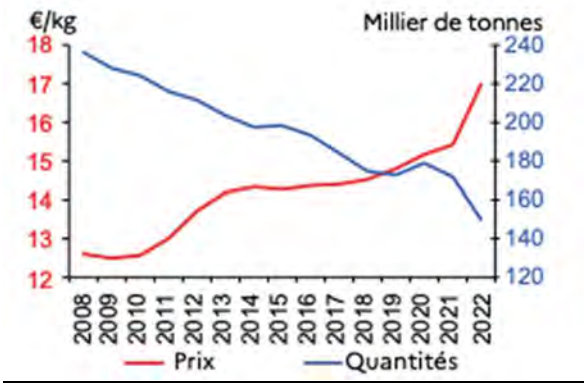

Source : Synthèses conjoncturelles – La consommation de viandes en France en 2022 - Agreste - Juillet 2023 n°412[10]

Tout circuit confondu, mais en particulier dans les achats en grandes et moyennes surfaces (GMS), la consommation de viande bovine est également marquée par une **bascule en termes de type de produits** (comme le montre la figure ci-dessous) :

- **depuis la viande piécée**, qui ne cesse de baisser (- 7% depuis 2017) et n'atteint plus que 34% de la consommation de viande bovine en 2022 ;
- **vers la forme élaborée, i.e. la viande hachée**, consommée comme telle ou dans des plats préparés, et qui représente près de **66% de la consommation de viande bovine en 2022** (contre 52% en 2014).

Figure 8 Evolution de la consommation de viande bovine en grandes et moyennes surfaces en France entre 2014 et 2022

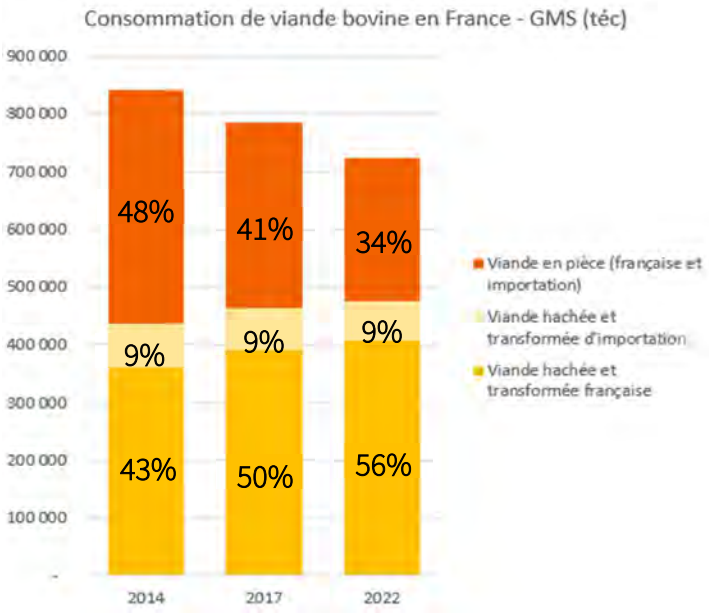

Source : Idele, Où va le bœuf, 2019 et 2024

[10] https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/71709/document/SYN-VIA-Conso%20viande%20Fce2022.pdf?version=2

Cette bascule est alimentée par les changements dans les styles de vie et dans les comportements de consommation. La restauration rapide dépasse la restauration traditionnelle, comme en témoigne le succès de Mc Donald's (6,18 milliards de CA en 2022). 80 % des restaurants indépendants affichent désormais un burger sur leur carte (où il a remplacé le steak frites) et il s'en est vendu 1,7 milliard en France en 2022, une multiplication par 14 en une décennie.

Cette évolution de la consommation a des conséquences importantes sur la création de la valeur au sein de la chaîne de valeur. En effet, la viande hachée permet de valoriser les pièces avant et une partie des pièces arrières hors saison et de sortir un meilleur équilibre matière, le marché du piécé étant déséquilibré (ex : la France consomme 3 fois plus d'onglet qu'elle n'en produit) et surtout un marché surtout des beaux jours. Cependant, la demande très forte en haché a entraîné une dévalorisation de l'équilibre carcasse pour l'éleveur : certains morceaux « nobles » sont désormais utilisés pour la fabrication de la viande hachée, alors qu'ils peuvent être valorisés aux 2/3 plus chers que le haché. En plus des vaches laitières dont 60% de la carcasse est valorisée sous forme de steak haché, des animaux de races à viande sont également en grande partie transformés en steaks hachés. Avec le développement de la demande en steak haché, la valorisation de la carcasse tend à se modifier avec l'arrière qui devient un sous-produit de l'avant, utilisé pour le haché. Une valorisation de la carcasse à 100% en haché diminuerait de 30% la valeur totale de la carcasse par rapport à une découpe traditionnelle. Les 2 approvisionnements deviennent substituables en raison de l'expansion du haché, cela crée un fossé de compétitivité qui ne peut être comblé, or les coûts de revient sont très différents.

Enfin, en ce qui concerne la consommation de viande bovine, la production de viande bovine en France représente un volume similaire à 95 % de la viande consommée en France. Mais la France est dépendante aux importations car la viande bovine consommée en France est préférentiellement de la viande issue de femelles (66% de femelles) puisque les Français préfèrent traditionnellement la viande rouge issue de femelles (pour sa qualité, son gras, sa tendreté et sa couleur rouge vif), contrairement à certains de leurs voisins qui ont une préférence pour la viande issue de mâles (plus blanche, plus maigre)[11].Ainsi, une partie des mâles est exportée vers des pays consommateurs, notamment l'Italie ; une autre partie est exportée vers d'autres régions françaises (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire notamment) pour y être engraissée. Environ 20% de la viande consommée est issue d'importation, en particulier des cheptels laitiers étrangers. Au final, la balance de viande bovine en volume est caractérisée par une proportion importante des imports-exports. La France exporte essentiellement des produits bruts à faible valeur ajoutée et importe des produits transformés.

[11] https://www.lafranceagricole.fr/viande-bovine/article/845430/l-offre-francaise-de-viande-bovine-est-soumise-a-une-rude-concurrence

Figure 9 Type de viande bovine (hors veau) produite et consommée en France en 2024

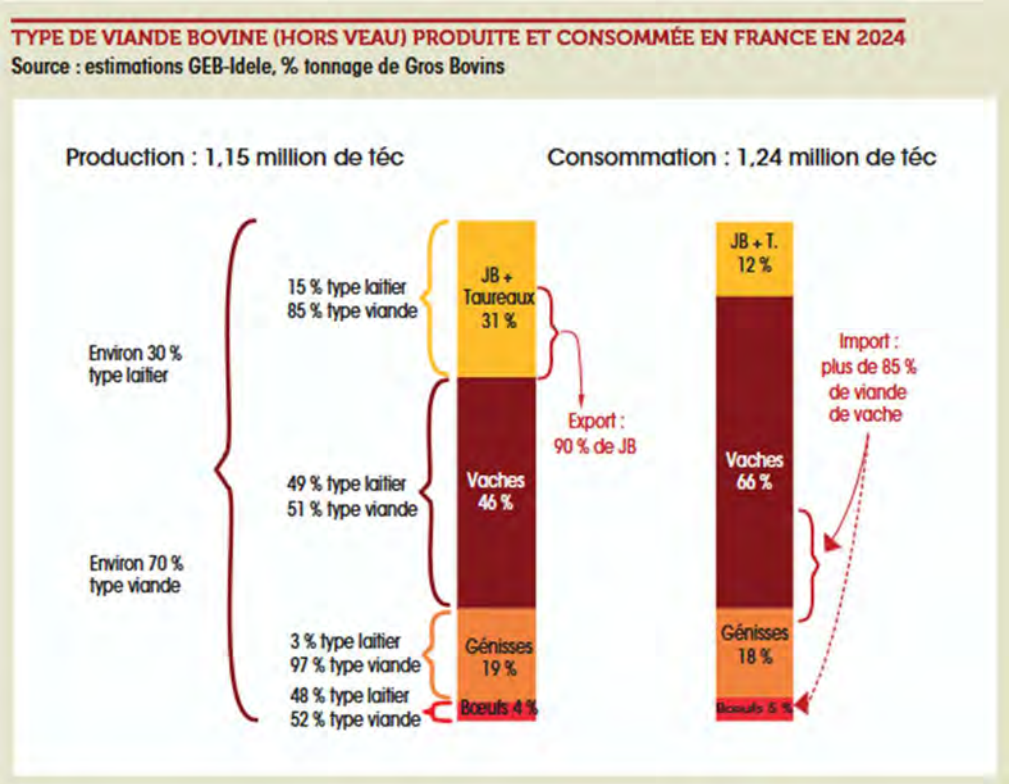

Source : Idele, Les chiffres clés du GEB – bovins 2025 – productions lait et viande

Si l'on s'intéresse à l'activité **d'abattage-découpe** de viande bovine, celle-ci se caractérise par **une part de main d'œuvre élevée** en raison du fort besoin de travail manuel, et une très faible profitabilité nette par tonne de viande fabriquée. **Les ventes de produits ne suffisent pas à assurer la rentabilité de l'activité**. Les industriels tentent donc d'**intégrer des activités rémunératrices pour s'en sortir** (conditionnement pour libre-service, produits élaborés à base de viande). La valeur se fait de plus en plus sur la 3ème transformation[12]. Depuis 1990, les nombreuses restructurations financières ont engendré une **forte concentration des structures de collecte et de transformation**. Malgré ces concentrations, **les plus gros abattoirs tournent à 60% de leur capacité** et entrent en concurrence entre eux et avec le reste de l'UE avec lesquels ils sont moins compétitifs. **Le groupe industriel Bigard** est, aujourd'hui, en situation de quasi-monopole sur les activités d'abattage et de transformation de la viande de bœuf (**2 steaks hachés sur trois** et 40% des volumes abattus de gros bovins en France en 2020), ce qui lui donne un fort pouvoir de négociation et de fixation des prix.

[12] La première transformation couvre l'activité d'abattage ; la deuxième transformation couvre les activités de découpe et désossage et la troisième transformation concerne le conditionnement pour les rayons de libre-service et la fabrication de produits élaborés à base de viande.

Figure 10 Caractéristiques économiques des entreprises de transformation de viande en 2019 en France hexagonale

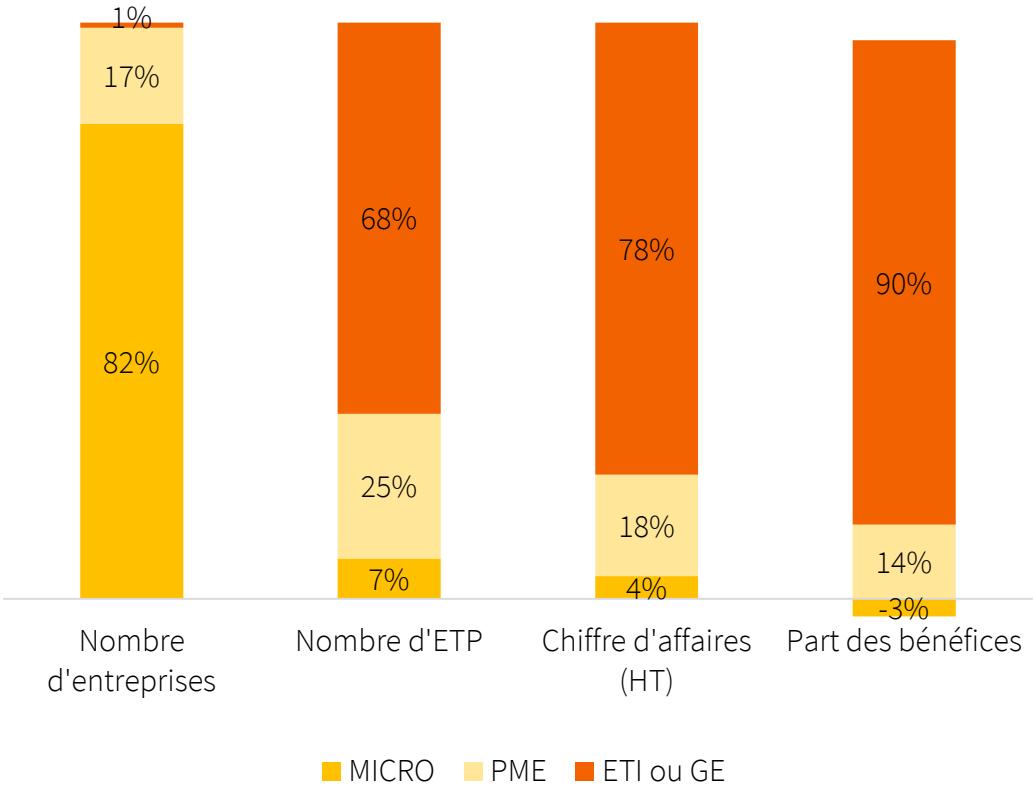

Source : BASIC d'après ESANE

Enfin quand on s'intéresse au maillon agricole, **les éleveurs en bovin viande (OTEX spécialisées bovin viande) ont été rémunérés en moyenne 85% d'un SMIC horaire net.** Sur les 10 dernières années, les éleveurs ont touché 1 SMIC ou plus pour les seules années 2012 et 2015. La tendance est **la dégradation quasi constante de leur rémunération nette de 2015 à 2020.** Même après diversification des revenus agricoles et non agricoles, **1 éleveur sur 4 vit sous le seuil de pauvreté** (2018, INSEE).

Au niveau national, la décapitalisation, c'est-à-dire la diminution du cheptel laitier comme allaitant s'accélère depuis 2016. En 6 ans, la France a perdu **837 000 vaches**, selon l'Idele[13], soit près de 10% de ses effectifs de vaches. Une baisse de 10% est également prévue d'ici à 2030.

[13] https://www.pleinchamp.com/actualite/decapitalisation-bovine-et-ca-continue-encore-et-encore

Figure 11 Evolution du nombre de têtes de vaches allaitantes et de vaches laitières entre 2005 et 2022 et prospective jusqu'en 2031 en France hexagonale

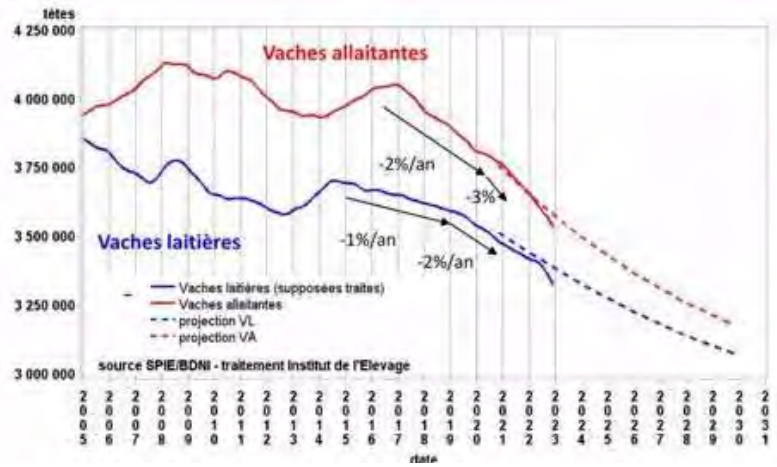

Source : Idele, 2023

En cause, notamment :

- La disparition des exploitations : l'arrêt de l'activité suite au départ à la retraite de l'exploitant et la non reprise. L'une des raisons sous-jacentes est le défaut d'attractivité du métier dû aux revenus mais aussi aux conditions de travail et à la reconnaissance sociale ;
- La diminution du cheptel des élevages restants du fait par exemple des sécheresses à répétition qui entraînent des problèmes de fourrages récurrents pour les éleveurs.

Cette tendance n'est pas marquée dans le Massif Central, où les départements de la Lozère et du Cantal voient leurs effectifs de vaches allaitantes rester stables comme le montre la carte ci-dessous :

Figure 12 Vaches allaitantes au 1er décembre 2025 et évolution en un an

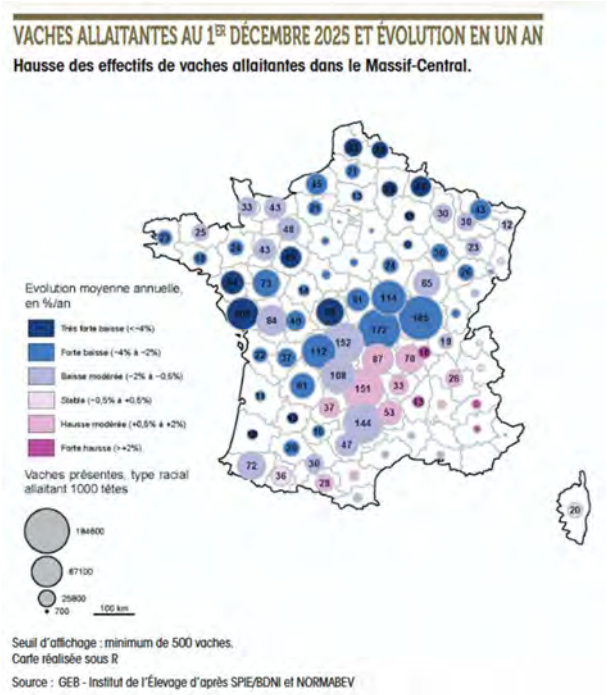

Source : Economie de l'élevage n°563, Idele, janvier 2026

1.2 Contexte territorial du PNR de l'Aubrac

1.2.1 Caractéristiques géographiques et patrimoniales du PNR de l'Aubrac

Situé au sud du Massif Central, le PNR de l'Aubrac est un territoire qui s'étend sur plus de 200 000 hectares, il rassemble 64 communes classées et 15 communes partenaires qui s'étendent sur 3 départements (Cantal, Aveyron et Lozère) et sur deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie). Le PNR a été créé en 2018.

Le territoire du PNR de l'Aubrac est caractérisé par la présence de plusieurs entités éco-paysagères définies dans le cadre de la préfiguration du PNR puis dans la Charte du PNR 2018-2033.

Figure 13 Entités paysagères du PNR de l'Aubrac

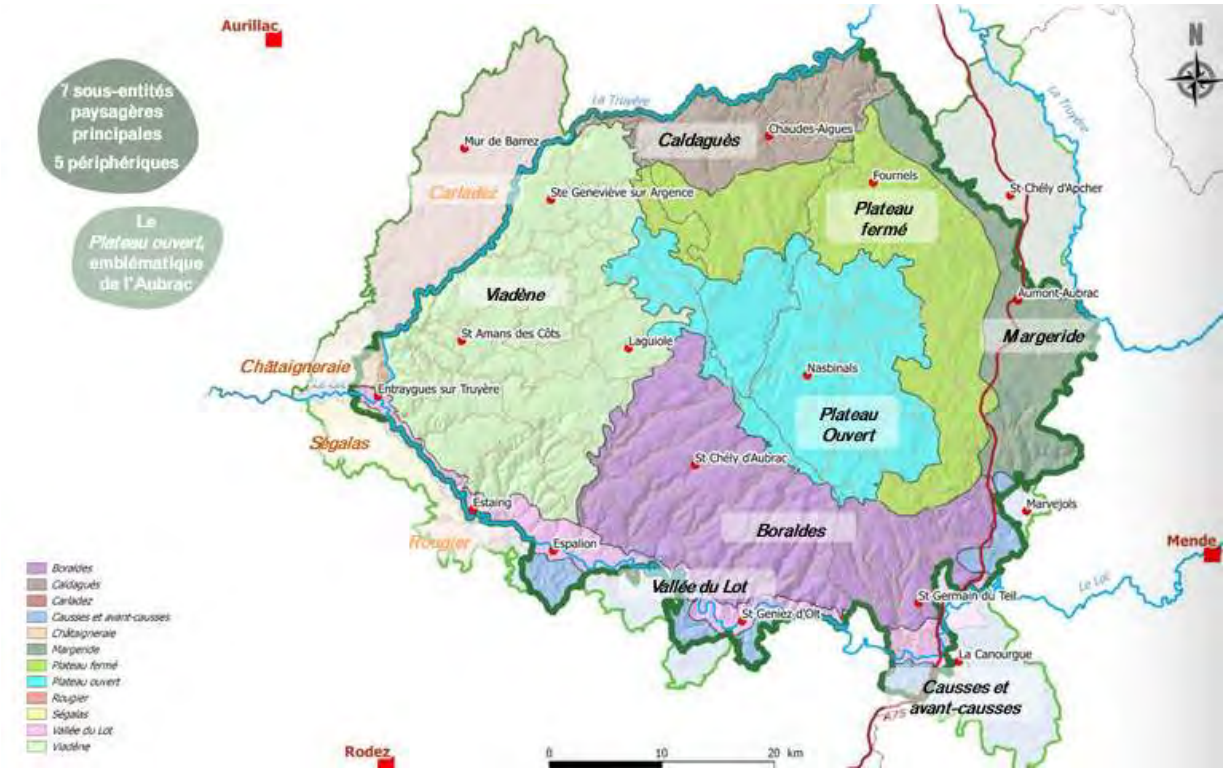

Source : Atlas Cartographique du Parc naturel régional de l'Aubrac ». s. d. calameo.com. https://www.calameo.com/read/007188412a26ae0c094ec.

Quelques sous-entités paysagères principales sont décrites rapidement ci-après :

- Plateau ouvert : paysage emblématique de l'Aubrac, avec de grandes étendues ouvertes aux faibles ondulations, plateau d'altitude (entre 1100 m et 1469 m), dédié aux estives et aux prairies de fauche sur les parcelles épierrées et proches des fermes ; l'habitat y est dispersé, avec des burons et des fermes isolées
- Plateau fermé : zone de transition entre le plateau ouvert et la Margeride, présence de prairies et de forêts, relief vallonné

- Les Boraldes : région de torrents qui prennent leur source entre les sommets du plateau ouvert, vallées profondes qui descendent vers la vallée du Lot, les pentes sont essentiellement boisées, le relief y est encaissé, interfluves prairiaux voire bocagers
- La Viadène : plateau granitique avec une alternance de prairies, haies et bois, le relief est faiblement vallonné. Région bocagère avec prairies naturelles, et localement cultures et prairies temporaires. Paysage ouvert et bocager sur le plateau, boisé dans les vallées ou gorges. L'habitat rural y est dispersé.
- La Margeride : massif granitique, avec une succession de collines ; on y trouve des forêts de pins, des landes, des prairies et des cultures ; le réseau hydrographique est dense
- Le Caldaguès : zone de transition entre le plateau de l'Aubrac et la planèze de Saint-Flour ; plateau schisteux entaillé de gorges, villages installés sur les collines, présence de prairies permanentes et temporaires, avec un bocage ;
- La Vallée du Lot : agriculture variée (vergers, maraîchage et céréales en fond de vallée, vignes en terrasses, prairies et bocages sur les crêtes)
- La Châtaigneraie et les Ségalas : plateaux de 600 à 800 m d'altitude, avec de très fortes pentes au-dessus des vallées, présence d'anciens vergers de Châtaigniers, de landes à bruyères, de terrasses viticoles et de prairies sur les pentes plus douces ou les plateaux, et de boisements
- Les Causses et Avant-Causses : buttes témoins au nord et plateaux occupés de pelouses sèches à Genévriers au sud.

Le territoire du PNR est un territoire agricole ; la surface agricole utile représentait en 2024 plus de 65% de sa surface totale (contre environ 51% en France hexagonale). La figure ci-dessous représente la part de la surface agricole utile (SAU) dans la surface totale des communes.

Figure 14 Part de la SAU sur le territoire du PNR de l'Aubrac en 2024

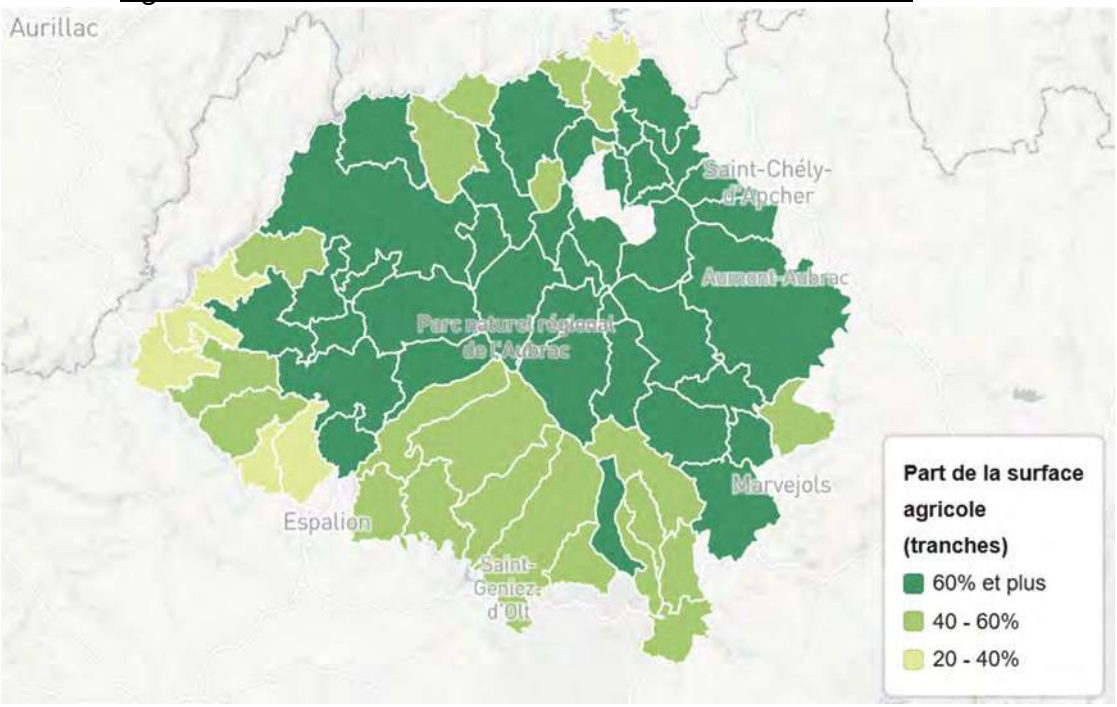

Source : RPG, 2024

1.2.2 Histoire agricole du PNR de l'Aubrac

Les éléments qui suivent sont issus du travail réalisé par Marie DERVILLE et Justine BOUSQUET sur la transformation de l'élevage bovin sur le plateau de l'Aubrac depuis les années 1960. Ils sont également issus des travaux de Jean-Baptiste BORRES et Alban HIAUX.

Selon leurs travaux, l'agriculture du territoire a connu de forts bouleversements suite à la Seconde Guerre mondiale liés à la dévaluation des produits qui fondaient l'économie de l'Aubrac : déclin des bœufs de trait remplacés par les tracteurs et chute de la fabrication du fromage de Laguiole due à l'augmentation du coût de la main d'œuvre.

L'Aubrac a fait l'objet d'un programme de recherche interdisciplinaire (ethnologie, sociologie, agronomie, zootechnie, dialectologie) : la Recherche Coopérative sur Programme Aubrac (1963 à 1966), avait pour but « d'étudier l'établissement humain » organisé autour des pratiques d'élevage spécifiques de l'Aubrac. Cette recherche et ses suites ont donné lieu à des suivis d'exploitations sur de nombreuses années ; les trajectoires d'évolution de ces exploitations ont été étudiées.

Dans les années 60, l'élevage allaitant sur l'Aubrac se structure autour du marché italien du maigre via le négoce privé, la coopérative CEMAC (Coopérative d'Elevage du Massif Central) créée en 1966 et le groupement de producteurs Bovi Plateau Central qui est issu du négoce agricole RAGT Plateau Central. Le marché commun mis en place en 1968 ouvre le développement de la filière du maigre, basée sur la complémentarité entre les engraisseurs italiens de la plaine du Pô cultivateurs de maïs mais déficitaires en animaux maigres, et les éleveurs français naisseurs, excédentaires en bétail vif. Des broutards croisés Aubrac x Charolais sont exportés à partir des années 60.

Du côté de la race Aubrac, celle-ci se développe jusqu'au milieu du XXème siècle, puis les effectifs diminuent avant de repartir à la hausse, notamment avec la création en 1979 de l'Union Aubrac pour une gestion collective de la génétique devant le risque de diminution des mères Aubrac (dans un contexte où les croisements Aubrac x Charolais s'étaient développés dans les années 60).

Dans les années 1970-1980, le mouvement qui s'opère est celui d'une intensification fourragère par augmentation des rendements fourragers (en retournant des prairies de qualité moyenne dans les zones où il est possible de cultiver le maïs, en implantant des prairies temporaires, et en améliorant les prairies permanentes). Les bourrets d'herbe (hivernés une seconde fois après leur descente d'estive et alimentés au foin puis qui ont une alimentation à l'herbe pâturée) ou les taurillons gras alors demandés par l'Italie valorisent ainsi les ressources fourragères disponibles.

Plusieurs éléments viennent ensuite influer les systèmes d'élevage : réformes de la PAC de 1992 et 2003, crise de la vache folle et restructuration de la filière italienne. Ces différents éléments ont pour conséquences le déclin du bourret d'herbe. La disparition de la Prime Spéciale Bovin Mâle avec la réforme de la PAC de 2003, seule la prime au maintien du troupeau de vache allaitante est conservée, les exploitations s'adaptent et augmentent le nombre de vaches par actif.

La crise de la vache folle entraîne de nouvelles réglementations pour l'export des animaux en Italie, qui demande des animaux de plus en plus jeunes.

D'après Bousquet (2022), « Depuis les années 1990, le mouvement général est celui d'un agrandissement, en surface et en nombre de mères par actif, d'une augmentation de la productivité du travail et donc de sa simplification. Cette orientation est conditionnée par les aides de la Politique Agricole Commune ainsi que par la demande du marché italien du maigre, principal débouché des

éleveurs. Une minorité d'exploitations s'oriente vers des marchés de niche, en s'appuyant sur des ressources créées par des collectifs professionnels propres au territoire : ce sont les sélectionneurs en race Aubrac et les exploitations qui démarrent, ou poursuivent, une production d'animaux gras. ».

Les **signes officiels de qualité se développent dans les années 90 pour amener de la valeur ajoutée sur le territoire :**

- le **label Rouge Bœuf fermier d'Aubrac** a pour objectif une meilleure valorisation des animaux, et est conçu comme une diversification du revenu des éleveurs par l'amélioration de la qualité des vaches de réforme (Guibert, 2024 ; Frayssignes, 2007). L'association Bœuf fermier d'Aubrac est créée en 1996 par Lucien Conquet (boucher), Bigard Castres et un collectif d'éleveurs issus du groupement de producteurs Bovi Plateau Central ; elle obtient le label rouge en 1999. Plusieurs autres organisations de producteurs, abattoirs et distributeurs rejoignent l'association par la suite.
- **l'indication géographique protégée Fleur d'Aubrac** a pour objectif la sauvegarde de la production de génisses sur le territoire, production qui est en diminution depuis les années 1980. Ce sont des éleveurs lozériens de la COBEVIAL qui s'engagent dans la démarche. D'autres organisations de producteurs rejoignent la filière par la suite. Des acteurs de l'aval hors du territoire sont identifiés comme potentiel débouché, notamment des boucheries traditionnelles de l'Hérault.

En ce qui concerne les **acteurs de la collecte et de la mise en marché ainsi que pour les acteurs de l'abattage/transformation, on observe depuis les années 2000 un phénomène de concentration** par rapprochement entre structures. Le schéma ci-dessous montre l'évolution de la coopérative CELIA :

Figure 15 Historique de la coopérative CELIA

Source : https://groupe-celia.fr/Page/205/CELIA/Une-histoire-forte, traitement BASIC, 2026

La figure ci-dessous représente les **évolutions de l'élevage allaitant sur le territoire, en lien avec l'évolution du marché italien et les évolutions de politiques publiques, notamment de la PAC :**

Figure 16 Dates clés en élevage allaitant

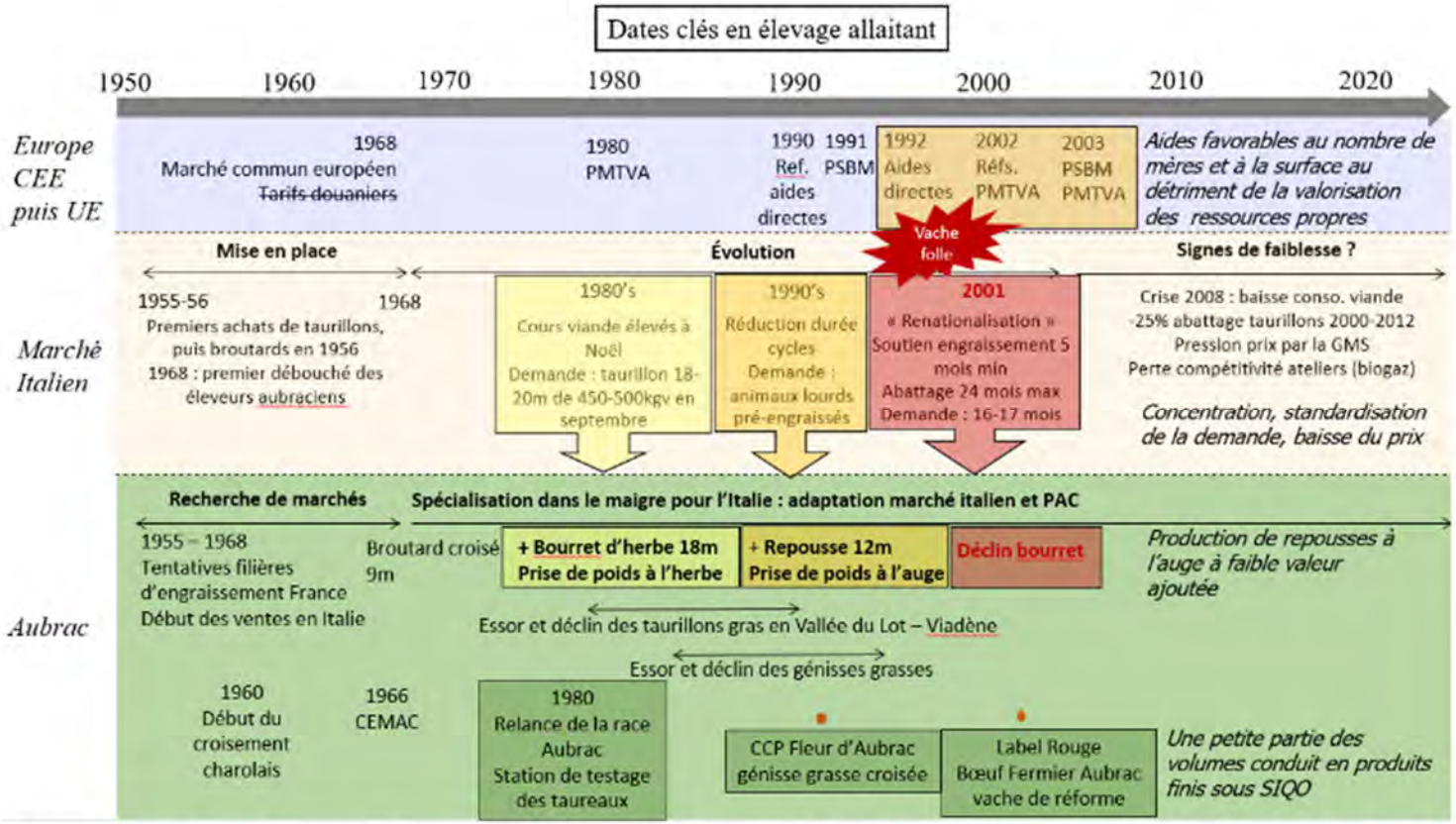

Figure 8 Dates clés en élevage allaitant. D'après Borrès et Hiaux 2016, Borrès et al 2019, Veysset et al 2014, Veysset et al 2018, IDELE

Source : BOUSQUET J. (2021). Un regard sur 60 ans de développement agricole en Aubrac par l'histoire des exploitations. Mémoire de fin d'étude

2. Fonctionnement de la filière

2.1 Introduction aux flux : modèle, données

Dans la suite, nous présentons notre **estimation des flux de viande, en volume (kt et ktec)** qui entrent, sortent et circulent sur le territoire.

Ces flux sont estimés sur la base d'une modélisation interne combinant plusieurs types de données, notamment :

- Des données nationales ou régionales qui seront **proratisées**, telles que la Statistique Agricole Annuelle (SAA), des données IDELE, des données nationales issues du projet Référentiel Flux (2023), et INSEE. Une partie de ces données est issue de l'outil interne du BASIC « SISTA » : Système d'Information sur la Transition Alimentaire[14], qui rassemble au même endroit une grande variété de données et qui permet de proratiser facilement à un niveau sous-national, par exemple au niveau du PNR de l'Aubrac.
- Des **données récoltées directement auprès des acteurs** du territoire (OS Aubrac, abattoir du Gévaudan, LLV, etc.), dans le cadre d'entretiens. Ces données directes permettent, d'une part, de contrevérifier, et le cas échéant corriger les données précédentes, d'autre part de les compléter lorsque l'information n'est pas disponible ailleurs.

Les données utilisées n'ont pas toutes le même niveau de fiabilité/robustesse :

- Les données d'**abattage** sont robustes, elles proviennent directement des acteurs concernés.
- Les données de **production** sont soumises à un certain nombre d'hypothèses. Elles sont parfois déduites du reste des données[15].
- Les données de **consommation** sont robustes, bien qu'indirectes. Elles sont estimées à partir de données nationales de l'IDELE et les données de l'INSEE.
- Les **importations et les exportations** sont parfois déduites du reste des informations.

Une particularité du territoire, comme indiqué plus haut, est qu'il recoupe deux régions et trois départements. Cette particularité rend difficile l'exploitation des données statistiques, qui bien souvent ne descendent pas en deçà du niveau départemental.

Du fait de ces différentes sources de données, la modélisation est sujette à un certain nombre de **limites et approximations** :

- Certaines données ne sont pas accessibles ou n'existent pas. Pour y pallier, nous avons dû formuler des hypothèses parfois fortes bien que raisonnables ;
- Nous avons procédé à des approximations, en particulier sur les petits volumes, qui ont peu ou pas d'influence sur les grandes masses.

---

[14] https://basic.coop/productions/sista/

[15] Sachant que certains équilibres doivent être respectés, par exemple, au niveau agricole : Production de bovins finis + Exportations – Importations = Masse abattue et découpée dans les outils de transformation locaux. Si on dispose de toutes les informations sauf une, on peut la déduire du reste.

L'idée est en effet de présenter une **schématisation** des flux du territoire afin de donner des ordres de grandeur et de servir de support aux réflexions.

Par cette modélisation nous souhaitons **quantifier** les volumes de la viande bovine qui sont **produits, transformés, consommés, importés, et exportés**. Cela nous permet de faire le lien entre les maillons et les acteurs impliqués, mais aussi comprendre les connexions et interdépendances. Ces maillons sont représentés schématiquement sur la figure ci-dessous.

Figure 17 Schématisation des maillons de la filière bovin viande

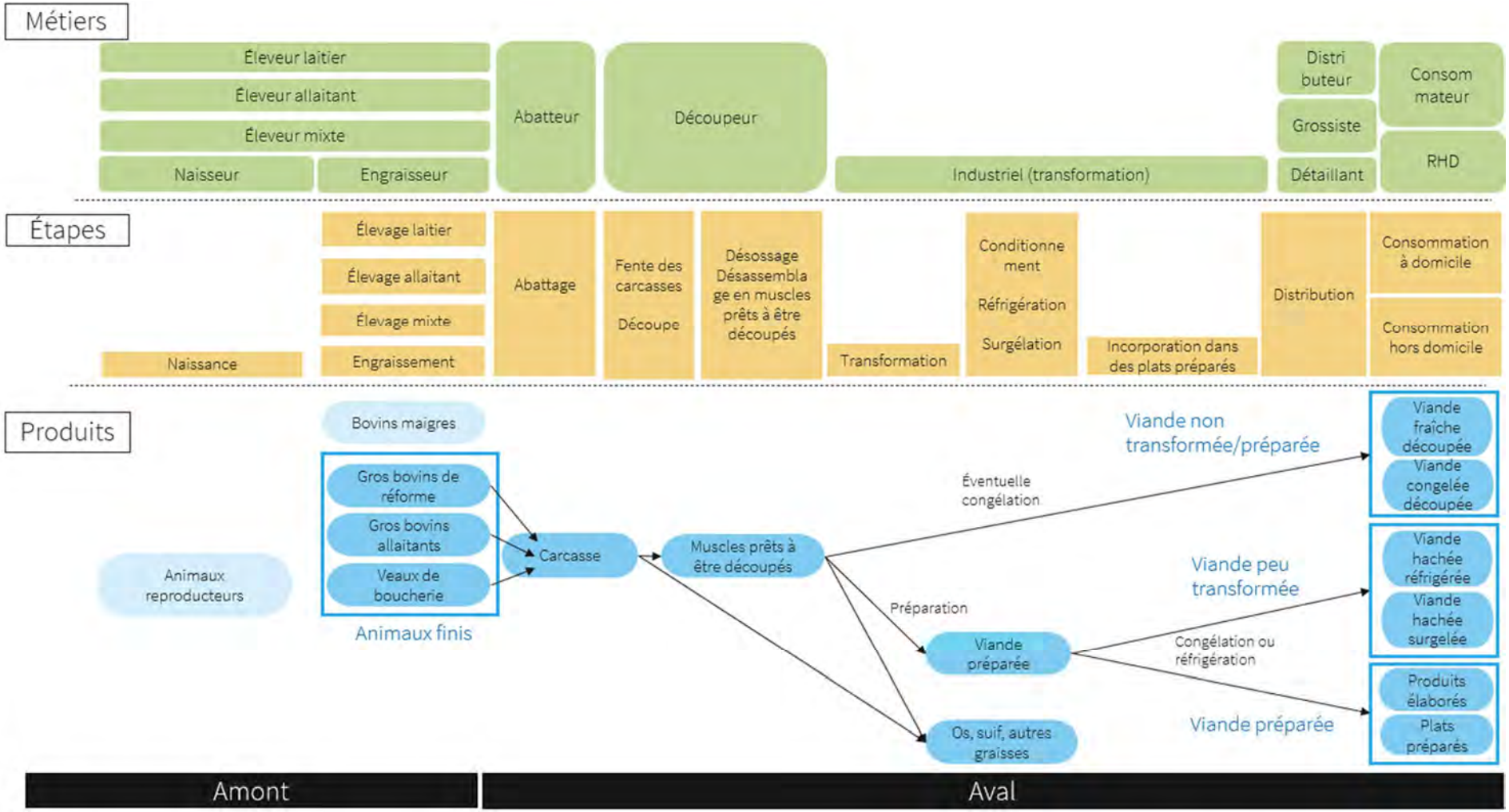

Source : BASIC, 2026

Nous avons combiné différents types de données, hétérogènes en termes de dernière année disponible. Certaines données sont disponibles à une fréquence annuelle tandis que d'autres sont récoltées moins fréquemment (dans le cadre par exemple de diagnostics, ou d'études nationales). Par exemple les données de flux nationaux mis au point avec l'Institut de l'Élevage (issus du projet Référentiel Flux, 2023) sont disponibles pour l'année 2019 uniquement.

Ainsi, **les flux construits utilisent les données les plus récentes possibles, mais ne correspondent pas à une année de référence précise.**

Pour **l'amont** de la chaîne de production (production agricole, abattage/découpe, première transformation), on raisonne en **ktec**, qui sont des kt converties en équivalent-carcasse, grâce à des coefficients de conversion, pour rendre les données comparables. La carcasse sert en effet de base commune pour les mesures. ktec = kt × coefficient de conversion. Les ktec correspondent au poids de la carcasse après abattage (sans la peau, le sang, les viscères, la tête, les pattes, etc.), et non au poids vif de l'animal.

Pour **l'aval** de la chaîne (deuxième transformation et consommation), on raisonne en **kt**, qui est le poids réel mesuré à chaque étape.

En effet, à l'étape de la deuxième transformation, on détaille tous les produits issus de la carcasse, y compris les **coproduits*** (cf. encadré) tels que les os, le suif, les graisses (non comptées par ailleurs), l'eau, etc. Ainsi, continuer les calculs avec les ktec engendrerait un double compte et un schéma de flux moins pédagogique.

*Définition d'un coproduit

Un coproduit est une matière inévitable qui est créée en même temps qu'un produit principal, au cours du même processus de fabrication. La différence avec un déchet est qu'un coproduit peut être valorisé sur un marché où des clients sont prêts à les acheter, parfois à des prix assez élevés. Autrement dit, le coproduit a une valeur positive, tandis que le déchet a une valeur proche de zéro ou même négative (quand leur gestion entraîne des coûts supplémentaires), et le statut de coproduit/déchet peut changer avec le temps, en fonction de la valorisation possible ou non.

Les unités de première transformation, ou **IAA 1,** correspondent à l'abattage et à la découpe des bovins.

Les unités de deuxième transformation, ou **IAA 2,** correspondent aux étapes suivantes de fabrication qui s'approvisionnent en produits déjà en partie découpés par les IAA1. On peut citer par exemple la fabrication de morceaux désossés, ou de steak haché.

Précisons que, dans toutes les filières, alimentaires ou non, la complexité et le grand nombre d'étapes (le transport, les mélanges, les transformations, etc.) **rendent la traçabilité physique difficile**.

Dans la suite, nous présentons successivement des éléments sur le **contexte** et sur les acteurs **de chacun des maillons : éleveurs, mise en marché, transformation, distribution et consommation** , sur la base de notre recherche bibliographique, de nos entretiens auprès des acteurs locaux, ainsi que notre **modélisation** de flux et de son analyse.

2.2 Maillon de la production agricole (éleveurs)

2.2.1. Exploitations et cheptel sur le territoire

Photographie et évolution récente des exploitations bovins viande du territoire

L'élevage bovin est la production principale du PNR de l'Aubrac. En 2020, 1672 exploitations ont leur siège d'exploitation sur le territoire du PNR. 80% de ces exploitations possèdent des bovins allaitants sur leurs exploitations. 86% des exploitations du territoire possèdent des bovins allaitants et/ou laitiers.

Si on étudie uniquement les exploitations dont l'Orientation technico-économique principale (OTEX)[16] est « bovins viande » ou « bovins viande et lait combinés », c'est-à-dire les exploitations bovines spécialisées avec une orientation élevage et viande et les exploitations bovines avec des bovins allaitants et laitiers, ces dernières représentaient en 2020 :

- 78 % des exploitations
- 87 % de la surface agricole utile (SAU)
- 88 % des unités gros bovins (UGB)
- 80 % de la production brute standard (PBS)
- 82 % des équivalents temps plein (ETP) agricoles

Ces données montrent bien le poids économique important de l'élevage bovin viande sur le territoire. Bien que le nombre d'exploitations ait diminué de 15% entre 2010 et 2020, cette diminution a été très faible au niveau de la SAU, des UGB et de la PBS (-3% pour les différentes variables), via l'agrandissement des structures.

Figure 18 Evolution du nombre d'exploitations possédant des animaux et des UGB sur le PNR de l'Aubrac entre 2010 et 2020

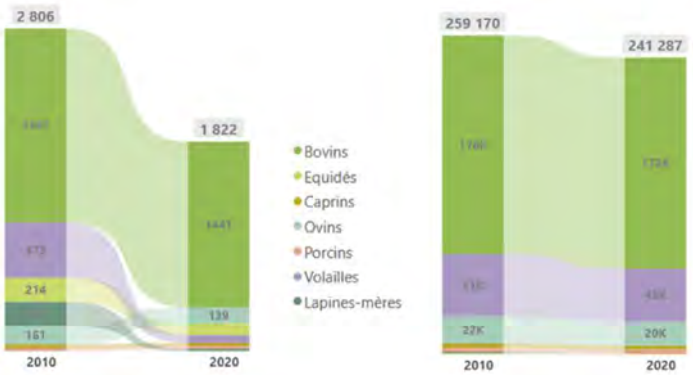

Source : RGA, 2020, traitement BASIC

[16] Les exploitations sont classées selon leur spécialisation : L'orientation technico- économique (OTEX) reflète la spécialisation des exploitations. Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total (source : Agreste).

Tableau 4 Données d'évolution du PNR de l'Aubrac en 2020

Périmètre : PNR de l'Aubrac			
	2010	2020	% d'évolution
Exploitations ayant des vaches allaitantes			
Nombre d'exploitations	1 592	1 342	-16%
Cheptel (UGB)	64 292	63 334	-1%
Exploitations spécialisées bovins viande ou mixtes			
Nombre d'exploitations	1 528	1 301	-15%
Cheptel (UGB)	127 123	123 255	-3%
SAU (ha)	133 234	129 096	-3%
ETP	2 344	2 006	-14%

Source : RGA 2020

La race Aubrac

Le territoire de l'Aubrac est le berceau de la race Aubrac. En 2012, 1400 exploitations ont des Aubrac sur le territoire de préfiguration du PNR et le cheptel de race Aubrac représente sur la majorité des communes entre 60 et 80% du cheptel allaitant total.

Figure 19 Part des exploitations en race Aubrac par rapport aux exploitations bovins allaitants

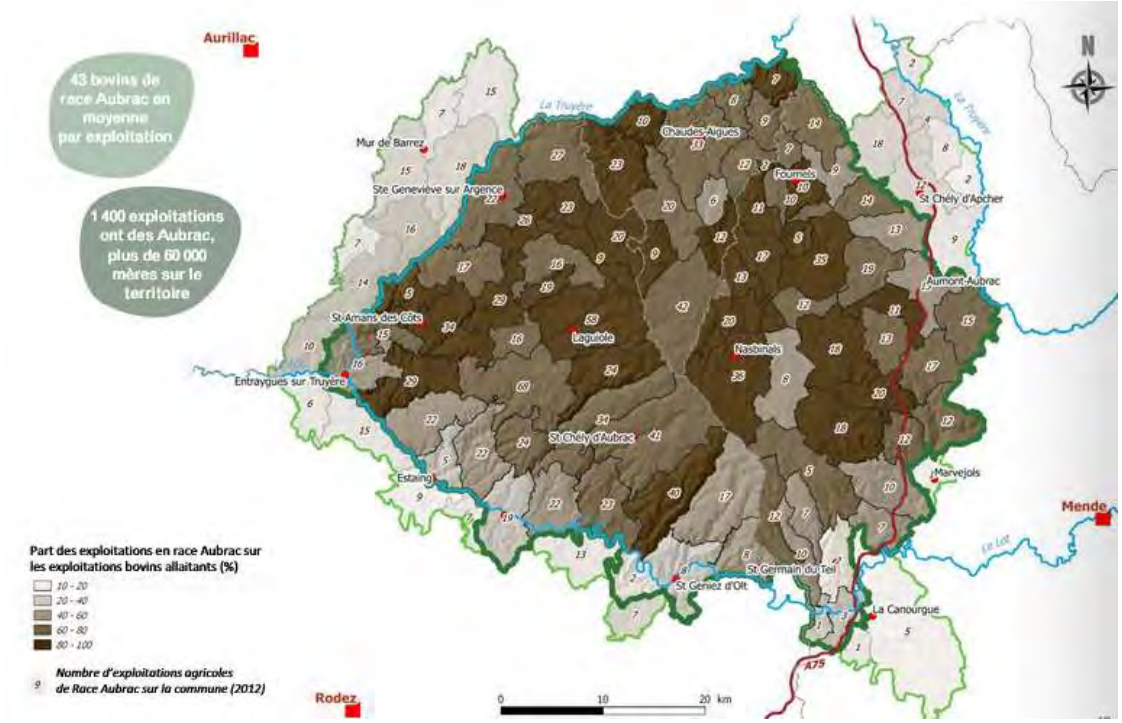

Source : Atlas Cartographique du Parc naturel régional de l'Aubrac ». 2015. calameo.com. https://www.calameo.com/read/007188412a26ae0c094ec.

Figure 20 Part du cheptel de race Aubrac dans le cheptel allaitant total

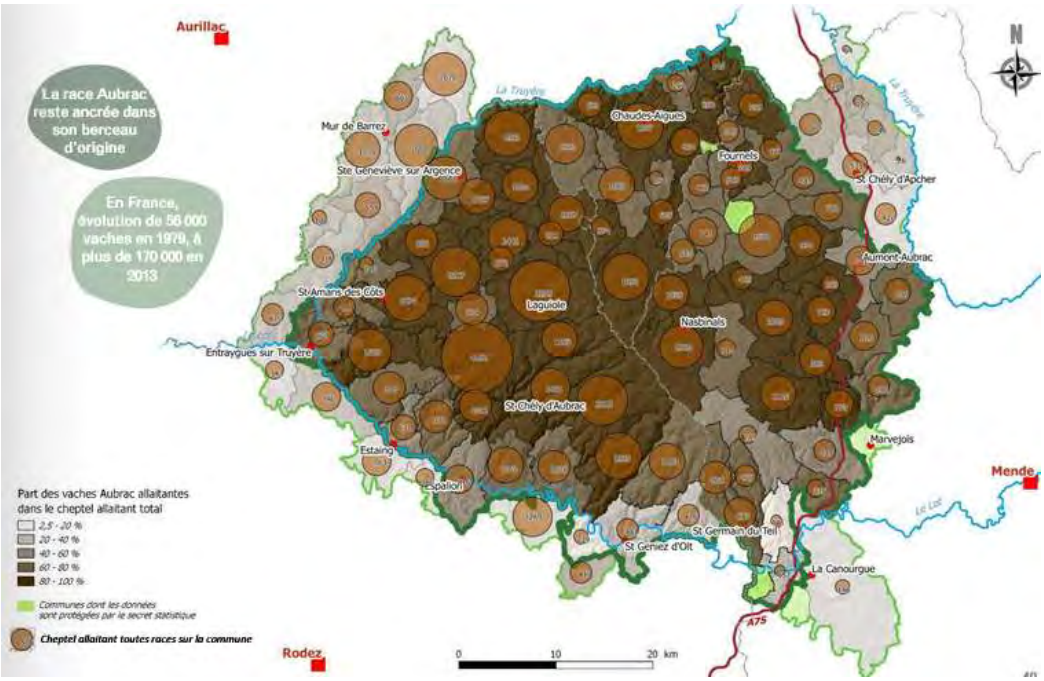

Source : Atlas Cartographique du Parc naturel régional de l'Aubrac ». 2015. calameo.com. https://www.calameo.com/read/007188412a26ae0c094ec.

En 2021, l'Observatoire de la filière viande bovine en Auvergne-Rhône-Alpes confirmait les tendances identifiées en 2010, en étudiant la représentation de chaque race dans le cheptel des différentes EPCI du territoire. Sur la communauté de communes de Saint-Flour Communauté, plus de 80% des effectifs sont de race Aubrac comme le montre la carte ci-dessous. Sur les 10 dernières années, l'Observatoire note une légère diminution de la part des vaches Charolaises au profit des races rustiques (Aubrac et Salers).

Figure 21 Vaches allaitantes présentes au 1er janvier par race entre 2010 et 2021

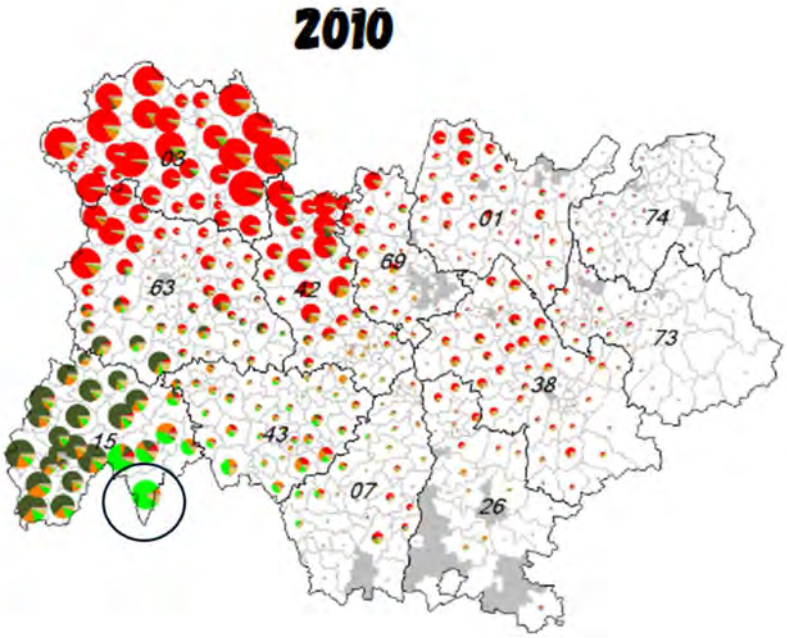

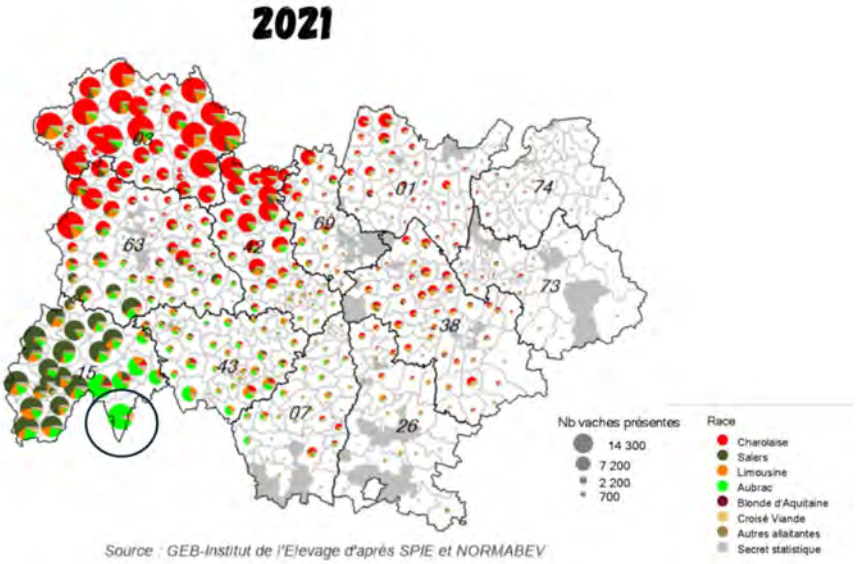

Source : Observatoire de la filière bovin viande en Auvergne-Rhône-Alpes

Ces données ne sont pas disponibles en libre accès pour la région Occitanie. Un Observatoire de l'élevage en Occitanie existe, animé par le GIE Elevage Occitanie, mais toutes les données ne sont pas disponibles publiquement.

La race Aubrac se développe également en dehors de son territoire historique, elle compte plus de 270 000 vaches de plus de 3 ans sur le territoire français. Elle poursuit la progression entamée depuis de nombreuses années. En 5 ans, entre 2020 et 2025, ses effectifs ont augmenté de près de 14%.

Figure 22 Progression du nombre de vaches Aubrac de plus de 3 ans en France hexagonale

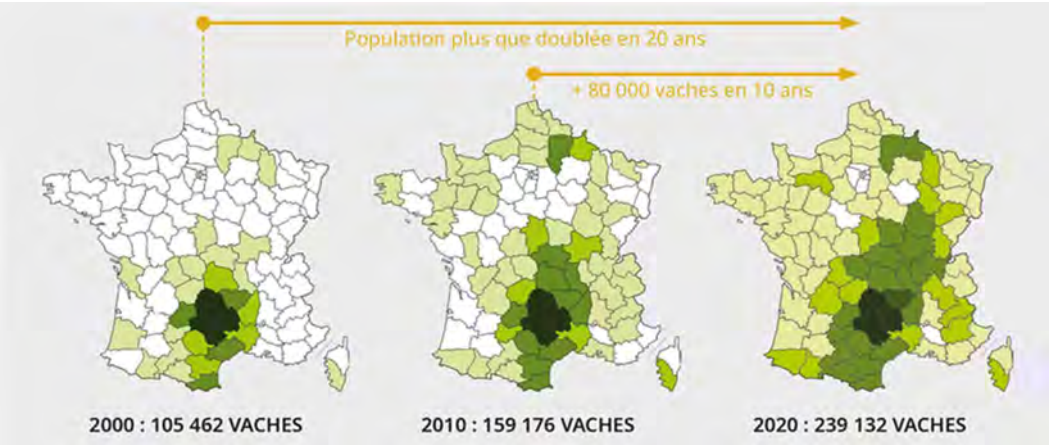

Source : OS Aubrac

Typologie des systèmes de production présents sur le PNR

L'élevage sur le territoire du PNR de l'Aubrac est un élevage extensif basé sur l'herbe. 95 % des surfaces agricoles sont occupées par des prairies ou des estives (62 % de prairies permanentes, 28% d'estives et landes, 5% de prairies temporaires).

Figure 23 Répartition des cultures principales sur le PNR de l'Aubrac entre 2010 et 2020

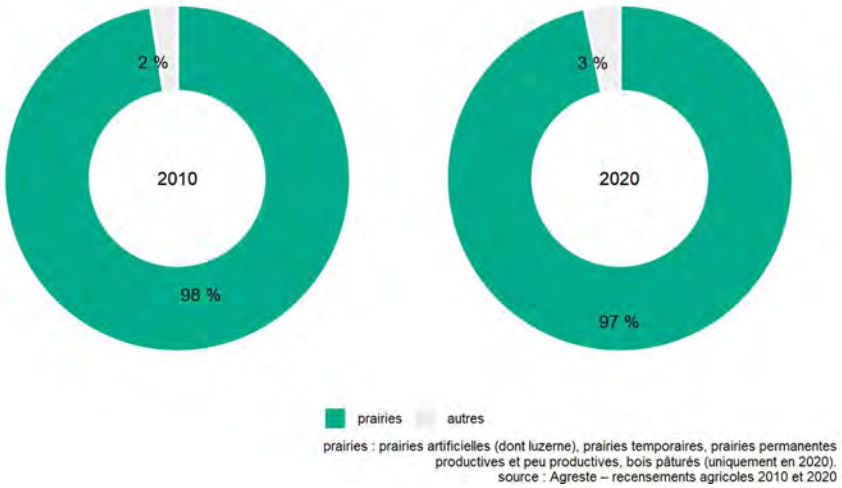

Source : RGA, 2020

Les estives sont importantes pour le système d'élevage de l'Aubrac. Elles ont été héritées des biens seigneuriaux et religieux, vendus après la Révolution française. Les estives de moins bonne qualité n'ont pas trouvé de repreneur et sont devenues des biens collectifs gérés par les villages (les sectionaux) ou les communes (les communaux). Elles représentent moins de 8 % du territoire du PNR de l'Aubrac. Les estives privées constituent la majorité des estives. Les petites fermes qui n'ont pas d'estives mettent leurs vaches sur l'estive d'un propriétaire ou sur les estives collectives. Lors de la cessation d'un élevage qui disposait d'estives, l'enjeu pour les éleveurs qui utilisaient ces estives est de retrouver des estives pour leurs animaux. Des difficultés d'accès aux estives ont conduit certains éleveurs et éleveuses, dont le siège d'exploitation est sur le territoire du PNR, à partir des années 1980 à acheter du foncier en dehors du territoire (Cantal, Puy-de-Dôme, autour de Rodez, et jusque pour certains dans le Tarn et l'Hérault où la saison végétative et plus longue.).

Dans le cadre du diagnostic agraire réalisé en 2016 par J-B. BORRES et A. HIAUX, 30 systèmes de productions ont été modélisés. 5 grands types de systèmes de production allaitant ont été identifiés par les auteurs :

- Systèmes avec achat-alourdissement
- Systèmes avec engraissement
- Système sélectionneur
- Systèmes repousses ou bourrets
- Systèmes broutards

Le schéma ci-dessous, issu de ce diagnostic, montre que les systèmes broutards permettent de dégager un revenu/actif plus faible que les autres systèmes représentés, avec des aides qui représentent plus de 150% du revenu.

Figure 24 Systèmes de production modélisés dans le cadre du diagnostic agraire réalisé en 2016 par J-B. BORRES et A. HIAUX

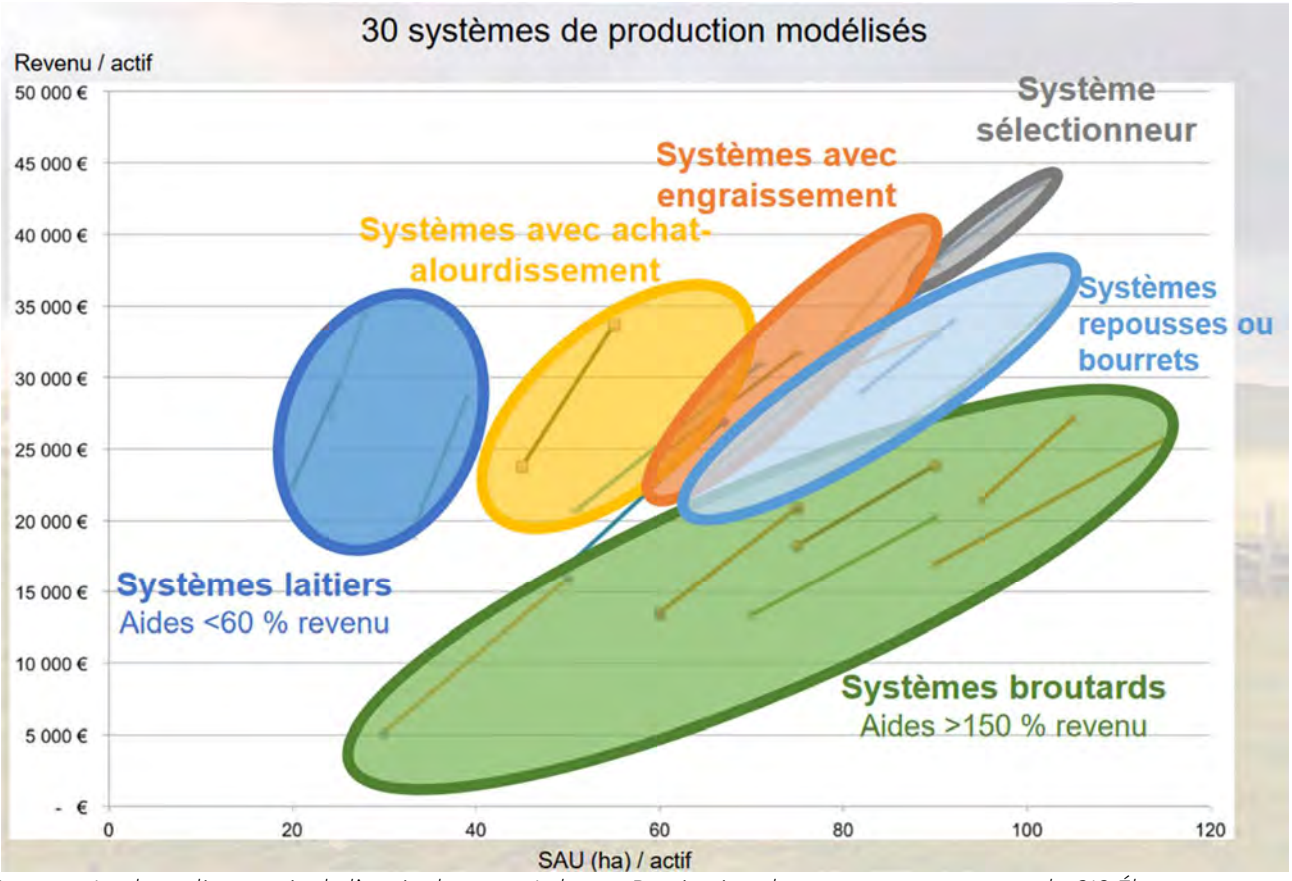

Source : Analyse-diagnostic de l'agriculture en Aubrac - Restitution des stages soutenus par le GIS Élevages Demain 9 mars 2017

2.2.2. Productions sous SIQO

IGP Génisse Fleur d'Aubrac

L'IGP Génisse Fleur d'Aubrac couvre 313 communes, situées sur les départements de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère. Tout le territoire du PNR de l'Aubrac est englobé dans le périmètre de l'IGP. L'IGP a été obtenue en 2010.

L'IGP concerne des génisses issues du croisement entre une mère de race Aubrac et un père de race Charolaise. Le cahier des charges présente notamment les conditions ci-dessous :

- Génisses nées, élevées et abattues dans la zone de l'IGP,
- Alimentation essentiellement à base d'herbe et de foin principalement issue de l'exploitation, sans OGM,
- Exclusion du maïs grain au-delà de 18 mois,
- Abattage entre 26 et 42 mois.

Tous les éleveurs engagés dans l'IGP font partie de la coopérative CELIA.

Figure 25 Aire géographique de l'IGP Génisse Fleur d'Aubrac

Source : INAO

Actuellement, les débouchés pour l'IGP Fleur d'Aubrac sont des grandes et moyennes surfaces, des restaurants, des bouchers notamment dans le Sud-Est (la coopérative des bouchers de l'Hérault, COBO SUD, représente 50% des débouchés), mais aussi à Paris et plus localement en Lozère et en Aveyron.

En moyenne 1500 génisses sont labellisées tous les ans.

Le fonctionnement de la filière Fleur d'Aubrac permet de maintenir une plus grande stabilité des prix par rapport au standard et une meilleure valorisation, mais les coûts de production sont plus élevés (Guibert, 2024).

Label rouge Bœuf Fermier d'Aubrac

Le Label rouge Bœuf Fermier d'Aubrac a été obtenu en 1999. Ce Label rouge n°LA 01/99 **concerne la viande fraîche et surgelée et les abats frais et surgelés, issus de gros bovins de race Aubrac (père et mère de race Aubrac).** Les principaux points du cahier des charges sont les suivants :

- Tous les ans, les exploitations certifiées Label Rouge pratiquent la transhumance en zone d'estives situées à une altitude de plus de 800 m (sauf si le siège de l'exploitation est déjà situé à une altitude de 800 m ou plus avec des pâtures à proximité). Les animaux doivent rester au minimum 4 mois en estives,
- En termes d'alimentation, le cahier des charges mentionne que «la distribution d'aliment complet ou complémentaire est obligatoirement accompagnée d'une distribution de foin et/ou fourrages grossiers afin de garantir un équilibre entre l'apport en amidon et en cellulose dont dépend une bonne qualité de gras. À partir de l'âge de 24 mois, la ration donnée aux animaux ne contient pas d'ensilage de maïs. […] ». La durée minimale de finition des animaux

est de quatre mois. Le maïs sous toutes ses formes est interdit. L'ensilage et l'enrubannage sont interdits,
- « Fermier » signifie que les animaux sont nés, élevés et engraissés sur une même exploitation, avec une alimentation issue à 80% de celle-ci,
- Les animaux labellisés sont conformés U ou R.

Le Label Rouge Bœuf fermier d'Aubrac est un label racial et non pas un label territorial, il concerne des animaux de race Aubrac mais n'est pas délimité par un périmètre géographique comme c'est le cas pour l'IGP. Tout élevage présentant les caractéristiques du cahier des charges peut prétendre quelle que soit sa situation géographique au Label Rouge ; cependant, les conditions du cahier des charges permettent de limiter la diffusion du Label Rouge à des zones de piémont.

La grille de prix est définie selon des critères d'âge, de poids, de conformation et d'état d'engraissement.

En 2023-2024, la filière regroupe, d'après le site internet Bœuf Fermier d'Aubrac :

- 551 éleveurs (373 produisent en moyenne 6 Bœufs Fermiers Aubrac par an), soit 2333 animaux labellisables,
- 5 organismes de producteurs (CELIA, Coopérative des Eleveurs du Pays Vert – groupe Altitude, Natera, Elvea Nord Massif Central, Elvea Nord Midi Pyrénées Lozère),
- 5 abatteurs,
- 21 GMS,
- 33 boucheries traditionnelles.

La filière est fortement polarisée par l'aval (abattage et mise en marché) plus que par un collectif d'éleveurs sur le territoire (Guibert, 2024). Guibert mentionne : « En termes de durabilité, sont pointés du doigt l'instabilité des prix, de la rémunération des éleveurs, la faiblesse de la valorisation des animaux malgré les surcoûts de production et un sentiment de perte de vitesse du label rouge par rapport au conventionnel en race Aubrac. L'esprit collectif de la filière est jugé trop faible, l'organisation collective fragile, parce que la gouvernance ne repose pas sur les éleveurs. « La filière n'est pas assez auto-construite. Au niveau du collège sur les prix, les éleveurs n'ont pas à mon sens assez de pouvoir […]. Je pense que la distribution et les abatteurs ont pris le pouvoir sur la filière, moi je le vois comme ça ». Dans ces conditions, une partie des éleveurs se désengagent et font part d'une déception vis-à-vis des instances du secteur des labels rouges viande.

Ils partagent leur impression de payer pour le fonctionnement d'administrations qui apportent peu, et non pour une dynamique de filière : « Aujourd'hui quand on a des problématiques, au contraire ça freine. On n'arrive même pas à mener les négociations sur Egalim, déterminer les charges que nous avons sur un animal… On n'arrive même pas à s'entendre sur un prix de revient carcasse, . Pourtant, le label rouge serait toujours un label efficace en tant que garantie qualitative et sanitaire pour la viande bovine, utile et repère pour les consommateurs. ».

Agriculture biologique

D'après les données du Registre parcellaire graphique, en 2024, 4% de la surface agricole utile du territoire du PNR est certifiée en agriculture biologique. 73 exploitations sont certifiées en agriculture biologique sur le territoire, 11 acteurs de la transformation sont également certifiés en agriculture biologique et 1 distributeur.

Près de 91% des surfaces en bio correspondent à des surfaces fourragères (prairies permanentes, prairies temporaires, etc.). Cependant, les surfaces en prairies permanentes ou temporaires en bio ne représentent que 3% des surfaces totales de prairies permanentes ou temporaires du territoire du PNR de l'Aubrac ; la production en agriculture bio étant plutôt importante sur les cultures de diversification.

Figure 26 Répartition des surfaces en agriculture biologique

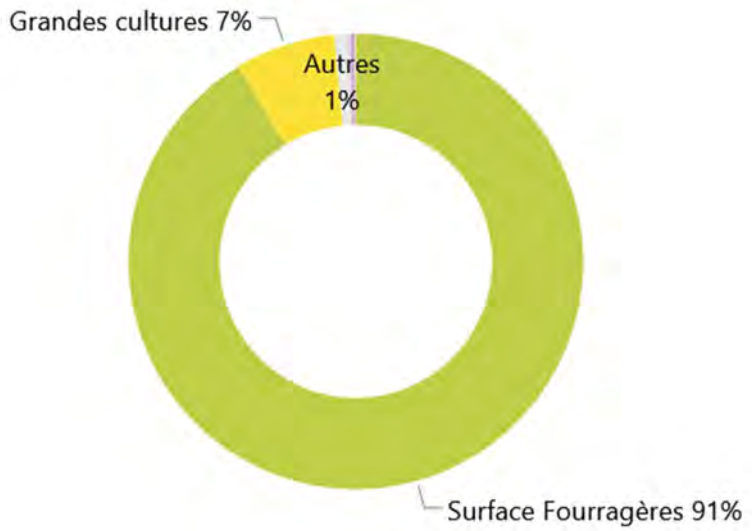

Source : Agence Bio, 2024

Figure 27 Part en bio dans la surface agricole, selon les produits

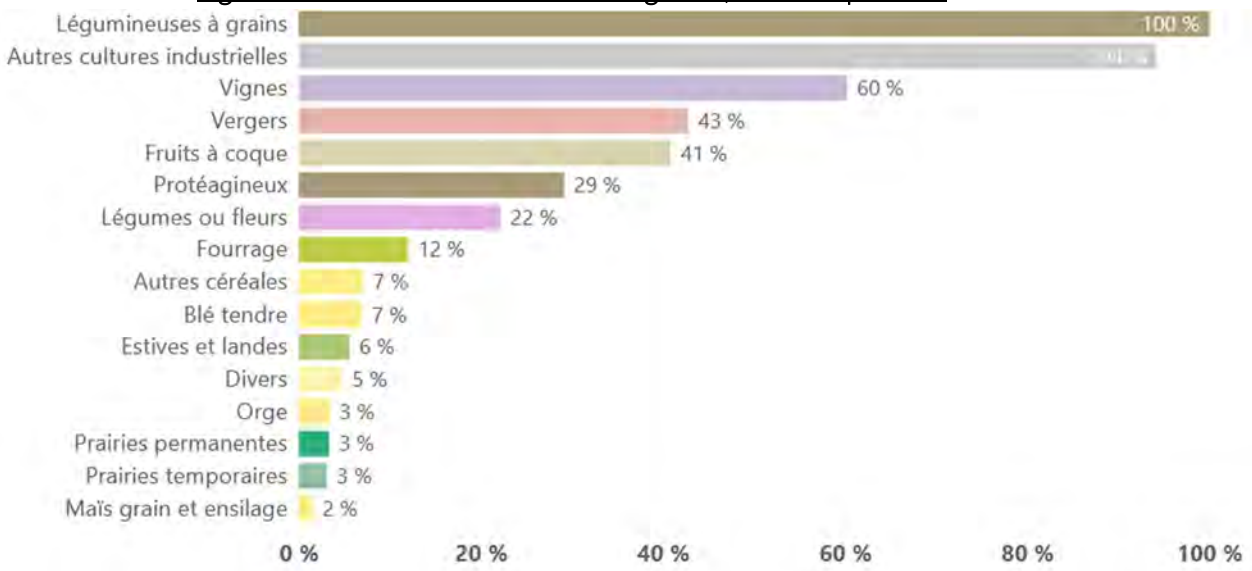

Source : Agence Bio, 2024

Lors des entretiens réalisés, il est ressorti que **l'agriculture biologique avait peu de plus-value par rapport aux systèmes d'élevage présents sur le territoire** : la filière broutards n'étant pas valorisée en agriculture biologique et le prix des animaux engraissés en agriculture biologique est peu différencié par rapport aux prix du conventionnel, du LR et de l'IGP si on prend en compte les coûts de certification des exploitations.

2.2.3. Les modalités de mise en marché des animaux par les éleveurs

Les éleveurs du PNR de l'Aubrac disposent de nombreuses manières de mettre en marché leurs animaux. **Plusieurs acteurs d'importance sont présents sur le territoire et la filière est bien organisée.**

Vente via les coopératives

Sur le territoire du PNR de l'Aubrac, plusieurs coopératives collectent les animaux, notamment :

- **La coopérative CELIA** qui met en marché les bovins et les ovins notamment de ses 700 éleveurs adhérents.
- **La coopérative Natera** qui met en marché des bovins, ovins et palmipèdes
- **Bevimac international** dont CELIA, Natera et SICAGIEB (plutôt présente dans l'Allier et le Puy de Dôme) sont adhérentes, et qui met en marché les broutards.

Vente via les négociants

Un ensemble de négociants maille le territoire du PNR de l'Aubrac, notamment Falguier et Parma France qui met en marché les broutards, notamment vers l'Italie.

La carte ci-dessous représente les différents établissements de commerce de gros d'animaux vivants dont le siège social ou des établissements secondaires sont présents sur le territoire :

Figure 28 Etablissements de commerce de gros d'animaux vivants

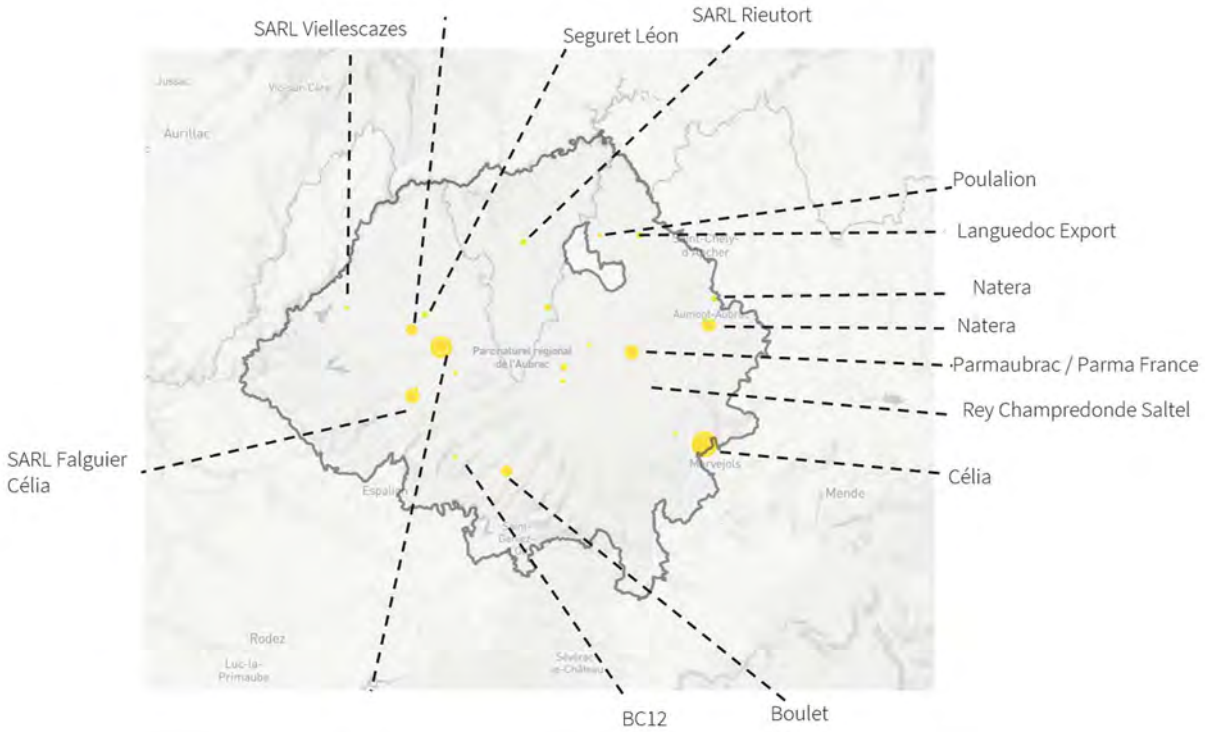

Source : Sirene 2023, traitement BASIC

La taille des ronds représente le nombre de salariés de chaque structure.

Vente via les marchés de bétail vif

Les animaux élevés sur le PNR de l'Aubrac peuvent également être vendus via les marchés, les marchés les plus proches du territoire étant ceux de Laissac (12) et de Maurs (15).

Vente en circuit court

Certains éleveurs commercialisent également leur production en circuit court. En 2025, **47 éleveurs et éleveuses commercialisent de la viande bovine en vente directe, soit 3,6 % des éleveurs possédant des bovins viande sur le territoire**. Cependant, d'après les entretiens que nous avons menés, la situation conjoncturelle d'augmentation du prix des broutards et des animaux finis a pu entraîner une diminution du nombre d'éleveurs en circuit court.

2.2.4. Volumes de bovins vivants produits sur le PNR

D'après les chiffres obtenus lors de nos entretiens, et complétés par notre modélisation, nous estimons que la production de **bovins finis** sur le périmètre du PNR est de **8 ktec**. Les chiffres de production de bovins - et les flux associés - sont présentés avec le maillon de la mise en marché ci-dessous.

Les flux de la filière tiennent compte des bovins finis du territoire, qu'ils soient produits sur place, exportés ou importés. Ainsi, **les veaux et les broutards sont hors périmètre.**

Néanmoins, la production et l'exportation de broutards représentent une activité substantielle des éleveurs du PNR. Aussi, nous donnons une estimation de la quantité produite.

Figure 29 Production de bovins finis et de broutards

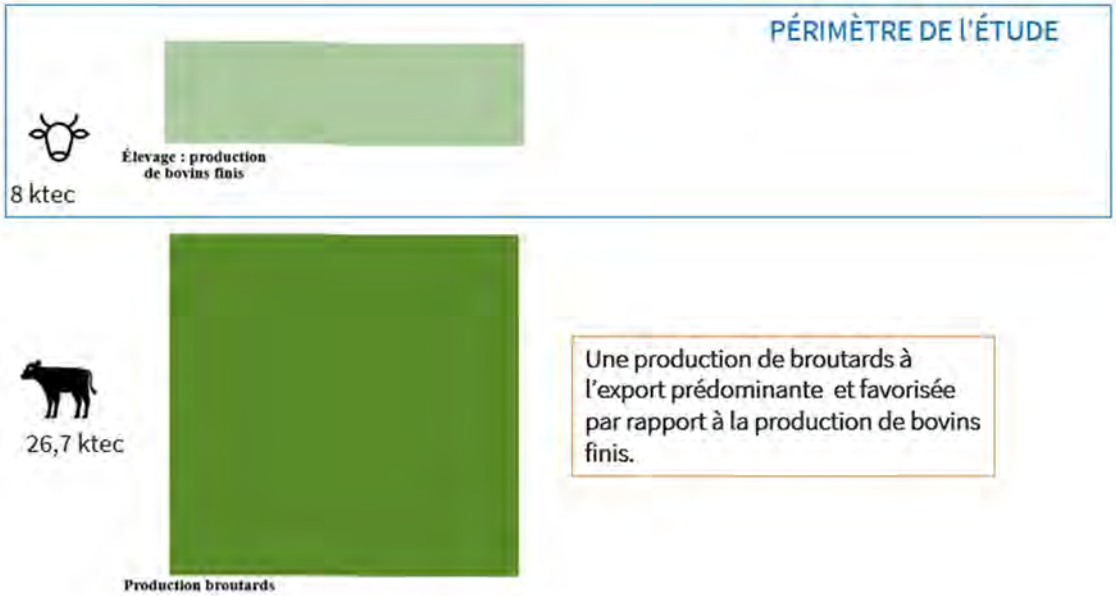

Source : BASIC, 2026

Les broutards du PNR de l'Aubrac sont majoritairement exportés vers l'Italie, à l'instar des exportations de broutards au niveau France hexagonale :

Figure 30 Exportations françaises de broutards entre 2015 et 2025 selon la destination

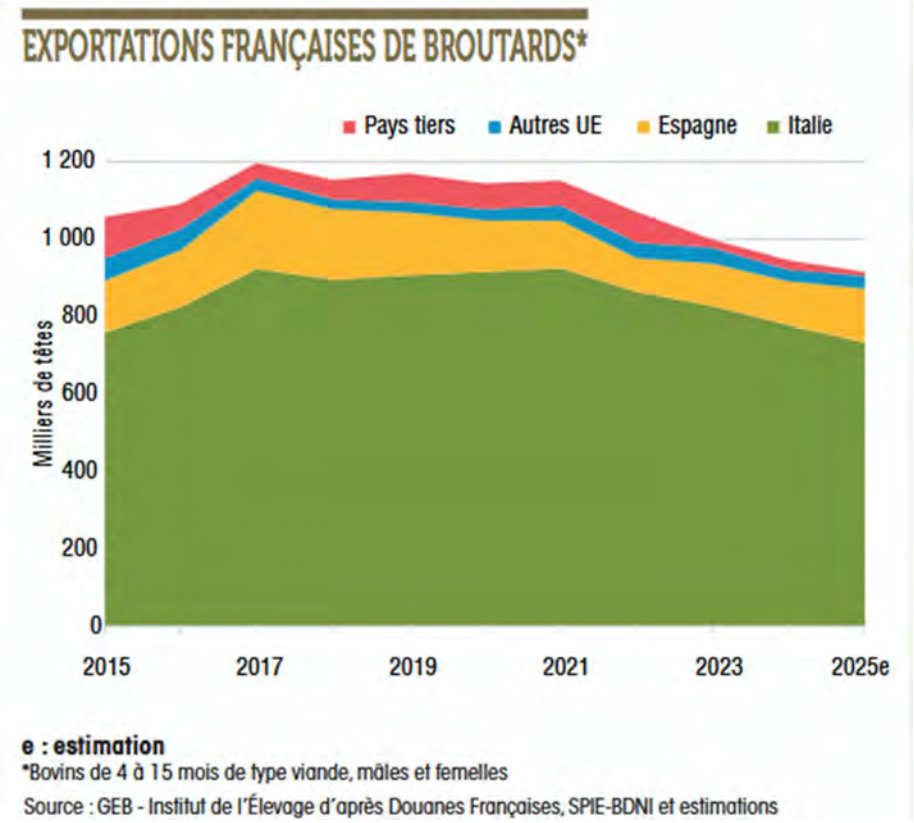

Source : Economie de l'élevage n°563, Idele, janvier 2026

Une partie des animaux est également exportée vers d'autres régions françaises pour y être engraissée, comme le montre la figure ci-dessous qui représentent les flux de broutards entre régions françaises en 2017. Environ 1 000 000 de broutards mâles et femelles étaient engraissés en France en 2017.

Figure 31 Principaux mouvements régionaux des broutards en France en 2017

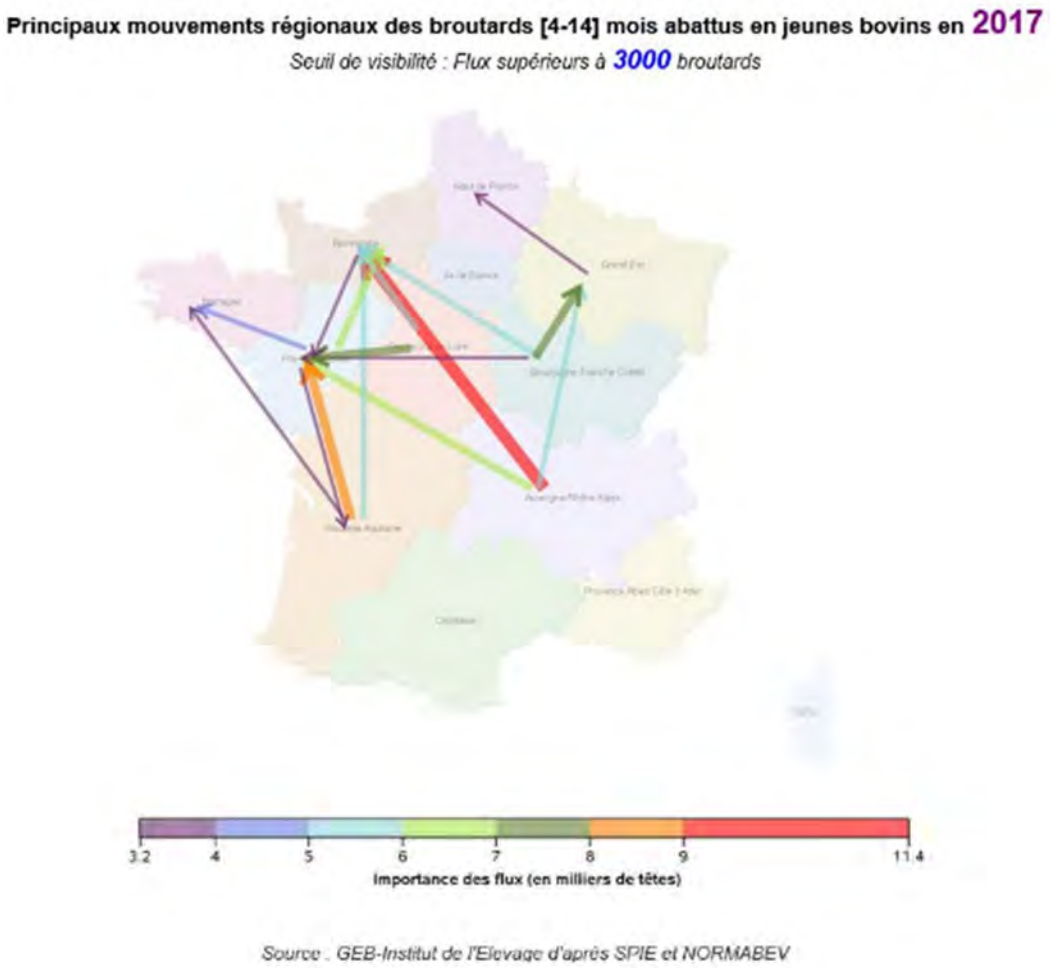

Source : Fondamentaux du marché de la viande bovine, Idele, 2019[17]

2.3 Maillon de la mise en marché

2.3.1. Acteurs : les collecteurs

Comme mentionné ci-avant, le maillage des collecteurs est bien structuré sur le territoire, à la fois via des coopératives mais également via des négociants. Les **principales caractéristiques de quelques collecteurs présents sur le territoire** sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

[17] https://tendances-lait-viande.fr/wp-content/uploads/2019/11/March%C3%A9-Viande-bovine-rep%C3%A8res-et-fondamentaux.pdf

Tableau 5 Caractéristiques des principaux collecteurs présents sur le territoire

	CELIA	Natera	Bevimac international	Falguier	Parmafrance
Statut	Groupe coopératif	Groupe coopératif (fusion de CAPEL et Unicor)	Union de coopératives	SARL, Négociant	SAS
Rayon de collecte – siège social	Inter-régional Zone d'activité : Aveyron, Cantal, Lozère, Gard, Hérault, Tarn Siège social : Laguiole (12)	Inter-régional notamment Aveyron, Lozère, Cantal, Tarn, Corrèze et jusqu'au Languedoc Siège social : Onet-le-Château (12)	Inter-régional Siège social : Rodez (12)	Inter-régional Siège social : Montpeyroux (12)	Inter-régional Siège social : Saint-Didier-au-Mont-D'Or (69)
Nombre d'éleveurs sur toute la zone de collecte	2000 éleveurs 70 730 bovins mis en marché dont 55% issus de race Aubrac	110 000 bovins collectés, notamment en Aubrac	130 000 bovins exportés dont 2/3 provenant de Célia, Natera et Sicagieb ; le reste de négociants	Pas d'informations disponibles	Pas d'informations disponibles
Filiales/ actionnariat	Filiales : Union de coopératives Bevimac Centre Sud Languedoc Lozère Viande Actionnaires : Adhérents RAGT Plateau Central	Filiales : Ruthènes Viandes Abattoir de Rodez Cadars Rodez	Celia, Natera, Sicagieb	Pas d'informations disponibles	Lien avec l'industriel italien Inalca ?
Type d'animaux collectés	Conventionnel, IGP Fleur d'Aubrac, LR Bœuf fermier d'Aubrac, agriculture biologique	Conventionnel, Bœuf fermier d'Aubrac	Broutards	Tout type d'animaux	Broutards
Infrastructures	Dizaine de centres de pesée 4 centres d'expédition (Ytrac dans le Cantal, Antrenas en Lozère, Saint Rémy	Plusieurs infrastructures sur le territoire du PNR	Entre autres : 5 centres d'expédition en zone AUBRAC (Bozouls, Vimenet, St	Pas d'informations disponibles	Pas d'informations disponibles

	CELIA	Natera	Bevimac international	Falguier	Parmafrance
	de Montpeyroux et Bozouls dans l'Aveyron)		Rémy, Antrenas et Gourdièges)		

Source : BASIC, 2026

2.3.2. Flux de bovins finis modélisés (maillons production et mise en marché)

Les éléments issus des données de cheptels de l'OS Aubrac[18] ainsi que des entretiens avec des acteurs locaux (abattoir du Gévaudan, CELIA, Languedoc Lozère Viande) ont permis de reconstituer les flux de bovins finis produits et mis en marché. La figure ci-dessous résume ces informations de façon schématique.

Figure 32 Flux modélisés de bovins finis produits et importés/exportés – volumes (ktec)

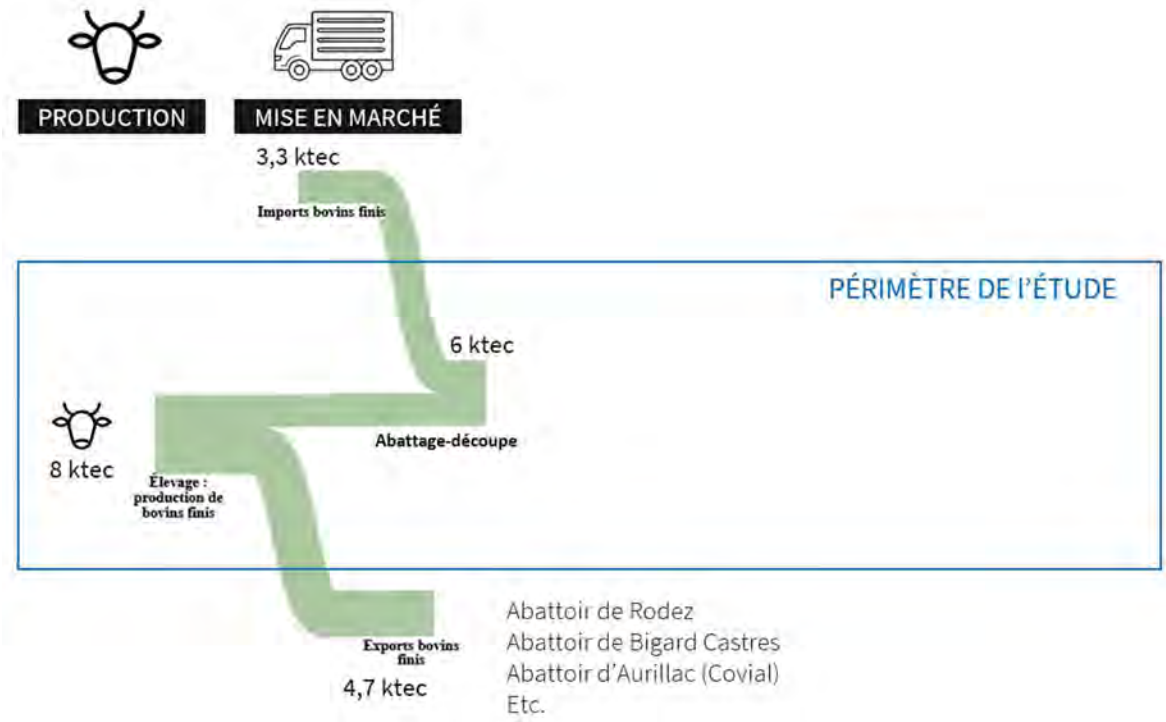

Source : BASIC, 2026

Les quantités abattues, ainsi que les quantités importées, sont issues directement[19] des entretiens avec les responsables des outils de transformation. De ces valeurs sont déduites les **exportations,** ainsi que la **production locale de bovins finis.**

[18] Données départements concernant la race Aubrac. Des proratisations sont effectuées pour se ramener au périmètre du PNR et à l'ensemble des bovins finis (toutes races confondues).
[19] Ou quasi-directement, dans le sens ou des calculs tels que des conversions, peuvent être nécessaires.

Nous avons ajouté manuellement une légère correction concernant les exportations de bovins finis, permettant de conserver les équilibres des flux[20].

Selon nos calculs, 8 ktec de bovins finis sont produits localement, et 6 ktec sont disponibles pour l'abattage, sur le PNR.

2.4 Maillon de la transformation

Dans ce maillon de la transformation, nous prenons en compte les abatteurs et les bouchers qui transforment la viande et la distribuent.

2.4.1. Acteurs de la transformation

Les outils de transformation

Un abattoir est présent sur le territoire, il s'agit de l'abattoir du Gévaudan qui est un abattoir porté par la société d'économie mixte locale « abattoirs du Gévaudan », créée à l'initiative du Conseil Départemental de Lozère.

À noter que plusieurs autres abattoirs étaient présents sur le territoire et ont progressivement fermé :

- L'abattoir de Saint-Chély d'Apcher, qui a connu de grandes difficultés économiques et a été placé en liquidation judiciaire puis fermé,
- L'abattoir de Sainte-Geneviève d'Argences, exploité par le groupe Arcadie-Sud-Ouest. L'activité d'abattage a cessé après la liquidation du groupe Arcadie à l'automne 2020, avant la reprise par Beauvallet en 2021 pour une activité de transformation. La reprise de l'activité d'abattage sur le site est en discussion pour le début de l'année 2027.

Le territoire est maillé d'outils de transformation et de boucheries. Les acteurs de l'abattage, de la transformation et de la transformation/distribution sont représentés sur la carte ci-dessous :

[20] Production + Exportations – Importations = Quantité abattue localement

Figure 33 Transformateurs présents sur le territoire

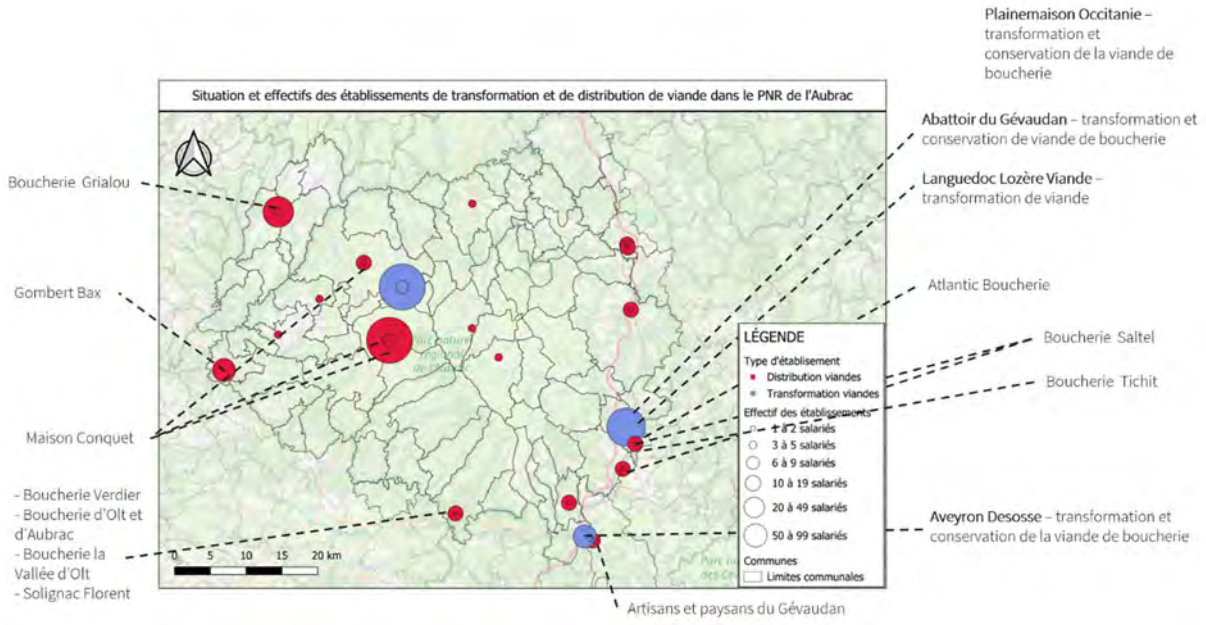

Source : SIRENE et traitement BASIC – 2023

Le tableau ci-dessous présente quelques caractéristiques de l'abattoir du Gévaudan :

Tableau 6 Caractéristiques de l'abattoir du territoire

	ABATTOIR DU GEVAUDAN
Statut	SA d'économie mixte à conseil d'administration
Siège social	Conseil Général de Lozère - Mende
Nombre de salariés	35 salariés
CA	800 000 euros
Localisation	Antrenas (48)
Approvisionnement	Coopératives notamment CELIA, négociants (Falguier, Charrade, etc)
Type de produits	Abattage carcasse et demi-carcasse en prestation
Qualité et filières	Génisses FA, BFA et bio
Débouchés et Clients	70% de l'activité pour CELIA dont pour LLV 20% pour Beauvallet 10% autres (Guasch Viande à Perpignan, Charrade…)
Autres informations	-Part de bovins ne provenant pas du PNR : 50 à 60 %. -Part de bovins provenant du PNR : 40 à 50 %. -Sur l'abattage de gros bovins (= animaux de + d'1 an), la répartition est de 3 à 5% vaches laitières, 15 % de races mixtes (Montbéliarde, Salers...) et 80% allaitantes Outil multifilières

Source : GRAP, 2026

Le tableau ci-dessous présente quelques caractéristiques de transformateurs/distributeurs présents sur le territoire ou hors territoire.

Tableau 7 Caractéristiques de transformateurs/distributeurs présents sur le territoire

	BEAUVALLET Plaine Maison Occitanie	LANGUEDOC LOZERE VIANDE	CONQUET	MAISON BOUSQUET
Structure	Transformation et distribution	Transformation et distribution	Transformation et distribution	Transformation et distribution
Statut	Filiale de SAS Beauvallet France	SA à conseil d'administration	SAS - structure familiale	
Localisation	Argences en Aubrac	Antrenas	Laguiole	Luc La Primaube (12 - Hors PNR)
Nombre de salariés	60 salariés	80 salariés permanents	75 salariés	100 salariés
CA		CA 44 millions	12,5 millions	
Actionnariat		CELIA		
Approvisionnements en animaux vivants	2 sources d'approvisionnement : coopératives et négociants	70% de la coopérative CELIA Outil multifilières	Abattoirs : 1/Aurillac, 2/ Neussargues 3/ Rodez 4/ Antrenas Eleveurs qui travaillent en direct, négociants	Coopératives (Unicor), négociants et abattage sur Rodez
Type de produits	Achat des animaux, désossage, piéçage, production de steak haché frais et surgelés, quelques produits élaborés	45% muscle ou carcasse (dont 50% carcasse/demi-carcasse) et 50% transformé)		1/3 carcasse, le reste transformé
Qualité et filières	Label Rouge		Label Rouge BFA	Pas ou peu de valorisation BFA / Fleur d'Aubrac
Volumes	300 vaches/semaine (laitières ou allaitantes)	4000T de produits finis en 2024		10 à 15 vaches/jour (450 kg) soit 1 040 T de vaches/an

Débouchés et Clients	Boucherie de détail, Grandes et moyennes surfaces (rayons traditionnels et libre-service), restauration 10% du chiffre d'affaires sur le territoire.	Boucherie, collectivités, restaurants 85% sur les département de la Lozère, du Tarn et du Gard, 10% en Ile-de-France, le reste dans le Sud-Est	50% sur les 3 départements via les boucheries (Laguiole, Sainte Geneviève, camion itinérant sur territoire du PNR) et au niveau France 50% en Ile-de-France	75% restauration commerciale indépendante, 15 % collectivités, Un peu de GMS, développement sur Bordeaux et Lyon.

Source : GRAP, 2026

Pour étudier la filière bovin viande, le périmètre du PNR de l'Aubrac et les acteurs en présence sont limitants dans la mesure où **de nombreux abattoirs et outils de transformation sont situés dans un périmètre géographique « proche » du PNR de l'Aubrac (200 km) et près de la moitié des animaux provenant du PNR sont abattus dans ces outils** ; par exemple, les animaux Label Rouge Bœuf Fermier d'Aubrac sont en partie abattus à l'abattoir de Bigard Castres.

La décapitalisation globale du cheptel français entraîne de nombreuses difficultés de fonctionnement des abattoirs. De nombreux abattoirs sont présents dans un rayon de 200 à 300 km autour du PNR avec des statuts différents qui peuvent jouer sur le maintien de ces outils en fonction de l'évolution de la situation :

- Des abattoirs privés, filiales de coopératives (Covial à Aurillac – coopérative Altitude, Ruthènes Viande à Rodez – coopérative Natera)
- Des abattoirs en société d'économie mixte (Antrenas)
- Des abattoirs en régie municipale (Langogne)

La carte ci-dessous représente les abattoirs et plus gros outils de transformation.

Figure 34 Abatteurs et transformateurs sur un périmètre géographique élargi autour du PNR de l'Aubrac

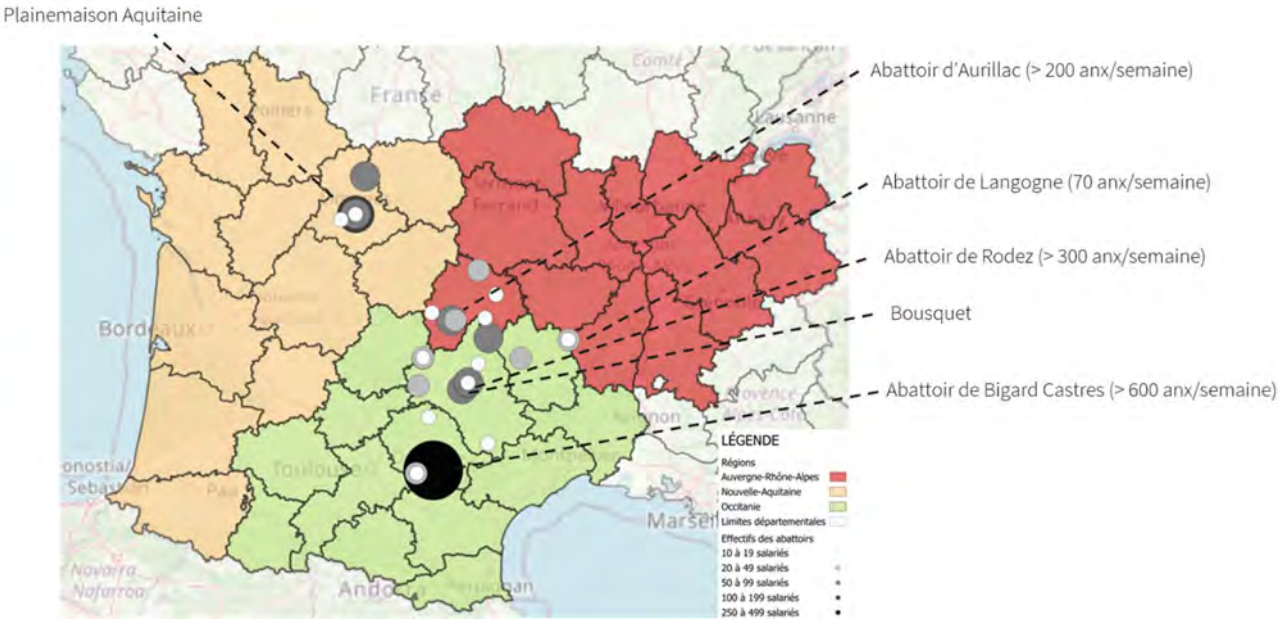

La couleur des ronds indique l'effectif salariés des abattoirs en 2023.

Source : SIRENE, données d'abattage et traitement BASIC, 2026

Emplois

La figure ci-dessous montre la répartition des emplois de la transformation agro-alimentaire sur le territoire du PNR de l'Aubrac.

Figure 35 Répartition des emplois dans la transformation agro-alimentaire

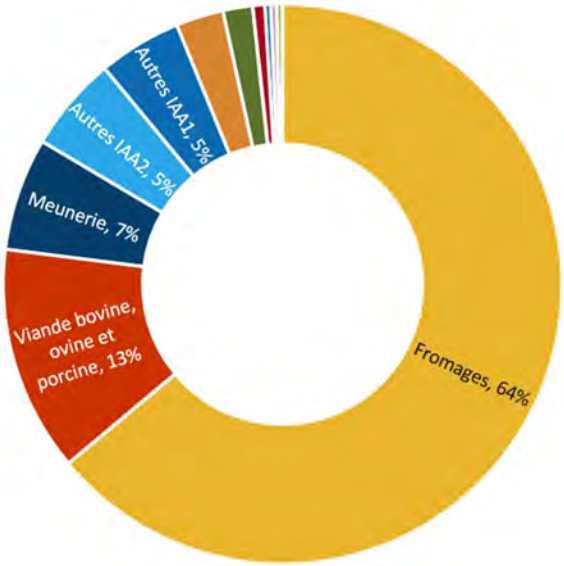

Source : URSSAF et estimation MSA et traitement BASIC – 2023

Note : on ne prend pas ici en compte les emplois en boucherie, qui sont comptabilisés dans la partie Distribution, détaillée dans la partie I.2.2.5. Ces données ne prennent pas en compte les emplois correspondant à la transformation à la ferme et aux circuits courts dans les données ci-dessus. Ces données n'existent pas ou ne sont pas accessibles.

Au niveau du PNR, on dénombre près de 300 personnes salariées en 2023 dans la transformation alimentaire, dans le PNR, dont 186 (64 %) pour l'industrie du fromage seule.

La transformation de viande représente environ 14 % des emplois de la transformation alimentaire. L'emploi salarié dans la transformation de viande a augmenté de 10 % entre 2013 et 2023 (Urssaf).

Enjeux de la transformation sur le territoire

Le territoire dispose d'outils d'abattage et de transformation multi-espèces, ce qui peut permettre de pallier des aléas de production d'une filière à l'autre. Certains outils dépendent de groupes plus importants ou s'adossent à d'autres outils hors du territoire (Beauvallet Plainemaison, abattoir du Gévaudan et Languedoc Lozère Viande).

Cependant, ces outils restent fragiles économiquement, une légère décapitalisation pourrait entraîner une fermeture de ces outils, or c'est la multiplicité des acteurs qui permet d'assurer une meilleure valorisation.

Le territoire dispose d'acteurs pouvant assurer la 2ème ou 3ème transformation et la distribution sur le territoire et hors du territoire mais plusieurs enjeux viennent désorganiser le marché local avec un risque de désintégration locale des filières :

- La hausse du prix des animaux finis dans la conjoncture actuelle, que les acteurs n'arrivent pas à répercuter auprès de leurs clients (restaurateurs …).
- Un manque de sécurisation sur la disponibilité des animaux finis d'autant plus dans un contexte instable en ce qui concerne les prix du maigre. Les transformateurs-distributeurs se détournent progressivement de l'Aubrac pour s'approvisionner ailleurs (autres régions, voire à l'étranger) voir étudient l'importation de viande, issue par exemple du Mercosur.

Encadré : zoom sur l'accord de libre-échange avec le Mercosur

Une étude réalisée par l'Idele en 2024 identifie les impacts que pourrait avoir le Mercosur sur les élevages de l'Union européenne. Le Mercosur regroupe quatre pays (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay) qui font partie des principaux producteurs et exportateurs de viande bovine : ¼ de la production mondiale avec des coûts de production très compétitifs, 1/3 des exportations mondiales. Aujourd'hui, les exportations de ces pays sont principalement orientées vers la Chine, mais l'UE reste un partenaire important pour valoriser les carcasses produites dans les pays du Mercosur. Il est à noter que les produits du Mercosur bénéficient déjà d'accès préférentiels au marché communautaire (contingent à droit de douane nul ou réduit, contingent « viande bovine de haute qualité » ouvert seulement à l'Argentine et à l'Uruguay). Le projet d'accord de libre-échange prévoit notamment l'ouverture progressive de 99 000 tec de nouveau contingent (dont 45% de congelé et 55% de réfrigéré) à 7,5% de droit de douane. Pour le Mercosur, le marché européen est intéressant pour la valorisation des aloyaux, dont la consommation diminue du fait des crises économiques. Ces 99 000 tec sont à mettre en perspective avec les productions d'aloyaux issus des cheptels européen allaitant (400 000 tec) et laitier (720 000 tec) en moyenne entre 2019 et 2021. Dans une étude menée pour le groupe des écologistes au Parlement européen, l'Idele a estimé la proportion d'aloyaux issus du Mercosur sur le marché de l'UE devrait augmenter passant de 13 % en 2019 à 21% ou 26% en 2030 ; ce qui aura des conséquences importantes sur le revenu des producteurs de l'UE.

Au niveau national, entre octobre 2024 et novembre 2025, 132 entreprises d'abattage, de découpe ou de transformation ont fermé leurs portes selon la Banque de France. La décapitalisation bovine entraîne des problématiques d'approvisionnement pour les acteurs de la transformation, l'augmentation des prix entraîne un effet ciseau sur les outils de transformation intermédiaire.

2.4.2. Flux de viande bovine modélisés

Nous formulons l'hypothèse que la production des différents produits carnés au niveau du PNR suit les mêmes proportions que la production au niveau national.

Ainsi, en l'absence d'information plus précise et spécifique au territoire, nous reprenons la décomposition d'une carcasse en différents produits carnés issus de l'étude Référentiel Flux (2023).

Cette hypothèse occulte les variations pouvant être liées à la race, au type de bovin (allaitant vs. laitière de réforme), etc. Néanmoins, nous considérons cette hypothèse comme raisonnable.

Tableau 8 Consommation à domicile des produits carnés issus des carcasses, 2019

Nomenclature utilisée dans la présente étude	Nomenclature Référentiel Flux (2023)	Consommation à domicile* correspondante (kt)	Consommation à domicile correspondante (%)
Carcasses et morceaux non désossés	Morceaux, non désossés, de gros bovins	9	1%
	Carcasses, fraîches, de gros bovins	364	41%
	Total Carcasses et morceaux non désossés	373	42%
Autres morceaux désossés	Autres morceaux, désossés, de gros bovins	66	8%
Viandes hachées	Viandes hachées, de gros bovins	211	24%
Transfo industrielle (transfo. 3)	Produits de transformation industrielle	6	1%
Os, suif, autres graisses, pertes et eau	Co-produits d'abattage-découpe	224	25%
	Total	881	100%

Source : Référentiel Flux (2023), traitement BASIC

*La « consommation à domicile » englobe en réalité tous les lieux de consommation par les consommateurs et consommatrices finaux, à savoir, par exemple : la RHD, la boucherie, la GMS. Détails dans la partie 2.5. Maillon de la distribution / consommation

Les proportions sont ainsi appliquées à la quantité abattue calculée précédemment.

Figure 36 Flux de produits carnés modélisés sur le périmètre du PNR – volumes

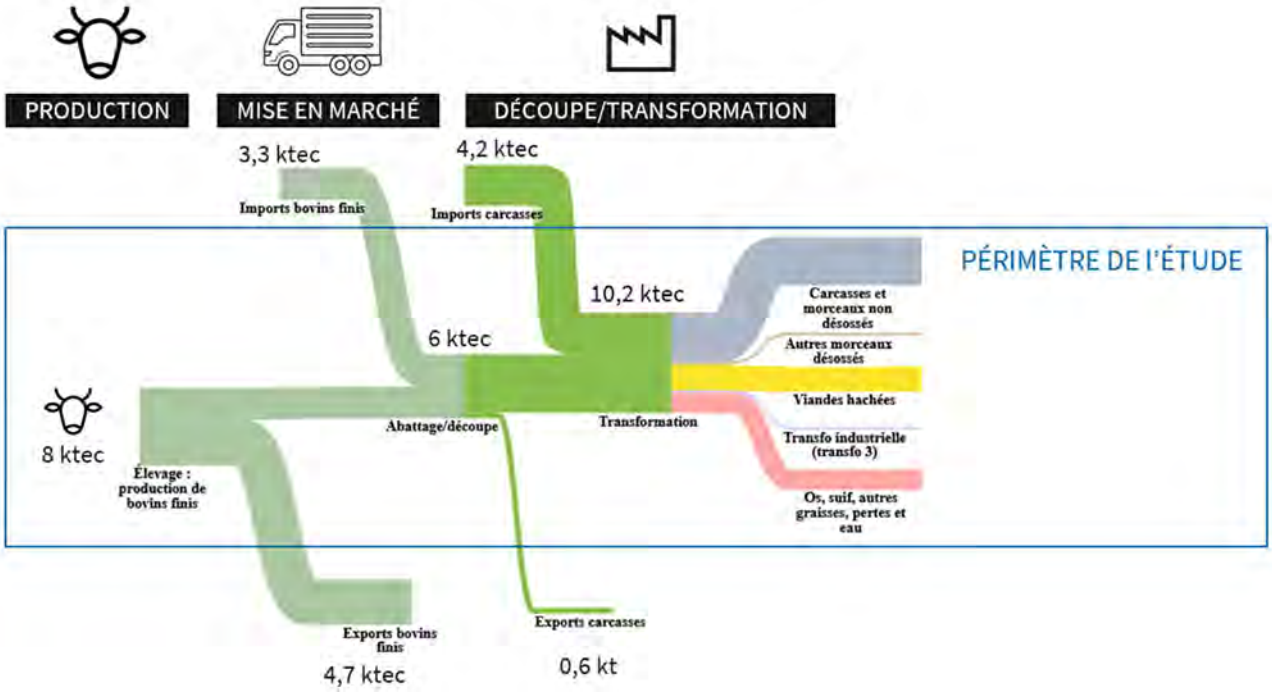

Source : BASIC, 2026

L'abattoir du Gévaudan est le seul présent sur le territoire du PNR. Il existe d'autres outils de découpe et transformation au sein du PNR, mais ils ne pratiquent pas l'abattage.

Les **importations de carcasses** sont estimées à partir des données directes suivantes :

- Quantité de carcasses transformées par les outils de transformation du territoire (Beauvallet et LLV).
- Quantités de bovins abattus par l'abattoir du Gévaudan.
- Quantité de carcasses issues de l'abattoir du Gévaudan qui sont exportées.

On remarque qu'en termes de **masse de produits finis**, les « carcasses et morceaux non désossés » sont de loin les produits majoritairement fabriqués. Ces produits seront de nouveau transformés par les bouchers (en boucherie ou en GMS) pour pouvoir être consommés.

Pour la suite de la chaîne, notons que les produits carnés qui sont ensuite **consommés** sur le territoire ou **exportés** ne sont pas nécessairement ceux qui sont fabriqués sur place. En effet, une partie est **importée** de l'extérieur, c'est-à-dire du reste de la France, mais aussi potentiellement le reste de l'UE ou hors UE. Les produits carnés importés peuvent être issus d'animaux élevés à l'extérieur du PNR mais également d'animaux élevés dans le PNR mais abattus hors PNR, qui reviennent sur le territoire après abattage et transformation. A notre connaissance, il n'existe malheureusement pas de données permettant de retracer ces flux d'animaux qui sortiraient pour re-rentrer.

2.4.3. Échanges de produits transformés

Toutes les catégories de produits carnés peuvent être partiellement importées. Nous calculons la masse totale des produits importés : **0,4 kt**. Cette donnée est issue d'un modèle de flux interne au BASIC, qui combine différentes données statistiques et donne des ordres de grandeur de production, importations et exportations. Bien qu'imparfait, nous l'utilisons lorsqu'aucune autre donnée n'est disponible, ce qui est le cas ici. Les exportations sont déduites à partir de la production de viande, des imports et de la consommation (détails du calcul de la consommation dans la partie suivante).

Figure 37 Flux de produits carnés modélisés échangés sur le périmètre du PNR – volumes (kt)

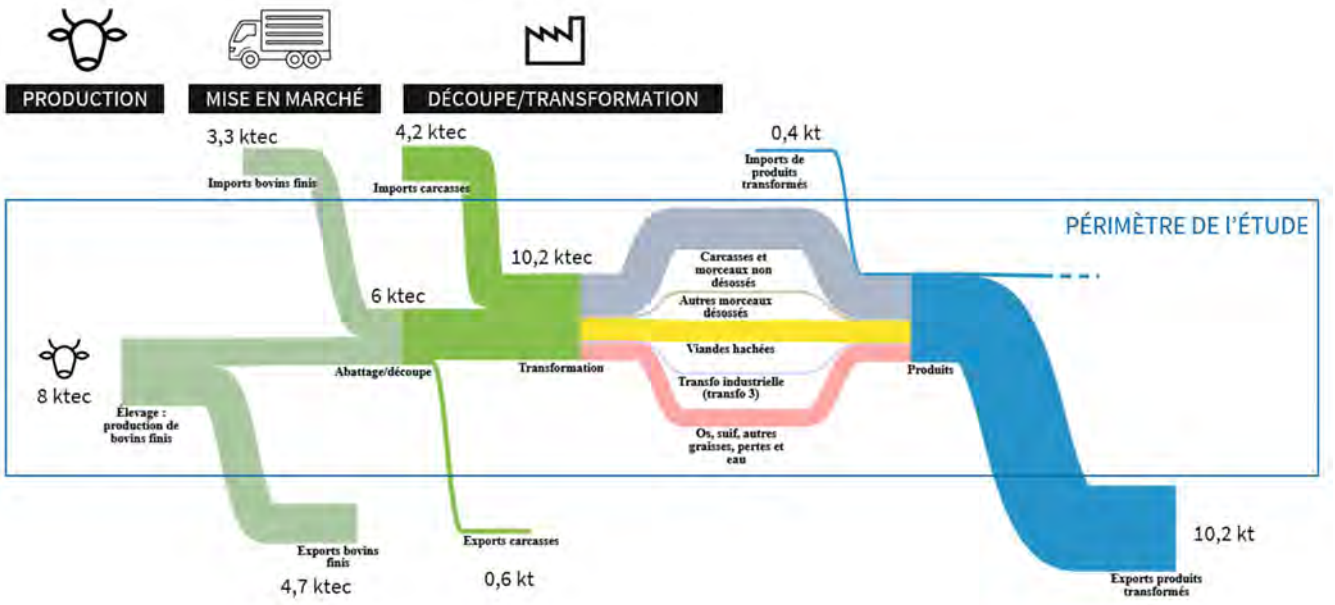

Source : BASIC, 2026

2.5. Maillon de la distribution / consommation

2.5.1. Acteurs

La consommation

Le territoire de l'Aubrac est un territoire avec une **densité de population faible** (12 habitants/km^2 contre 121 habitants/km^2 en France hexagonale) et une **population vieillissante**, la tranche des plus de 65 ans représente 33% de la population et la population de cette tranche a augmenté de 28% entre 2011 et 2021.

Le **taux de pauvreté sur le territoire est similaire au taux de pauvreté en France hexagonale** (15%), et le niveau de vie médian est plus faible que la moyenne nationale.

La **consommation peut être tirée de manière saisonnière par la fréquentation touristique et par les résidents secondaires,** notamment pendant la saison estivale où on note un pic de nuitées et donc de fréquentation dans le PNR de l'Aubrac. On peut le noter également dans une moindre mesure en mai, probablement lié à l'organisation de la Fête de la Transhumance en Aubrac. 3 millions de nuitées touristiques ont été enregistrées en 2024 soit **8 219** personnes annuelles équivalentes (ce qui

représente un peu moins d'1/3 des 27 532 résidents et résidentes permanentes en 2021). Cette donnée sur la fréquentation touristique et le nombre de personnes annuelles équivalentes est par ailleurs sous-estimée puisqu'elle ne prend pas en compte les personnes qui ne viennent que sur une journée, les personnes qui sont hébergées dans des Airbnb, etc.

Figure 38 Nuitées touristiques journalières

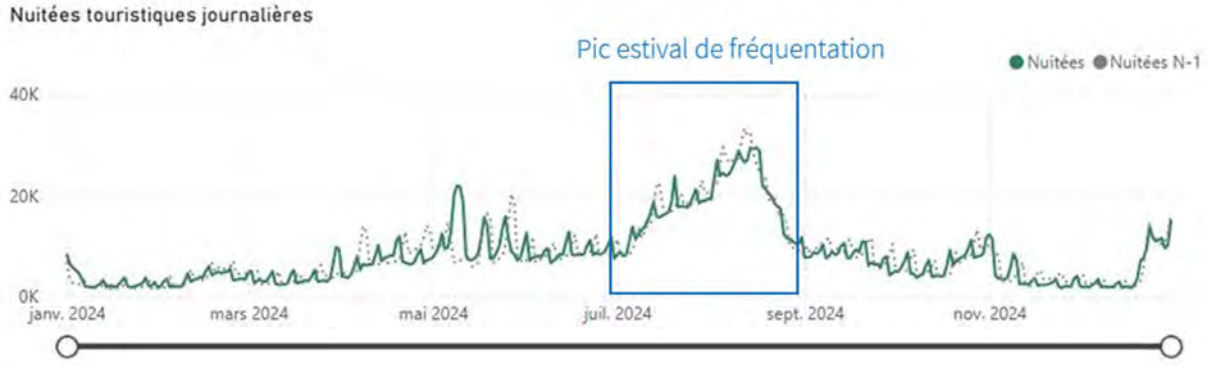

Source : PNR de l'Aubrac

En ce qui concerne les résidences secondaires, on note que certaines communes ont plus de 50% de résidences secondaires par rapport à leur parc résidentiel total. Au niveau français, la part des résidences secondaires par rapport au parc résidentiel total est de 9%, alors que sur le PNR ce taux atteint 33%.

Figure 39 Part des résidences secondaires dans les résidences totales par commune

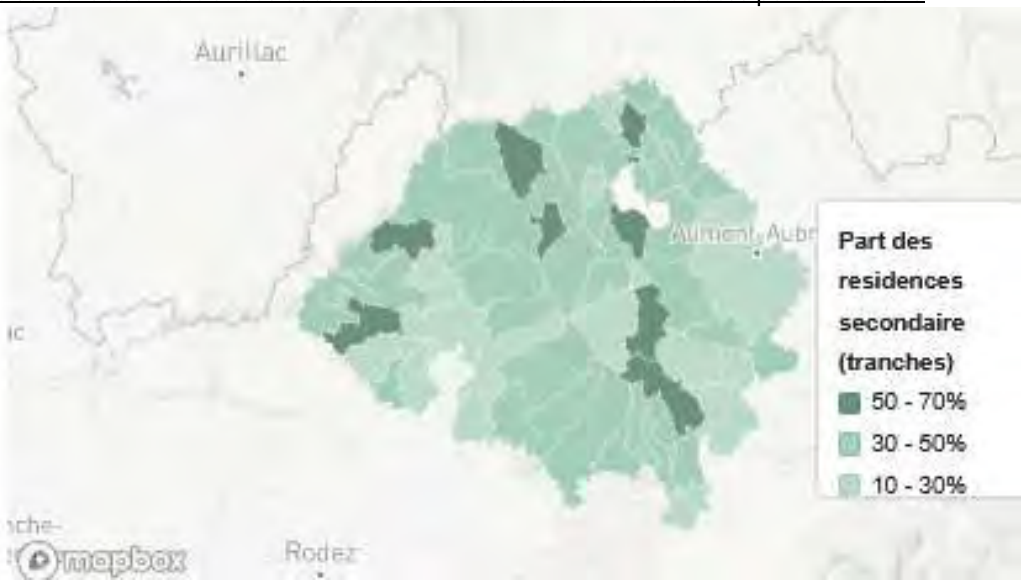

Source : INSEE, traitement BASIC, 2021

La population touristique et les personnes résidentes secondaires peuvent conduire à une orientation de l'offre alimentaire des distributeurs vers ces publics, cela peut être une opportunité pour valoriser le territoire de l'Aubrac et les produits qui en sont issus. Le potentiel de consommation des touristes peut également compenser des baisses de consommation de la restauration collective hors périodes scolaires.

La distribution

Le territoire du PNR de l'Aubrac et du territoire élargi dispose d'une offre de distribution et de restauration assez étoffée.

On note une sur-représentation des commerces de distribution de viande par rapport au niveau national. La densité de lieu de distribution de viandes (nombre de point de vente/10 000 habitants) est près de 4 fois plus élevée dans le territoire qu'à l'échelle hexagonale. Cependant, une quinzaine d'établissements de distribution de viande ont fermé entre 2013 et 2023.

Ces fermetures d'établissements sont en cohérence avec une dynamique observée au niveau national sur les parts de marché des principaux circuits de distribution de l'alimentation à domicile : les ventes alimentaires par les enseignes de la distribution alimentaire dominent très largement les parts de marché, alors que les ventes alimentaires par les indépendants dont les bouchers ont nettement régressé depuis les années 1970.

Figure 40 Parts de marché des principaux circuits de distribution de l'alimentation à domicile

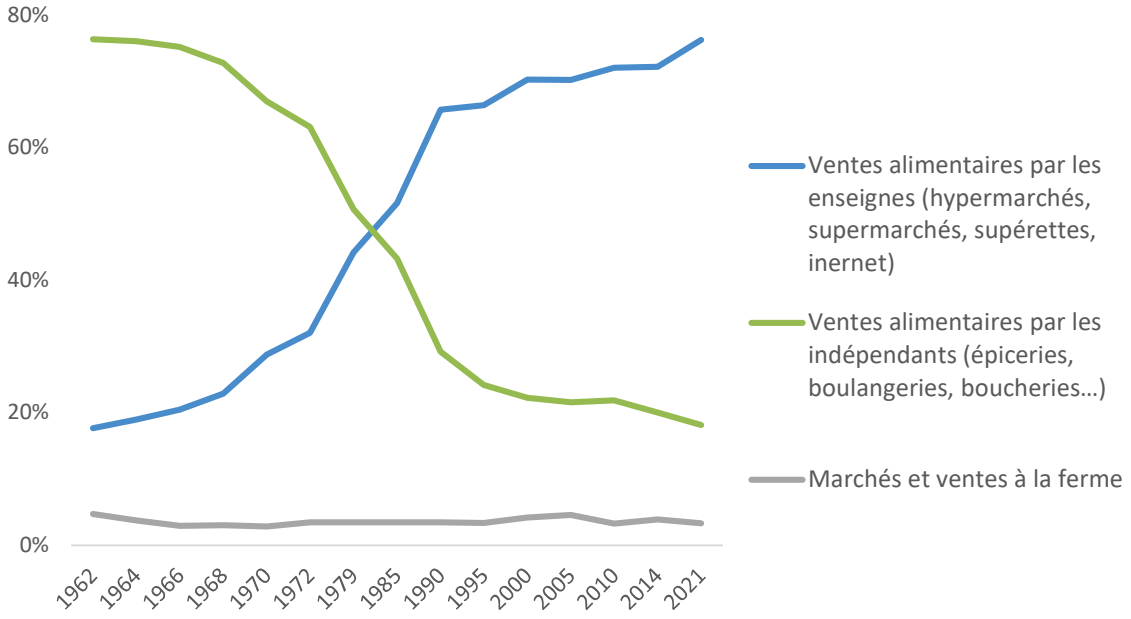

Source : Insee, comptes du commerce, traitement BASIC, 2023

La densité des réseaux de distribution (nombre d'établissements / 10 000 habitants) est présentée dans la figure ci-dessous.

Tableau 9 Densité des réseaux de distribution (nombre d'établissements/10 000 habitants) en 2023

Secteur détaillé	Territoire sélectionné	France
Superettes, petites surfaces alimentaires et autres commerce de détail alimentaires en magasin spécialisé	8,8	7,5
Distribution viandes	8,0	2,3
Grandes et moyennes surfaces	1,5	2,2
Distribution fruits et legumes	0,7	1,0
Commerce de détail de pain/pâtisserie/confiserie	0,7	0,8
Distribution poisson	0,0	0,4
Total	**19,7**	**14,2**

Le territoire sélectionné est le PNR de l'Aubrac.

Source : Sirene, traitement BASIC

Les emplois de la distribution alimentaire dans l'emploi global sont plus importants par rapport à la moyenne hexagonale (presque 7% des emplois totaux du territoire vs. 4% en France hexagonale).

Comme indiqué précédemment, 47 éleveurs et éleveuses commercialisent de la viande bovine en vente directe, cependant la situation exceptionnelle sur le prix des broutards déstabilise cette vente directe.

La restauration

En ce qui concerne la restauration, on note une densité plus grande de restaurants traditionnels - 25,5 établissements pour 10 000 habitants contre 16,4 à l'échelle hexagonale - mais plus faible de restaurants rapides - 9,5 établissements pour 10 000 habitants contre 18,7 à l'échelle hexagonale. Comme le montre la carte ci-dessous qui représente les établissements de restauration en fonction du type de restauration et en fonction du nombre de salariés, le territoire semble assez bien maillé en termes d'offre de restauration, avec cependant quelques zones de concentration de cette offre de restauration.

Figure 41 Etablissement de la restauration

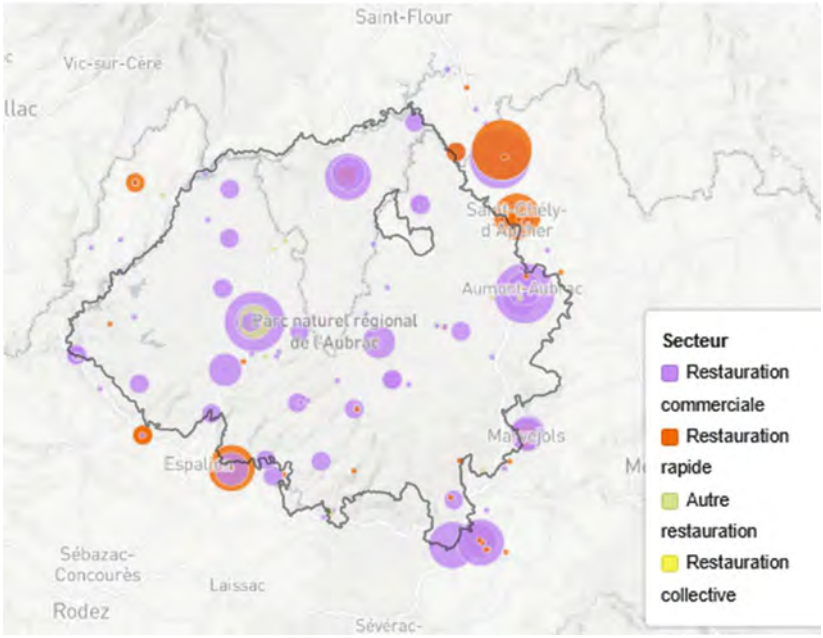

Source : SIRENE, traitement BASIC, 2023

D'après les entretiens réalisés, au vu des contraintes des restaurateurs et restauratrices et des consommateurs et consommatrices, il existe un **enjeu d'approvisionnement de la restauration commerciale et de la restauration rapide avec de la viande issue de PNR de l'Aubrac**. Les enjeux sont les mêmes pour la restauration collective.

2.5.2. Produits consommés sur le territoire

Les données des débouchés **au niveau national** (consommation en France, avant export) sont consolidées et publiées par l'IDELE et Interbev (cf. figure ci-dessous). La **GMS** représente le principal lieu d'achat de la viande bovine (44 % des débouchés).

Figure 42 Débouchés de la viande bovine consommée en France, 2022

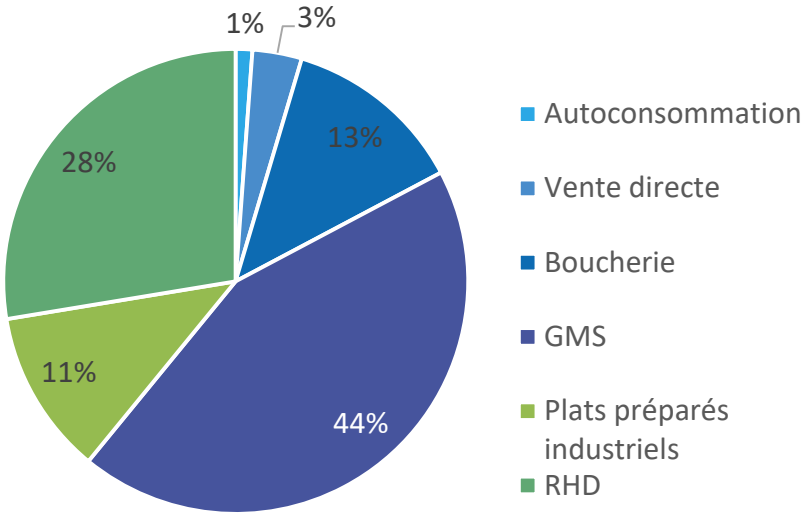

Source : IDELE et Interbev[21], traitement BASIC

Il n'existe malheureusement pas de données de consommation si précises à un niveau plus local. Néanmoins, les circuits d'achat des produits carnés par les consommateurs sont a priori les mêmes sur le territoire du PNR de l'Aubrac qu'au niveau français, plus global.

Pour le calcul de **la consommation locale totale des produits carnés**, nous nous basons sur la consommation totale française de Référentiel Flux (2023) que nous proratisons à la population locale (par rapport à la population nationale)[22]. De plus, le PNR de l'Aubrac étant une destination touristique importante en comparaison de la population locale permanente, nous prenons également en compte la consommation touristique sur le territoire.

[21] https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/10/4-pages-ou-va-le-boeuf-2022-vf.pdf
[22] Données INSEE

Ainsi, la consommation des ménages et des touristes s'élève à 0,48 kT sur le périmètre du PNR. Elle comprend la restauration à domicile (via les achats des ménages en hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité, boucheries) ainsi que la restauration hors domicile (RHD).

Les exportations de produits carnés hors du territoire sont estimées à 10,2 kT. Ces exportations peuvent avoir les mêmes débouchés que ceux de la consommation locale (cf. figure ci-dessus), mais hors du territoire.

Le graphe ci-dessous ajoute ainsi le maillon de la consommation, et dresse donc l'entièreté des flux modélisés de la filière bovin viande.

Figure 43 Flux de produits carnés modélisés consommés sur le périmètre du PNR – volumes (kt)

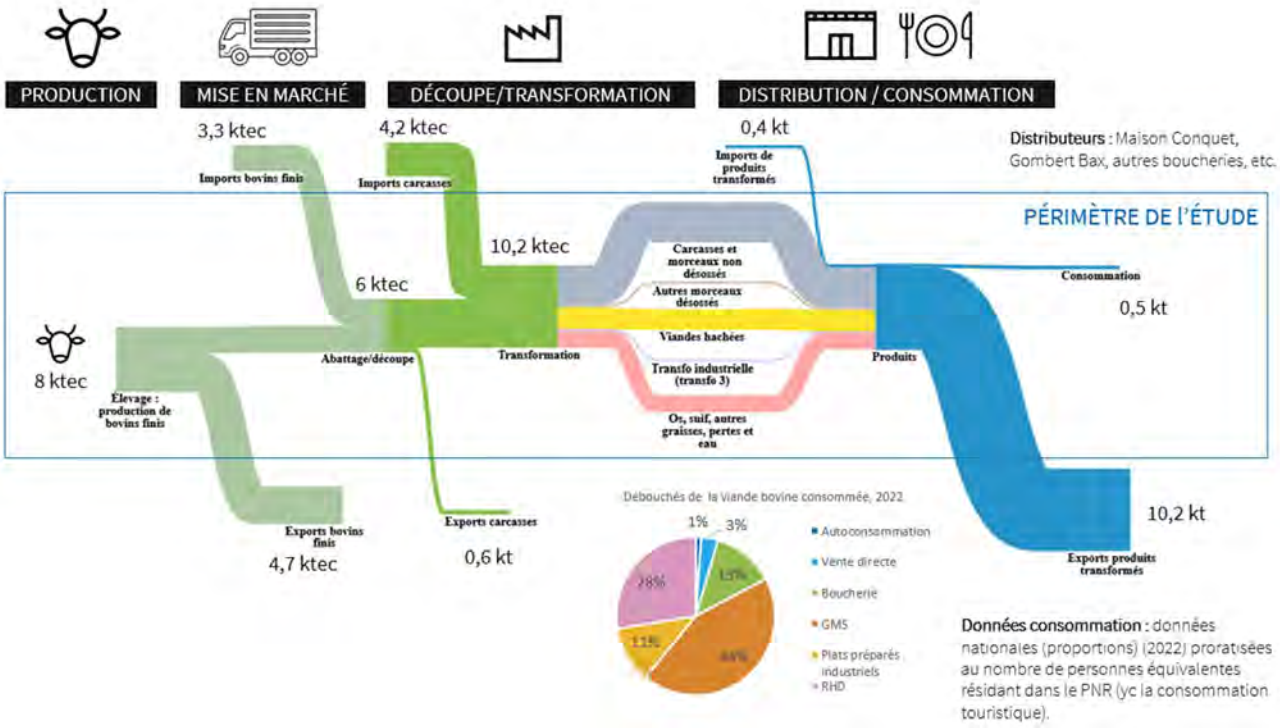

Source : BASIC, 2026

Dans la partie suivante nous nous intéressons aux enjeux de durabilité de la filière : quels sont les impacts associés à la filière ? Ces impacts concernent-ils plus précisément certains produits / acteurs / maillons / débouchés ?

3. Enjeux de durabilité de la filière

1.1. Boussole de durabilité

Afin de déterminer les impacts environnementaux et socio-économiques de la filière bovin viande, nous nous sommes appuyés sur le cadre d'analyse global des enjeux de durabilité écologique et socio-économique développé par le BASIC. Il s'agit d'une boussole de durabilité du système alimentaire.

Pour poser la « toile de fond » des enjeux de durabilité du système alimentaire actuel, des recherches bibliographiques ont été menées afin de passer en revue les cadres de référence en la matière. Cette première passe bibliographique a permis de consolider un état des lieux le plus exhaustif possible des problématiques engendrées sur l'environnement et la société du fait du fonctionnement actuel de nos systèmes alimentaires, en France comme au niveau mondial.

Afin d'organiser ces différentes problématiques en catégories cohérentes, la "théorie du donut" élaborée par l'économiste britannique Kate Raworth[23] a été mobilisée.

Cette théorie se base sur les travaux académiques qui ont, sur les dernières décennies, mis en lumière les limites écologiques de la planète qui constituent un « plafond » à ne pas dépasser pour préserver les écosystèmes et la vie sur Terre[24]. Kate Raworth, a rajouté à ce cadre environnemental un « plancher » de justice sociale qui matérialise les limites socio-économiques qui découlent des droits humains et des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement.

La métaphore visuelle du « donut » associé à cette théorie peut être illustrée de la manière suivante :

- Le cercle extérieur représente les impératifs environnementaux associés à 9 processus qui régulent la stabilité et la résilience du système terrestre (interactions entre la croûte terrestre, l'océan, l'atmosphère et les êtres vivants) et qui, ensemble, fournissent les conditions d'existence dont dépendent nos sociétés. Des seuils à ne pas dépasser sont définis pour chacun d'entre eux sous peine de perdre la stabilité du système et donc l'hospitalité de la Terre (climat, biodiversité, usage des sols, usage de l'eau douce, pollution chimique…).
- Le cercle intérieur dresse la liste de tous les besoins fondamentaux devant être couverts pour bien vivre, selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les Objectifs de Développement Durable des Nations unies et faisant consensus parmi les dirigeants politiques internationaux. On y trouve l'accès à l'eau potable, à la nourriture, à un logement décent, à des installations sanitaires, à l'énergie, à l'éducation, aux soins, ainsi que le droit à un revenu, à l'expression politique et à l'égalité entre les sexes. Tout individu n'ayant pas accès à ces minima vit dans le « trou » du donut. Afin de dépasser une vision uniquement anthropocentrée de ces besoins fondamentaux, nous avons inclus le bien-être animal dans

---

[23] K. Raworth, Doughnut Economics. Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist, 2017

[24] Rockström, Johan, Will Steffen, Kevin Noone, Åsa Persson, F. Stuart Chapin, Eric F. Lambin, Timothy M. Lenton, et al. « A Safe Operating Space for Humanity ». Nature 461, n° 7263 (2009): 472-75. https://doi.org/10.1038/461472a. Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., Biggs, R., Carpenter, S. R., de Vries, W., de Wit, C. A., Folke, C., Gerten, D., Heinke, J., Mace, G. M., Persson, L. M., Ramanathan, V., Reyers, B. & Sörlin, S. Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. Science, 2015

ce cercle intérieur, suivant en cela la Déclaration Mondiale de l'UICN sur l'état de droit environnemental[25] et un nombre croissant de textes internationaux (qui vont ainsi au-delà des travaux de Kate Raworth).

Description des 15 composantes de la boussole

Sur la base d'une revue bibliographique exhaustive et en s'appuyant sur la théorie du donut, les principales problématiques engendrées par les filières alimentaires (production agricole, transformation des produits, transport des marchandises, vente au détail, restauration, consommation…) ont été formalisées et regroupées en 2 catégories :

- Les problématiques environnementales associées au « plafond » des limites planétaires : climat, qualité de l'air, ressource en eau, sols, biodiversité…
- Les problématiques socio-économiques associées au « plancher » des droits humains. Ce faisant, nous ne considérons pas la création de valeur économique comme une fin en soi, mais comme un moyen pour arriver à une finalité sociale : une société plus équitable, permettant à chacun de vivre dignement, en meilleure santé, plus soudée. Nous avons également fait le choix de classer dans ce volet le bien-être animal, afin de dépasser une vision uniquement anthropocentrée des droits fondamentaux, suivant en cela un nombre croissant de textes internationaux[26].

Figure 44 Boussole de durabilité du système alimentaire

Source : BASIC, 2022

[25] UICN, Commission Mondiale de Droit de l'Environnement, Déclaration mondiale de l'UICN sur l'état de droit environnemental, 2016
[26] UICN, Commission Mondiale de Droit de l'Environnement, Déclaration mondiale de l'UICN sur l'état de droit environnemental, 2016

Les problématiques environnementales retenues pour la boussole sont au nombre de sept :

1. le dérèglement climatique, engendré par les différentes émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote) et par les pertes de stockage de carbone (notamment dues aux changements d'affectation des sols et à leur artificialisation) ;
2. la pollution de l'air associée à la formation d'ozone troposphérique, à la formation de particules fines primaires et secondaires [27], à la volatilisation de substances toxiques et aux métaux lourds ;
3. l'érosion de la biodiversité causée par les risques d'exposition des espèces sauvages à des substances toxiques, la dégradation et la fragmentation des habitats naturels ;
4. la dégradation des ressources en eau du fait de la raréfaction des réserves d'eau puisées (irrigation, baisse des capacités de rétention d'eau, installations…) et de la pollution des cours d'eau et nappes phréatiques (nitrates, phosphates, pesticides, antibiotiques, plastiques…) ;
5. la dégradation des sols associée à la baisse de leur qualité physique, biologique et organique, leur dégradation chimique et la perte de sols liée à l'érosion et l'artificialisation ;
6. l'épuisement des ressources non renouvelables, qu'elles soient fossiles (pétrole, gaz) ou minérales (phosphore, potassium, aluminium…) ;
7. le dépassement des capacités des écosystèmes à assimiler les déchets générés tout au long des chaînes alimentaires. L'une des principales causes de cette problématique est le gaspillage qui amplifie par ailleurs tous les impacts précédemment cités, en augmentant les besoins en matières premières, accroissant de ce fait la pression environnementale du système alimentaire.

De manière similaire, 8 problématiques socio-économiques ont été retenues pour la boussole :

1. les impacts sur la santé humaine engendrés par les pertes de qualité nutritionnelle des aliments, les problèmes de qualité sanitaire des aliments, les risques de maladies et les risques physiques et psychosociaux au travail ;
2. les mauvaises conditions de travail et les atteintes au droit du travail en raison des discriminations, de la pénibilité du travail, de la précarité de l'emploi, des atteintes à la liberté syndicale et des risques physiques et psychosociaux au travail ;
3. la non atteinte d'un revenu décent causée par des niveaux de rémunération inférieurs au niveau décent, l'instabilité des revenus, et le manque de visibilité économique ;
4. les inégalités socio-économiques liées aux écarts de revenus et de patrimoines, et à l'accès inégal aux services publics et privés ;
5. Les freins à la démocratie alimentaire qui se concrétisent par des obstacles empêchant d'accéder à une information fiable et indépendante sur le système alimentaire et ses impacts, au droit d'être impliqué dans la définition des politiques agricoles/alimentaires et d'être

[27] Les particules fines sont catégorisées selon leur mode de formation. On les dit primaires lorsqu'elles sont émises telles quelles dans l'atmosphère et secondaires quand elles se forment dans l'air par réactions physico-chimiques à partir d'autres polluants, par exemple les oxydes d'azote (NOx) et l'ammoniac (NH3).

entendu en cas de dommage, à la liberté de choix individuel et collectif (de son alimentation, de son modèle agricole…).

6. la dégradation de la cohésion sociale engendrée par l'absence de mixité sociale et professionnelle, le délitement des liens au sein des filières, l'isolement social et la montée des inégalités socio-économiques ;
7. les risques posés à la sécurité alimentaire du fait des menaces de rupture d'approvisionnement, de l'incapacité à satisfaire la demande par ses propres ressources (au niveau macro) et la précarité alimentaire des ménages (au niveau micro) ;
8. l'atteinte au bien-être animal - atteinte au seul droit fondamental non anthropocentré de la sphère socio-économique - qui est liée aux pratiques douloureuses, au mauvais état de santé, à l'absence de liberté de mouvement, aux faibles surfaces par animal…

Dans cette étude, les premiers éléments de durabilité ont été identifiés à partir de la bibliographie et des entretiens avec les parties prenantes de la filière, pour chacun des maillons. Une bonne partie de ces éléments a pu être corroborée par des données quantitatives, les autres sont restés qualitatifs.

Certains enjeux impactent tous les acteurs de la filière alors que d'autres enjeux concernent plutôt certains maillons ou types d'acteurs. Les icônes positionnées à côté des enjeux ont pour objectif d'indiquer les maillons les plus concernés par l'enjeu selon la légende suivante :

- Production agricole
- Collecte/mise en marché
- Transformation
- Distribution
- Consommation

1.2. Enjeux écologiques

La figure ci-dessous résume les principaux enjeux écologiques identifiés.

Figure 45 Boussole de durabilité de l'alimentation appliquée à la filière viande bovine du PNR de l'Aubrac - Enjeux écologiques

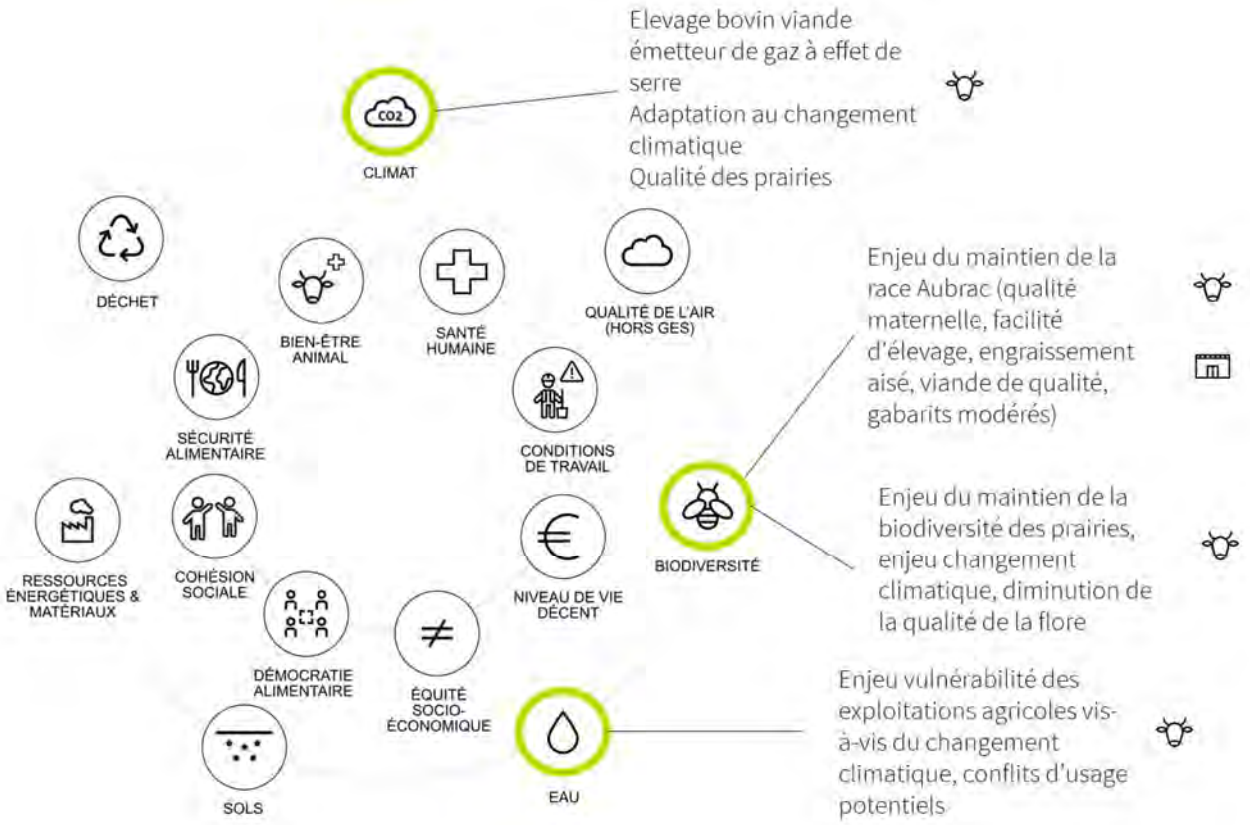

Source : BASIC, 2026

La revue de bibliographie et les entretiens menés lors de l'étude ont fait ressortir les principaux enjeux écologiques suivants :

Le climat

L'élevage contribue au dérèglement climatique, via les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), mais en subit également les conséquences, via par exemple l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse.

Figure 46 Pourcentage des communes du territoire comportant un arrêté sécheresse

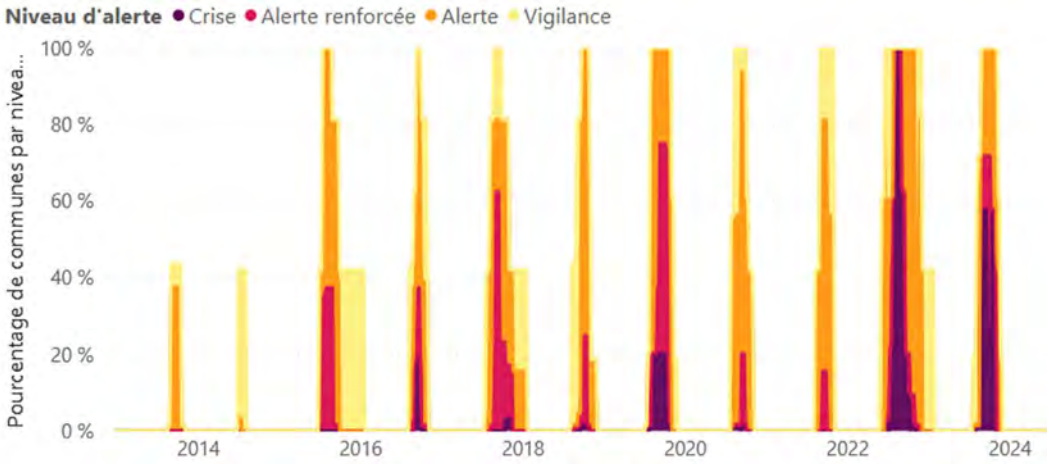

Usages	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise (2)
Irrigation par aspersion des cultures.	Prévenir les agriculteurs.	Interdit entre 11h et 18h. (1)	Interdit entre 9h et 20h. (1)	Interdit.
Irrigation des cultures par système d'irrigation localisée[17] (goutte à goutte, micro-aspersion par exemple).		Autorisé.		Interdit Sauf les semences et plants [18]
Abreuvement des animaux.		Pas de limitation, sauf arrêté spécifique.		
Irrigation dans le cadre de la gestion collective (OUGC).	Proposition de mesures d'anticipation par l'OUGC.	Proposition par l'OUGC de modalités de gestion spécifiques.		Interdit.
Remplissage / vidange des plans d'eau.		Interdit. Sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service de police de l'eau concerné.		
Prélèvement en canaux. (8)		Réduction des prélèvements directs dans les canaux à adapter localement selon les niveaux de gravité en tenant compte des enjeux sécuritaires liés à la baisse des niveaux (fragilisation des berges, des digues, ...).		

Source : dispositif VIGIEAU, 2024

Un indicateur qui peut également être suivi est l'évolution des températures entre 1950 et 2020 :

Figure 47 Evolution de la température moyenne annuelle et décennale à Nasbinals entre 1950 et 202

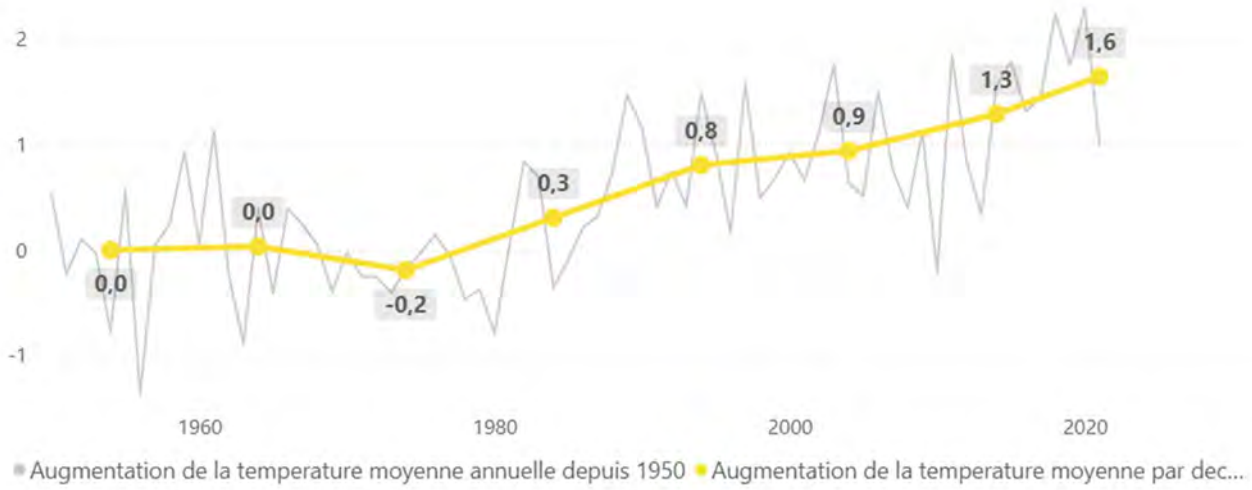

Source : EU Climate Data Store, 2020

Le site Climate Explorer permet de projeter quelques indicateurs climatiques à plusieurs horizons temporels et de les comparer à des indicateurs climatiques actuels. Ainsi, le climat à Nasbinals en 2060 sur la base d'un scénario tendanciel (peu de choses sont faites pour limiter l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, soit un niveau à +2,1°C sur la période 2021-2060) serait le même que le climat actuel à Grenoble avec un été en moyenne 4 degrés plus chaud, un hiver moins froid mais des précipitations à peu près similaires. D'ici à 2050, les projections annoncent d'après le PNR, « un déficit d'eau, une augmentation des périodes de sécheresse et une hausse de la température moyenne de 1,4°C ».

Les évènements climatiques extrêmes impactent les stratégies de pilotage des fermes, notamment la gestion de l'herbe et de la qualité des prairies. L'adaptation au dérèglement climatique fait partie des axes de travail du PNR de l'Aubrac, notamment dans le cadre du projet VAACHERIN (Vulnérabilité, Adaptation, Atténuation face au CHangement climatique de l'Elevage de Ruminants et de porcINs) porté par l'INRAE. Ce projet a pour objectif « d'évaluer la vulnérabilité des productions animales face aux changements climatique et socio-économique à l'horizon 2050, de co-concevoir et d'évaluer des scénarios d'évolution avec les acteurs des territoires permettant conjointement une adaptation des élevages et une atténuation de leurs impacts sur ce dérèglement climatique. [28]»

Biodiversité

Les enjeux sur la biodiversité sont fortement liés aux enjeux climatiques, notamment en ce qui concerne le maintien de la biodiversité des prairies au regard du dérèglement climatique et la diminution de la qualité de la flore. De nombreux travaux sont menés au sein du PNR sur ce sujet.

L'enjeu du maintien de la race Aubrac sur son territoire est ressorti comme un enjeu important lors de certains entretiens. En effet, la race Aubrac est reconnue pour ses qualités maternelles, pour sa facilité d'élevage, pour son engraissement aisé et la viande de qualité, et pour ses gabarits modérés qui répondent notamment aux demandes actuelles au niveau de la consommation, ce qui entraîne comme montré dans la partie I.2.2.1 un développement de la race hors de son berceau historique.

[28] https://climae.hub.inrae.fr/rubriques-verticales2/nos-actions/projets-emblematiques2/projet-vaacherin-2024-2026

1.3. Enjeux socio-économiques

La figure ci-dessous résume les principaux enjeux socio-économiques identifiés.

Figure 48 Boussole de durabilité de l'alimentation appliquée à la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac - Enjeux socio-économiques

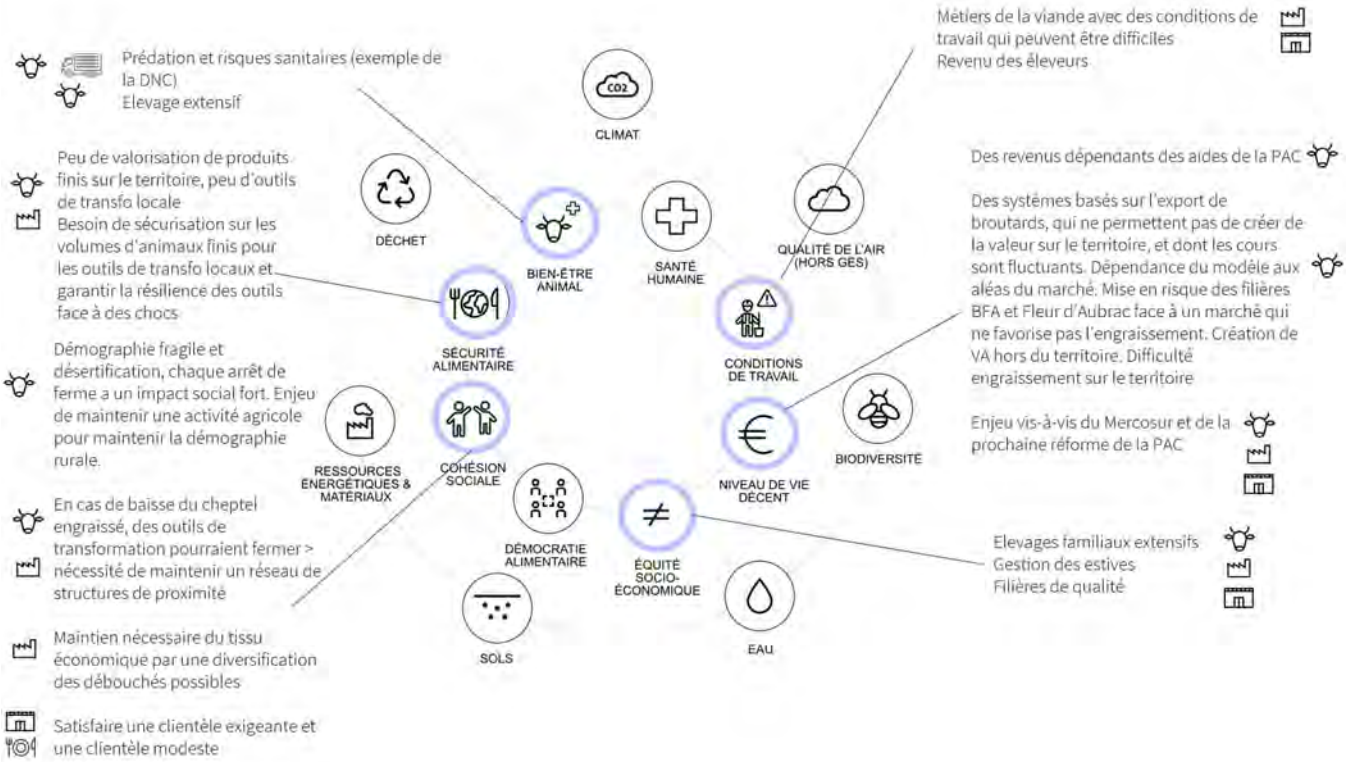

Source : BASIC, 2026

Conditions de travail

Les conditions de travail sont difficiles dans le monde de l'élevage bovin, que ce soit en termes de rythme comme d'intensité : amplitude horaire très élevée, peu voire pas de vacances, faibles revenus (cf. Niveau de vie décent ci-dessous), dépendance aux intrants et aux subventions de la PAC.

De **nouvelles organisations du travail** peuvent se mettre en place et pourraient constituer une opportunité face aux difficultés de recrutement.

Les conditions de travail sont également difficiles dans les métiers de la viande, en terme notamment de pénibilité au travail.

Niveau de vie décent

Le métier d'éleveur génère des revenus relativement faibles, le plus souvent **négatifs** si on ne prend pas en compte les subventions.

La figure ci-dessous représente les revenus courants avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié dans les exploitations spécialisées en bovins viande en Occitanie et en France.

Figure 49 Comparaison de l'évolution des revenus courants par unité de travail non salarié sur l'OTEX bovins viande en Occitanie et en France

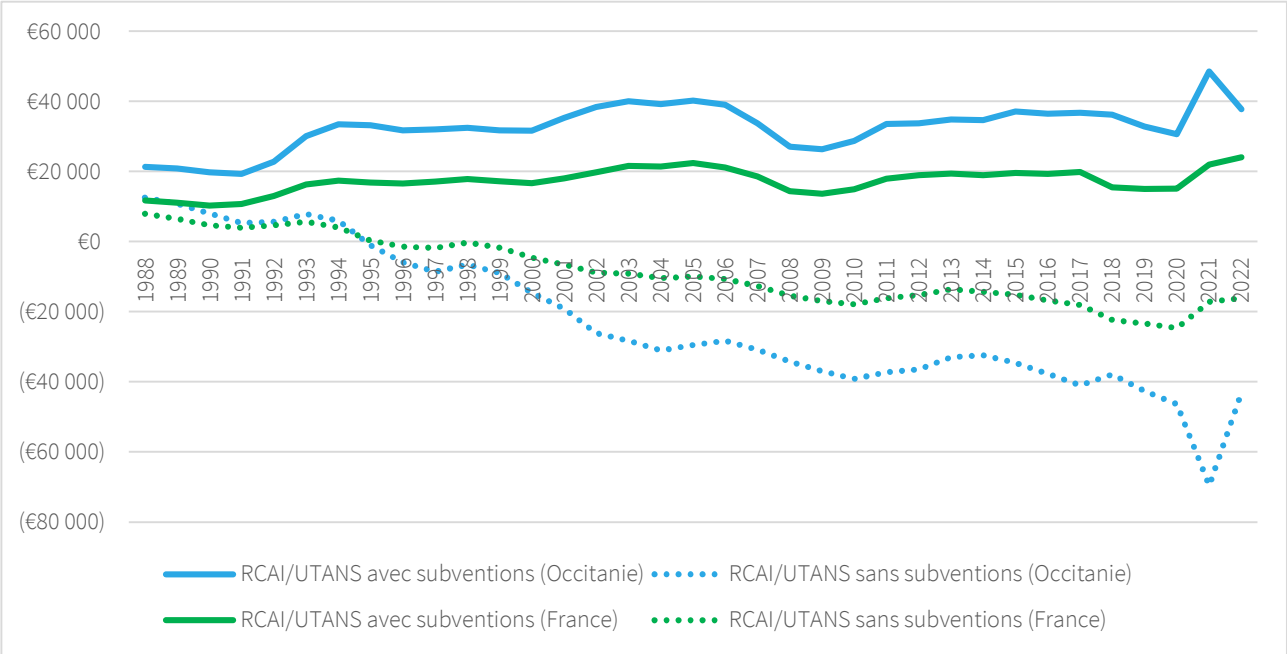

Source : BASIC d'après RICA

La dépendance aux subventions, c'est-à-dire la part des subventions dans le RCAI des éleveurs allaitants est de 215 % en Occitanie ; elle est de 167% en France.

Alors que le revenu avec subventions est plus important en Occitanie qu'en France, le revenu sans subventions des éleveurs allaitants en Occitanie est inférieur à celui des éleveurs en France ; en effet, les aides de la PAC sont plus importantes en Occitanie du fait des conditions de production (ICHN, etc.)

Enfin, les variations de prix connues ces dernières années peuvent impacter directement le revenu et donc le niveau de vie des éleveurs.

Les cours du maigre et des animaux finis sont dans une phase d'augmentation, liée au manque d'offre des animaux du fait de la décapitalisation. Cette situation exceptionnelle d'augmentation du cours des broutards a débuté en 2022. Cependant, elle commence depuis le mois d'avril 2026 à connaître un retournement avec une diminution du cours du broutard de plus d'1 €/kg par rapport au pic du prix connu dans le courant de l'année 2025.

Figure 50 Evolution du prix des broutards Aubrac, 6-12 mois, R, 300-350 kg entre janvier 2014 et mai 2026 au marché de Laissac-Severac L'Eglise

Source : FMBV, https://cotations.fmbv.fr/SiteCotations/Cotations

Figure 51 Evolution des cotations mensuelles de différents types de vaches (vache U, vache R, vache U sous SIQO et vache R biologique)

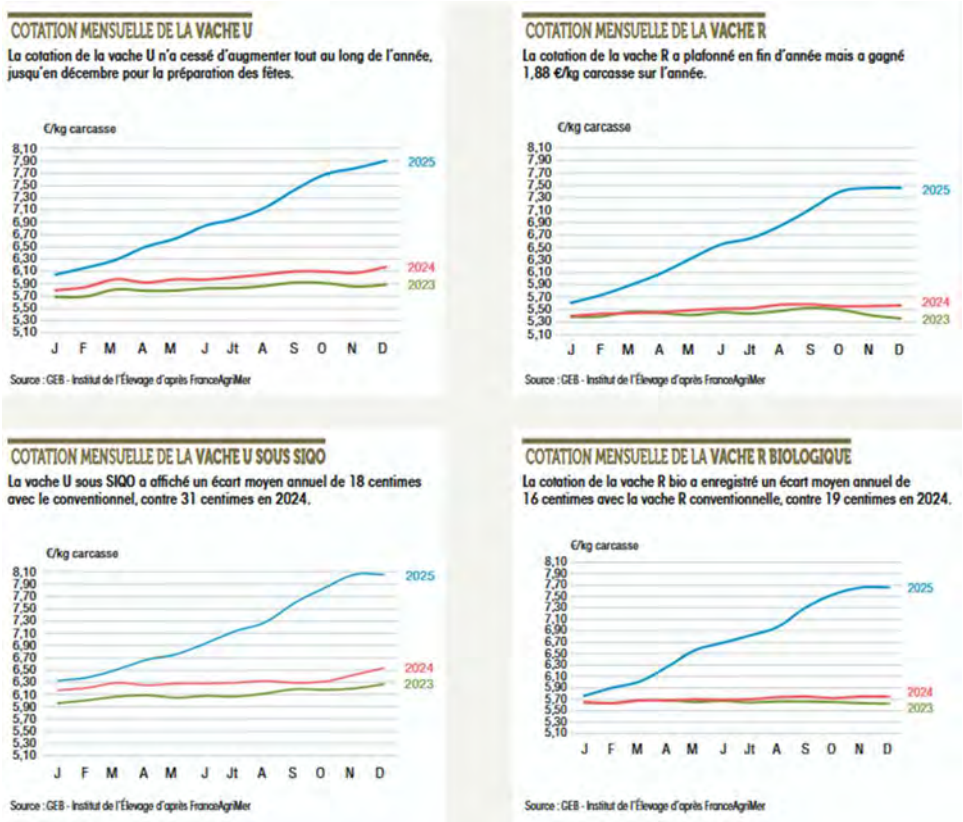

Source : Economie de l'élevage n°563, Idele, janvier 2026

Cette augmentation des cours a un impact sur les résultats économiques des exploitations, d'après l'Idele les situations sont cependant contrastées, notamment en fonction des investissements réalisés, du niveau élevé des charges et des risques sanitaires persistants.

Figure 52 Evolution des résultats courants/unité de main d'œuvre exploitant des principaux systèmes d'élevage bovin viande spécialisés conventionnels

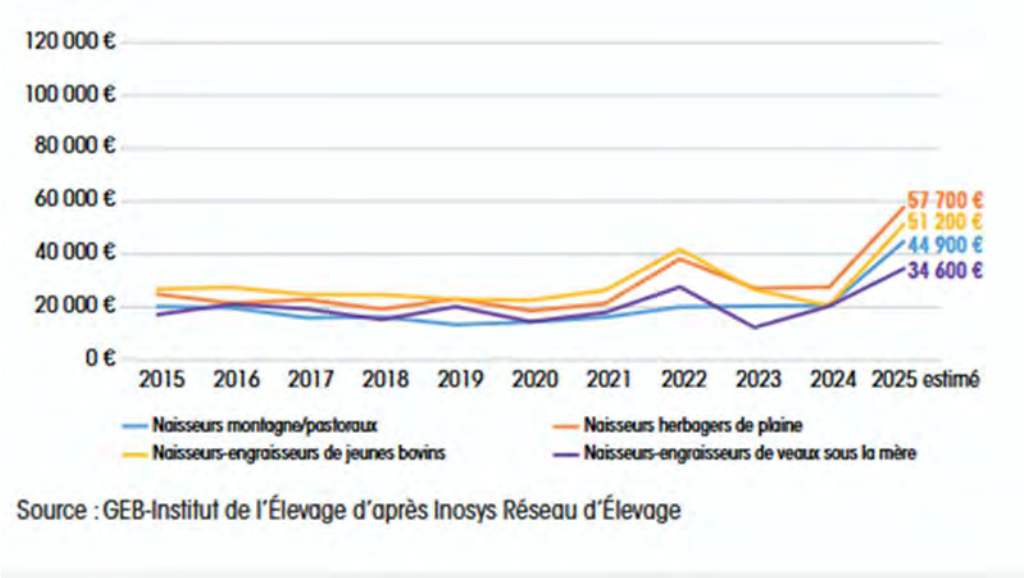

Source : Economie de l'élevage n°563, Idele, janvier 2026

Sécurité alimentaire

Les enjeux de conditions de travail et de revenus décents ont un impact sur le renouvellement des générations.

Au niveau du PNR de l'Aubrac, le dernier recensement général agricole organisé en 2020 fait ressortir les caractéristiques suivantes :

- L'âge moyen des chefs d'exploitation sur le PNR est de 50 ans, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne française qui est de 51 ans.
- 21% des chefs d'exploitation et coexploitants ont plus de 60 ans en 2020.
- Le devenir des exploitations avec un chef d'exploitation ou un coexploitant de plus de 60 ans en 2020 est incertain pour 148 exploitations soit 9% des exploitations totales du territoire qui représentent 7% des surfaces, 18 exploitations vont disparaître au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations, ce qui représente 1095 ha.
- Pour le reste des exploitations dont le chef d'exploitation ou un coexploitant a plus de 60 ans, soit l'exploitation sera reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers (7% des exploitations et 8% des surfaces) soit le départ à la retraite n'est pas envisagé dans l'immédiat (11% des exploitations et des surfaces), cette dernière situation posant la question de la difficulté de partir à la retraite pour un certain nombre de chefs d'exploitation et de la transmissibilité de leur exploitation.

Depuis les 10 dernières années, **le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 14% sur le territoire de l'Aubrac, quand la surface moyenne de ces exploitations a augmenté de 14% pour s'établir à 88 ha soit plus du double d'il y a 40 ans** comme le montre le graphique ci-dessous :

Figure 53 Evolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne des exploitations sur le PNR de l'Aubrac entre 1970 et 2020

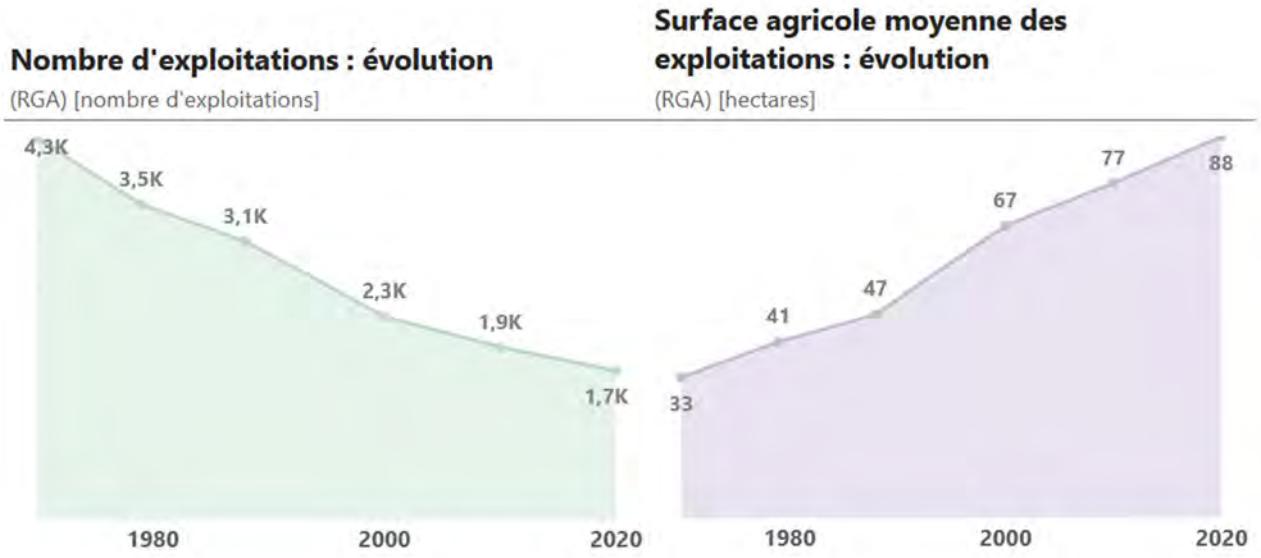

Source : Recensements généraux agricoles, traitement BASIC

Cette évolution est plus lente qu'en France hexagonale, où le nombre d'exploitations a diminué de 20% entre 2010 et 2020 alors que la surface moyenne a augmenté de 25% pour s'établir à 69 ha.

La diminution du nombre d'exploitations est un phénomène observé sur la totalité des communes du territoire, seulement 7 communes se démarquent avec une stabilité voire une augmentation du nombre d'exploitations agricoles. La variation du nombre d'exploitations par commune est représentée sur la carte ci-dessous.

Figure 54 Evolution du nombre d'exploitations par commune entre 2010 et 2020

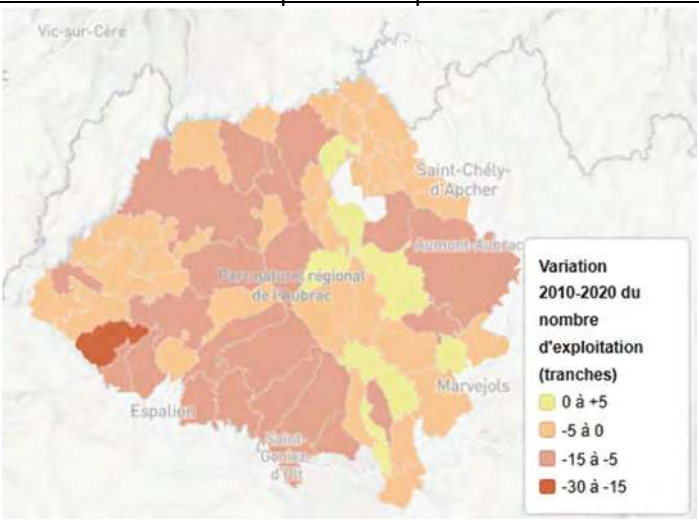

Source : Recensements généraux agricoles, traitement BASIC

La démographie sur le territoire est fragile, la non reprise d'une ferme sur le territoire a un impact social fort. L'enjeu de maintien de l'activité agricole sur le territoire pour maintenir la démographie et le dynamisme rural est important sur le territoire, au vu de l'organisation économique actuelle du territoire.

Au niveau de la consommation, il est important de faire ressortir l'enjeu de différentiel de pouvoir d'achat des consommateurs de viande Aubrac, et du défi pour les distributeurs de pouvoir satisfaire à la fois une clientèle modeste et une clientèle à plus fort pouvoir d'achat.

Équité socio-économique

Au niveau agricole, l'équité socio-économique pose la question du patrimoine des fermes. L'accès aux estives apparaît comme un enjeu d'équité socio-économique dans la mesure où cette dernière est plus ou moins sécurisée selon les modalités de propriété des fermes.

Cohésion sociale

Plusieurs éléments pourraient constituer des facteurs de risque en ce qui concerne la cohésion sociale du territoire :

- L'arrêt et la non reprise d'exploitations agricoles peut avoir un impact social important à l'échelle d'une commune. Le maintien d'une activité agricole sur le territoire permet de maintenir la démographie rurale et donc une cohésion sociale.
- En cas de baisse du cheptel engraissé, des outils de transformation pourraient fermer, ce qui aurait un impact sur le tissu économique et sur le maillage par des structures de proximité sur le territoire.

La présence de signes officiels de qualité sur le territoire est une force pour la cohésion sociale du territoire, à la fois pour mettre en valeur les éleveurs du territoire et leur production et pour développer des filières territorialisées avec une gouvernance partagée malgré les limites mises en avant dans la partie I.2.2.2.

Bien-être animal

Le non-respect du bien-être animal est un sujet qui revient régulièrement dans l'actualité, parfois à l'occasion de la sortie de documentaires révélant des mauvaises conditions et/ou pratiques dans le domaine de l'agriculture/élevage ou de l'agro-alimentaire. En parallèle, le grand public plébiscite de plus en plus des pratiques d'élevage plus respectueuses des animaux et moins intensives, mais aussi plus de transparence. L'élevage extensif herbager pratiqué sur le PNR de l'Aubrac peut être considéré comme un élevage plus respectueux du bien-être animal que certains élevages plus intensifs. L'image qui s'en dégage pour le consommateur est identifiée comme étant positive.

Les risques sanitaires et la prédation sont deux enjeux qui peuvent venir dégrader le bien-être animal sur le territoire. Avec le dérèglement climatique et l'augmentation de la taille des troupeaux, les risques sanitaires de développement de maladies sont plus prégnants pour l'élevage.

II. Réflexions prospectives

1. Introduction

1.1. Objectifs et démarche

Dans cette seconde partie, nous reprenons les résultats principaux des discussions qui ont eu lieu lors des 2 premiers ateliers menés avec les acteurs du territoire. Ces réflexions prospectives sont complexes à mener dans un contexte instable et court termiste tant en ce qui concerne les évènements géopolitiques, les décisions politiques européennes et françaises, les événements climatiques, etc.

L'objectif de cette réflexion prospective est de construire une vision souhaitable pour la filière bovin viande et a contrario de visibiliser ce que les acteurs de la filière ne souhaitent pas sur leur territoire.

Ce travail nous a permis d'identifier les verrous et les risques qui pèsent sur la filière pour ensuite proposer des pistes d'action ciblées.

1.2. Ateliers

L'exercice prospectif de cette seconde partie de l'étude s'appuie sur deux ateliers menés avec les acteurs locaux.

Le premier atelier avec les acteurs locaux avait pour objectif d'identifier les perspectives d'évolution de la filière viande bovine à 8 ans, selon l'évolution de plusieurs facteurs de variabilité. Lors de cet atelier, plusieurs facteurs ont été proposés aux trois groupes formés par les personnes participant à l'atelier :

- Augmentation puis stabilisation du prix du broutard,
- Baisse du prix du broutard (entrée en vigueur du Mercosur par exemple),
- Enjeu sanitaire : la DNC arrive sur une partie du territoire (50% du territoire est concerné),
- Hausse des aides à l'engraissement,
- Hausse du prix des matières premières (céréales, autres…),
- Départ en retraite de 10 % des éleveurs et éleveuses (conséquences sur baisse du nombre d'exploitations, baisse du nombre d'animaux, et agrandissement des exploitations restantes),
- Difficultés de recrutement accrues dans les métiers d'abattage et transformation,
- Forte diminution de la demande de la restauration commerciale et augmentation de la restauration rapide,
- Renforcement du report de consommation de viande bovine sur de la viande de poulet.

Les trois groupes ont identifié les facteurs de variabilité sur lesquels ils souhaitaient approfondir leur réflexion sur la base des questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences du facteur de variabilité considéré sur la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac, pour tous les maillons de la filière, dans un mois, dans un an et dans huit ans ?
- Qu'est-ce que les projections créées vous font dire, est-ce que ces évolutions vous conviennent, sont-elles inéluctables ?

À partir des retours de cet atelier, nous avons identifié les vulnérabilités et risques pour la filière viande bovine du PNR de l'Aubrac. Ces éléments ont été formulés sous forme de « nœuds », ou tensions associées à la filière bovin viande. Sept nœuds ont été identifiés.

Le deuxième atelier a permis d'échanger avec les participants sur les 3 nœuds que le COPIL avait préalablement priorisés. Il a permis d'identifier les évolutions souhaitables à engager pour résoudre ces nœuds ou au contraire les évolutions tendancielles dont certaines ne sont pas souhaitables pour la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac.

2. Les évolutions projetées en fonction des facteurs de variabilité

2.1. Facteur de variabilité : prix du maigre qui augmente et se stabilise

Lors du premier atelier organisé en novembre 2025, le cours des broutards était en forte augmentation comme précisé dans la partie I.1.3.1.

C'est dans ce contexte que les participants à l'atelier ont choisi d'identifier les conséquences d'une stabilisation du cours du broutard à des prix aussi élevés qu'en 2025.

De ce test sont ressortis les éléments suivants :

- A court terme, les conséquences d'une stabilisation du prix du maigre à un niveau aussi élevé qu'en 2025 auraient un impact direct sur les outils de transformation et de distribution[29]. Les bouchers et les maquignons entreraient dans une démarche « de cueillette » pour s'approvisionner. Cette tendance pourrait fragiliser les outils de la filière, qui iraient s'approvisionner en dehors de leur périmètre habituel et qui n'auraient pas de visibilité sur les volumes à abattre ou à transformer. Cette augmentation du prix du maigre pousserait aussi le prix des animaux finis, avec une augmentation du prix de la viande en boucherie, ce qui limiterait la consommation de viande bovine (report de consommation sur d'autres types de viande).
- A moyen terme, si le cours du maigre se stabilisait à ce niveau, les éleveurs qui n'engraissaient que quelques animaux arrêteraient cet engraissement. Il a été partagé que si une exploitation arrêtait l'engraissement même temporairement, cela favoriserait l'arrêt, sur le long terme, de l'atelier d'engraissement sur l'exploitation.
- Un facteur qui pourrait pousser les éleveurs à continuer d'engraisser serait la baisse du cours des céréales et des matières premières qui sécuriserait l'engraissement des animaux. Les éleveurs naisseurs-engraisseurs ayant investi dans des bâtiments continueraient à engraisser.

[29] Actuellement, les exploitations qui engraissaient quelques animaux ont pour certaines déjà arrêté de le faire, du fait d'un marché qui favorise un broutard bien valorisé avec un écart de prix très faible par rapport à une bête engraissée

- Une diminution du nombre d'animaux engraissés sur le territoire aurait pour conséquence une importation de viande d'autres régions en France et d'autres pays notamment dans le cadre du Mercosur. La diminution de l'offre d'animaux engraissés aurait aussi une conséquence sur le prix du piécé et donc des impacts sur la consommation de viande rouge. La demande de la restauration collective évoluerait au vu de l'augmentation du prix de la viande rouge, même sur la catégorie du haché (avec des tendances déjà à l'œuvre comme l'intégration de protéines végétales dans les steaks hachés avec des compositions 50% viande hachée et 50% matière végétale). Pour limiter cette situation, il serait nécessaire de mettre en place de la contractualisation et de la planification de la production avec un contrat entre les éleveurs, les abatteurs et les bouchers pour sécuriser les approvisionnements dans une approche filière territorialisée.
- A plus long terme, l'engraissement pourrait être presque inexistant sur le territoire, avec une évolution des systèmes vers des systèmes exclusivement naisseurs. Les animaux seraient exportés vers d'autres régions françaises où l'engraissement est plus facile à gérer ou à l'international. Les filières de qualité pourraient ainsi être affaiblies sur le territoire du PNR. Cette diminution de l'offre aurait pour conséquence des fermetures d'outils de transformation sur le territoire. Les outils de distribution importeraient la viande d'autres régions françaises ou d'autres pays, avec un délitement du lien entre les maillons de la production et de la distribution/consommation. Les restaurateurs ne pourraient plus communiquer et valoriser l'image de la vache race Aubrac. Cela pourrait entraîner une perte de la maitrise de la qualité de la viande vendue sur le territoire. Cette disparition de l'engraissement entrainerait aussi une perte de l'image de l'élevage extensif à l'herbe, notamment dans les estives des animaux de race Aubrac - or c'est cette image qui est la plus importante pour les consommateurs. La baisse de la consommation de viande bovine se prolongerait avec une augmentation de la consommation d'autres produits animaux qui ne sont pas à ce jour produits sur le territoire de l'Aubrac.
  Cependant, afin de maintenir l'engraissement sur le territoire, des systèmes d'intégration pourraient être mis en place par les abatteurs.

Des facteurs exogènes au territoire du PNR de l'Aubrac pourraient amener les éleveurs à continuer d'engraisser, notamment la réforme à venir de la PAC pour la période 2028 – 2034.

En effet, la PAC influence en partie les choix de production des éleveuses et éleveurs, on peut notamment penser aux évolutions de primes telles que la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes. Un autre exemple est la prime spéciale aux bovins mâles, ou encore la dernière réforme de la PAC (2023-2027) où la France a fusionné les paiements couplés à la vache (allaitante et laitière) et une aide unique à l'UGB (de plus de 16 mois). Dans la nouvelle PAC 2028–2034, qui est actuellement en discussion, plusieurs évolutions pourraient encourager le maintien des animaux sur l'exploitation et ainsi l'engraissement[30], notamment le maintien, voire le renforcement des aides couplées bovines

[30] https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/D%C3%A9cryptage/202509-IB0525-CFP%20PAC.pdf Cet article décrypte la proposition de la Commission Européenne de cadre financier européen pluriannuel pour la période 2028-2034.

: cela rendrait plus rémunérateur le fait de garder les animaux plus longtemps plutôt que de les vendre maigres. Également, une orientation générale de la PAC vers la résilience et la sécurité alimentaire, via la réduction de la dépendance aux importations de viande bovine et la valorisation locale des animaux, qui pourrait rendre l'engraissement sur l'exploitation cohérent avec les objectifs européens.

Le schéma ci-dessous présente un exemple de test de variabilité réalisé lors de l'atelier 1.

Figure 55 Evolution de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac dans le cas d'un prix du maigre qui augmente et se stabilise

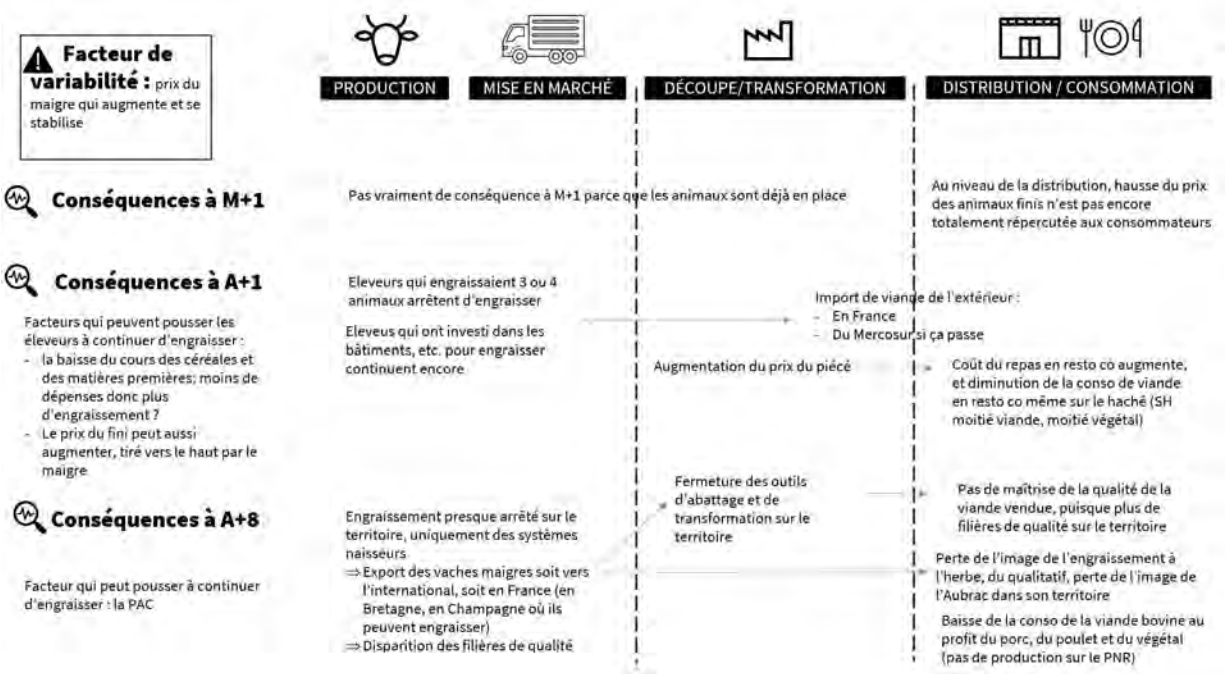

Source : BASIC et GRAP, 2026

2.2. Facteur de variabilité : départ en retraite des éleveurs

Le deuxième facteur de variabilité testé est **le départ à la retraite des éleveurs sur le territoire du PNR** de l'Aubrac. Au niveau national, dans les 10 prochaines années, un agriculteur sur deux partira à la retraite, et la majorité d'entre eux ne trouvent pas de repreneurs. L'élevage, en particulier bovin viande, est affecté par cette crise des vocations, dans un contexte de diminution importante du cheptel bovin, générée par d'importantes difficultés économiques. A l'échelle française, les éleveurs bovin viande ont un revenu et une rentabilité des capitaux parmi les plus faibles.

Les **conséquences de cette évolution de la démographie agricole pourraient être les suivantes** :

- Les **entités agricoles deviendraient moins nombreuses avec un partage des terres entre différentes exploitations entrainant un agrandissement des exploitations**. La **transmissibilité des exploitations serait de plus en plus complexe** avec des transmissions et une gestion du foncier qui pourraient devenir uniquement possible dans un cadre familial ou via des

sociétés. Le prix de vente des exploitations serait élevé. Le développement de structures d'exploitations telles que les GAEC pourrait s'accentuer dans ce cadre.

- La diminution du nombre d'exploitations agricoles pourrait entraîner une augmentation de la taille des troupeaux par exploitation sur le territoire. Une augmentation de la surface des exploitations et du nombre d'animaux à gérer sur les fermes limiterait leur capacité d'adaptation avec plus de charges (emprunt, investissement) et pourrait entraîner des difficultés économiques. L'agrandissement des fermes pourrait également avoir des impacts sanitaires (comment gérer les maladies dans ces grands troupeaux ?). Enfin, les grandes exploitations pour limiter leurs charges devraient être de plus en plus autosuffisantes mais l'agrandissement pourrait entraîner une diminution de l'autonomie fourragère et ainsi favoriser l'approvisionnement avec une alimentation animale à bas coûts. L'agrandissement des fermes pourrait également nécessiter plus de mécanisation, les pentes s'enfricheraient car pas mécanisables ce qui interrogerait sur le maintien du paysage, l'image du PNR, etc.

- La diminution de la démographie agricole viendrait aussi poser la question de la baisse de l'attachement à l'Aubrac, de sa valorisation et ainsi que de l'isolement des producteurs et productrices.

- L'évolution de la démographie agricole poserait quant à elle la question de l'évolution de la capacité à maintenir une gouvernance des outils collectifs gérés par des éleveurs.

- Au global, la baisse du nombre d'actifs agricoles aurait un impact sur le paysage, sur le bâti et sur la cohésion sociale.

2.3. Facteur de variabilité : dérèglement climatique

Le troisième facteur de variabilité étudié est le dérèglement climatique et notamment son impact sur la diversité et la productivité des prairies.

Les éleveurs sont en constante adaptation face au dérèglement climatique, l'objectif étant de développer des prairies les plus adaptées et résilientes aux différentes conditions climatiques. Une des conséquences du dérèglement climatique est l'achat de matières premières pour les producteurs qui devient une variable d'ajustement qui peut faire exploser les charges, et entraîne une perte de l'autosuffisance sur les productions mises en place sur l'exploitation.

A moyen terme, les conséquences du dérèglement climatique pourraient être :

- Une qualité de la flore des prairies différente,
- Une baisse du taux de chargement,
- Une spéculation foncière renforcée dans la mesure où des éleveurs pourraient acheter des terres pour avoir plus de ressources fourragères. La ressource en herbe deviendrait une ressource payante, ce qui pourrait déstabiliser économiquement de nombreuses exploitations de l'Aubrac, dont le système repose sur un système herbager,

- Un changement des pratiques d'engraissement,
- Des enjeux de gestion de l'eau et de l'abreuvement,
- Des enjeux de gestion des maladies.

Ces évolutions pourraient entraîner une diminution de l'offre en vaches finies sur le territoire avec une augmentation des prix à la vente. Ces évolutions déstabiliseraient les outils de production du territoire et auraient des conséquences sur les prix de vente consommateur de la viande rouge.

A plus long terme, le dérèglement climatique pourrait entraîner des modifications :

- Sur les productions des fermes, avec une diversification des productions pour une résilience des fermes plus importante aux événements climatiques extrêmes
- Sur **les systèmes de production, avec la mise en place de deux périodes de vêlages**[31] par exploitation agricole, ce qui pourrait être une opportunité pour :
    - les fermes : lisser la trésorerie,
    - les transformateurs et distributeurs : lisser les approvisionnements (aujourd'hui, pic de sorties au moment de la sortie et de l'entrée en bâtiment et peu d'animaux disponibles en juillet/août),
- Sur les pratiques agricoles, et notamment sur l'implantation d'infrastructures agro-écologiques telles que des haies,
- Sur les races présentes sur le territoire, en s'orientant vers des races qui valorisent au mieux l'herbe (avec des croisements Angus par exemple).

2.4. Conclusion des tests de variabilité réalisés

Les tests de variabilité ont permis d'identifier les possibles conséquences d'évolutions qui sont déjà en cours ou qui peuvent encore être anticipées :

- L'agrandissement des fermes et la transmissibilité de ces dernières,
- L'évolution de la population agricole et en vis-à-vis les questionnements sur les outils dont une partie de la gouvernance est assurée par des éleveurs (coopératives, outils de transformation, labels, etc.).

Certaines évolutions possibles viennent fragiliser le territoire, notamment l'affaiblissement des filières de qualité, le maintien d'atelier d'engraissement dans des petites exploitations et le savoir-faire des producteurs et productrices. Par ricochet, ces évolutions fragilisent également des outils de transformation et des outils de distribution de proximité et de qualité. Le travail réalisé sur l'image et la valorisation du territoire de l'Aubrac, notamment par rapport au tourisme pourrait en pâtir.

Cependant, certaines de ces évolutions peuvent constituer des opportunités pour le territoire :

- L'affaiblissement de l'engraissement sur les exploitations individuelles pourrait entraîner la mise en place de structures collectives d'engraissement (même si ce type de structures peut

[31] Le système traditionnel sur l'Aubrac est de réaliser des vêlages l'hiver dans les étables avec une logique d'économie de ressources fourragères et une mise à l'herbe durant l'estive quand les ressources sont les plus abondantes et les besoins des animaux les plus importants. Le dérèglement climatique pourrait entraîner une modification de ces périodes de vêlâge dans la mesure où les sécheresses limitent les ressources fourragères en été.

poser des questions sur certains enjeux de durabilité sociaux et écologiques) ou la mise en place de systèmes d'intégration par les abatteurs
- La mise en place de la contractualisation et de la planification
- Le positionnement des éleveurs du PNR sur des productions haut de gamme pour continuer à avoir une valorisation de la production du territoire
- Une nouvelle organisation des périodes de vêlage pour permettre un lissage dans l'approvisionnement d'animaux engraissés du PNR auprès des transformateurs et des distributeurs.

III. Nœuds stratégiques de la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac

Les évolutions identifiées ne sont pas toutes souhaitées par les acteurs présents aux différents ateliers ou rencontrés en entretiens. Il existe donc une tension entre les évolutions possibles de la filière et la vision souhaitable de la filière.

Si le statu quo est maintenu et qu'aucune action n'est mise en place pour essayer de déverrouiller ce nœud stratégique, la trajectoire d'évolution de la filière bovin viande du PNR de l'Aubrac a toutes les chances de rester orientée dans sa direction tendancielle (sauf choc externe), avec un risque de prolongation de la dégradation de sa durabilité et de sa résilience.

À contrario, si les pouvoirs publics et les acteurs des filières et du territoire s'emparent de la problématique et parviennent à dénouer la situation, on peut penser que la filière bovin viande aura plus de marges de manœuvre et de choix possibles pour atteindre la vision souhaitable dans les années à venir.

Figure 56 Schématisation d'un « nœud »

Source : BASIC, 2023

Au vu des éléments issus du diagnostic, des échanges sur les tendances d'évolution de la filière bovin viande, sept nœuds stratégiques ont été identifiés. Ils sont décrits dans la suite du rapport, les trois premiers étant plus détaillés dans la mesure où ils ont été priorisés et travaillés en atelier.

1. Nœud #1 : une pérennité incertaine des filières d'engraissement en conventionnel ou filière de qualité

Lors des entretiens et des ateliers, l'ensemble des acteurs de la filière bovin viande (en conventionnel et en filières de qualité), a mis en avant une volonté commune de maintenir voire développer l'engraissement pour contribuer à la commercialisation d'animaux engraissés sur le territoire.

Le contexte de prix du maigre qui s'établit à un prix historiquement haut, même s'il connaît depuis le mois d'avril 2026 une stabilisation, favorise l'exportation du maigre dans une logique de "cueillette" et d'opportunité de marché. De plus, l'écart entre les prix des filières de qualité et du conventionnel n'incite pas forcément à l'engraissement, sur les exploitations où le système naisseur est prédominant. Les résultats économiques et les stratégies mises en place autour de l'élevage bovin sont très dépendants de la politique agricole commune.

Or, plusieurs acteurs ont mis en avant le fait que les filières de qualité ont historiquement permis de tirer le prix du conventionnel Aubrac vers le haut et maintenir des prix intéressants pour l'ensemble de la filière. Ils ont également fait remonter la perte de savoir-faire de certains éleveurs sur l'engraissement, l'absence de céréales localement pour l'engraissement, la méconnaissance de références techniques sur les résultats à long terme de l'engraissement et la pérennité du modèle pour les fermes mais aussi sur le tissu économique du territoire et notamment sur les emplois. Les forts enjeux économiques de l'engraissement à court terme pour les exploitations sont, quant à eux, assez visibles - prix de l'alimentation, besoin de main d'œuvre, besoin de trésorerie et prise de risque lié au vivant– de même que les changements sociaux d'organisation et habitudes de travail.

Les disponibilités de surfaces (prairies, céréales) sur le territoire ne sont pas suffisantes pour assurer le développement de l'engraissement. Afin de développer l'engraissement, plusieurs stratégies pourraient être mises en place : importation de matières premières de territoires de proximité, espacement des temps de pâturage, engraissement sur des territoires de proximité, etc.

L'évolution de la démographie agricole sur le territoire pourrait avoir des conséquences sur les capacités de production. Le maintien d'outils de transformation sur le territoire est également à suivre, dans le contexte actuel compliqué du milieu de chaîne pour les filières animales (recrutement, respect de l'équilibre matière, saturation des outils, etc.).

Une projection tendancielle, c'est-à-dire si les tendances actuelles se prolongent, sans coordination forte, pourrait être la suivante :

- Le nombre d'exploitations diminue, la taille des exploitations restantes augmente, la surface agricole utile se maintient. Au niveau des exploitations, le chargement diminue. L'engraissement diminue sur les exploitations qui ne produisent que quelques animaux engraissés. Les exploitations avec de plus grands cheptels sont plus nombreuses, ce sont elles qui sont le plus susceptibles d'arrêter l'engraissement du fait des coûts de structures plus importants. Par manque d'animaux, les filières de qualité se retrouvent dans une situation compliquée. Cela peut avoir comme conséquence une augmentation de la variabilité des revenus et pertes de capacités d'investissement pour les petites et moyennes exploitations. Des structures d'engraissement conséquentes sont créées.
- Les abatteurs et transformateurs n'ont pas de visibilité sur leurs approvisionnements du fait de la forte variabilité de la disponibilité des animaux engraissés. Les amplitudes d'abattage diminuent dans les abattoirs régionaux, ce qui entraînent la fermeture de certains. Les coûts

de transport et d'abattage augmentent. Les acteurs de la transformation /distribution s'approvisionnent auprès de filières de qualité nationales ou internationales, mettant en risque des contrats d'approvisionnement sur des débouchés pour l'Aubrac conventionnel. Cette situation renforce la spéculation et la forte variabilité prix sur les animaux engraissés.
- Par manque de disponibilité et d'accessibilité prix (restauration collective et commerciale), la consommation de viande Aubrac par le territoire diminue.

Une projection souhaitable pourrait être la suivante :

- La commercialisation d'animaux engraissés en conventionnel ou sous signes de qualité se maintient voire se développe notamment pour les exploitations de petite et moyenne taille. On assiste à une organisation et massification de l'engraissement par les acteurs (organisations de producteurs, coopératives, éleveurs et éleveuses) pour assurer une disponibilité et sécurité pour les acteurs locaux de la transformation et distribution et afin de maitriser les coûts. Des ateliers d'engraissement collectifs se mettent en place, en bâtiment, sur les zones du PNR les plus adaptées. Des ateliers d'engraissement sont aussi intégrés par les abatteurs pour les vaches de réformes ou Aubrac et croisés en conventionnel, la valorisation des vaches de réforme est améliorée.
- Des contrats tripartites avec engagement d'approvisionnement entre producteurs, abatteurs et distributeurs pour les filières de qualité sont développés. Le capital risque de l'éleveur pour maintenir des animaux plus longtemps sur son exploitation est pris en compte ce qui permet une sécurisation des revenus.
- Afin d'assurer la production de ces animaux engraissés, l'autonomie fourragère est maintenue et des partenariats sont mis en place pour les achats d'aliments et de céréales. Les races mixtes se développent sur le territoire et permettent une bonne valorisation de la ressource en herbe.
- Les jeunes et les éleveurs sont formés sur l'engraissement et la préservation des massifs par le pâturage.
- Le nombre d'outils d'abattage et de transformation est maintenu sur le territoire.
- Les habitants du territoire consomment de la viande produite sur le territoire, notamment en restauration collective.

2. Nœud #2 : une vulnérabilité croissante des élevages et des filières au dérèglement climatique

Les conséquences du dérèglement climatique sont déjà visibles : diminution de la flore dans les prairies, épisode de raréfaction de l'eau, décalage dans la saisonnalité de repousse de l'herbe, etc. Le dérèglement climatique rend plus difficile l'autonomie fourragère, et peut ainsi avoir un impact fort sur l'engraissement et le respect des cahiers des charges des deux labels bovin viande du territoire. La température moyenne augmente, les sécheresses sont de plus en plus fréquentes ce qui a des conséquences sur le taux de chargement des exploitations. Les risques sanitaires sont croissants et pourraient être encore plus importants avec le dérèglement climatique (dermatose nodulaire contagieuse (DNC), maladie hémorragique épizootique (MHE), etc.)

Enfin, les exploitations agricoles sont fortement dépendantes aux aides de la PAC qui ne financent pas pleinement les transformations nécessaires face au dérèglement climatique et poussent à l'agrandissement.

Une projection tendancielle, c'est-à-dire si les tendances actuelles se prolongent, sans coordination forte, pourrait être la suivante :

- La filière subit le dérèglement climatique, elle est sous tension climatique et foncière avec notamment un stress hydrique croissant avec des épisodes de raréfaction de l'eau et globalement une moindre disponibilité de l'eau. Ce manque de disponibilité en eau et les sécheresses limitent l'abreuvement et peuvent entraîner des conflits d'usage entre l'utilisation de l'eau pour l'eau potable, pour l'abreuvement des animaux, pour l'utilisation dans les industries agroalimentaires, etc.
- Ce manque de disponibilité en eau a également des conséquences sur la pousse de l'herbe, ce qui dégrade les prairies (en termes de productivité mais aussi en termes de qualité avec une perte de biodiversité). Le système extensif à l'herbe est alors mis à mal.
- Ces évolutions fragilisent l'autonomie fourragère, l'engraissement et le respect du cahier des charges des labels.
- Les conséquences économiques sur les fermes sont des coûts de productions variables, plus élevés et une érosion des marges.

Une projection souhaitable pourrait être la suivante :

- La filière bovin viande sur le territoire du PNR est résiliente, et reste fidèle à son modèle herbager extensif. Les acteurs s'organisent collectivement pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques tout en préservant une identité forte pour le territoire et son tourisme.
- La dynamique collective est renforcée entre les maillons (gestion proactive de l'eau et du fourrage impliquant tous les maillons, planification des ventes des animaux). La filière est structurée et résiliente face au dérèglement climatique : les actions face à des épisodes climatiques potentiels sont identifiées en amont et leur mise en œuvre est préparée. Les acteurs des différents maillons de la filière acquièrent des connaissances pour l'adaptation au dérèglement climatique.
- La filière maintient ses volumes de production. L'identité herbagère est préservée, et avec elle l'activité touristique et la vitalité économique du territoire. La valeur ajoutée de la filière est préservée (maintien des débouchés, actions visant à maîtriser les coûts de production).

3. Nœud #3 : un manque d'attrait pour les métiers de la filière bovin viande

Le troisième nœud concerne le manque d'attrait pour les métiers de la filière bovin viande. Ce manque d'attrait intervient dans un contexte de renouvellement des générations, avec une transmissibilité des exploitations très complexe au vu des capitaux engagés dans les fermes et devant être mobilisés pour la reprise. Il est également de plus en plus complexe de recruter de la main d'œuvre agricole, alors que la structure de l'emploi agricole évolue et repose de plus en plus sur le salariat et de la prestation. L'enjeu est également d'accompagner les éleveurs vers de nouvelles pratiques liées à plusieurs transformations en cours : dérèglement climatique, agrandissement possible des troupeaux, etc.

Du point de vue de la transformation, certains abattoirs et outils de transformation/boucheries ont du mal à recruter de la main d'œuvre qualifiée. Il est important d'accompagner les salariés sur des métiers en tension, de faire évoluer leurs compétences, pour s'adapter à la filière et à ses enjeux. Mais également de rendre accessible les logements et d'autres emplois pour le reste de la famille.

Une projection tendancielle de cette situation pourrait être la suivante :

- Les structures d'exploitation n'évoluent pas et ne sont pas adaptées aux enjeux socio-économiques, techniques, écologiques. Le départ à la retraite des éleveurs entraine une déprise agricole, car la reprise des exploitations est toujours aussi complexe qu'actuellement.
- Du fait du manque structurel de personnel dans les outils de transformation, les conditions de travail peuvent se détériorer, les outils ont recours à du personnel non formé. Certains outils peuvent être amenés à disparaître ce qui a des conséquences pour les éleveurs en circuit long et surtout pour les éleveurs en circuit court.
- Du fait de l'évolution de consommation en boucheries, du manque de personnel, des boucheries ferment sur le territoire.
- Le territoire perd en attractivité.

Une projection souhaitable de cette situation pourrait être la suivante :

- Des jeunes qui s'installent, formés à des techniques de production alternatives et complémentaires (engraissement à l'herbe, suivi des grands troupeaux, etc.), sur les chaînes de valeur et les filières de qualité, et sur la gestion d'une exploitation agricole à long terme avec une vision stratégique. Les départs à la retraite sont préparés et anticipés. Des systèmes se mettent en place pour permettre la reprise des exploitations, avec par exemple la location de terres. L'installation hors cadre familial est rendue possible par différents mécanismes (financement via des coopératives, Terres de Liens, prêts SAFER, etc.). Différents types et statuts de fermes coexistent sur le territoire, qui répondent au mieux aux attentes des éleveurs et éleveuses – coopération développée sur le modèle du développement des GAEC, des CUMA, etc.

- La production agricole et alimentaire en général est désormais perçue comme un maillon essentiel du « bien vivre ensemble ». Dans un contexte géopolitique plus instable, où les crises climatiques sont par ailleurs beaucoup plus fréquentes, la souveraineté alimentaire, nationale et régionale, est devenue un sujet de préoccupation majeure pour la société, comme pour les politiques publiques. Des étudiantes et étudiants formés aux métiers de la transformation et de la distribution de viande restent sur le territoire de l'Aubrac ; les conditions de travail proposées par les outils de transformation du territoire sont attractives.

- Le territoire est attractif pour les profils recherchés avec une facilitation de l'accès au logement, aux services, aux transports, etc.

4. Nœud #4 : Une filière soumise aux risques de son intégration internationale

Dans un contexte général de retour (partiel) à la relocalisation (en lien avec l'augmentation des aléas climatiques et le contexte géopolitique instable), la dépendance de la filière broutards à l'Italie constitue un point de vulnérabilité pour la filière.

Les débouchés hors du territoire hexagonal sont vulnérables par rapport :

- au risque sanitaire (comme illustré par l'arrêt des exportations du fait de la DNC du 17 octobre au 1er novembre 2025),
- au dérèglement climatique (manque de fourrages dans les régions qui importent en cas de sécheresse en Italie par exemple),
- aux questions éthiques (travail au niveau européen sur le transport des animaux vivants),
- à des enjeux réglementaires (modification de cahiers des charges qui peuvent avoir un impact sur les exports de broutards, comme par exemple avec l'Algérie),
- à des traités et accords internationaux (comme le Mercosur par exemple),
- à la production et à la consommation dans les autres pays.

Les exportations de broutards depuis les pays du Mercosur vers les pays tiers à des prix inférieurs à ceux produits en France auront un impact sur la production de broutards en France.

5. Nœud #5 : La filière confrontée à des vulnérabilités sur le maintien de ses capacités de transformation

Pour maintenir les filières de qualité, il faut aussi trouver suffisamment de débouchés alors que ceux-ci ont du mal à se maintenir :

- Les outils de transformation du territoire et proches du territoire ont des capacités de production qui sont liées à d'autres filières (ovine, caprine, etc.). S'il y a une diminution de production sur une ou plusieurs de ces filières, certains abattoirs présentent un risque de cessation d'activité.
- La dévalorisation du piécé déstabilise un équilibre matière qui reste difficile à maintenir pour les outils de transformation. Cela peut avoir un impact fort sur la rentabilité de ces outils notamment pour ceux n'ayant pas investi dans la production de steak hachés ou produits élaborés.
- Le manque de visibilité sur leurs approvisionnements peut les fragiliser dans un contexte où la contractualisation et la planification ne sont pas des pratiques répandues pour la filière viande bovine.

Pour répondre à la demande du marché (restauration commerciale et collective, etc.) sur leurs besoins en viande, les outils de transformation sont pris en étau pour assurer un prix accessible aux consommateurs.

6. Nœud #6 : Les filières de qualité confrontées à un risque de manque de débouchés finaux

Pour maintenir les filières de qualité, il faut aussi trouver suffisamment de débouchés (consommation), alors que :

- L'offre du territoire en viande bovine est excédentaire par rapport à la demande, ce qui nécessite la mise en place d'une stratégie de rayonnement nécessaire hors PNR ; sur l'exemple de ce qui a pu se développer sur l'IGP Fleur d'Aubrac en lien avec des bouchers de l'Hérault.

- Les Français et Françaises mangent moins de viande (en particulier moins de bœuf), pour des raisons très diverses (diminution du pouvoir d'achat, changement culturel, crise sanitaire, etc.).
- La commande publique ne représente qu'une faible part de la consommation de viande bovine sur le territoire et fait face à des contraintes budgétaires qui peuvent entraver la transition vers des approvisionnements locaux et durables.

7. Nœud # 7 : Une interdépendance menacée entre le territoire et la race "Aubrac"

L'image et le rayonnement de l'Aubrac sont directement liés au maintien de la filière viande, notamment des filières de qualité. Un des enjeux identifiés est de maintenir la qualité de la race Aubrac sur son territoire d'origine dans un contexte de développement important de la race en dehors de ce territoire. Le développement de filières de qualité plus compétitives au niveau mondial pose question sur la stratégie à mettre en place au niveau du territoire pour maintenir ces filières. Les filières de qualité qui valorisent la race Aubrac sont aussi des filières qui dynamisent l'emploi et maintiennent la population sur le territoire. Enfin l'image de la vache Aubrac sur son territoire, dans les espaces du PNR de l'Aubrac, est une image valorisée par les consommateurs et un vecteur du tourisme sur le territoire.

Une fois ces sept nœuds stratégiques ou tensions identifiées, les deuxième et troisième ateliers ont permis d'identifier un programme d'actions pour y répondre et renforcer les différents maillons de la filière bovin viande sur le territoire.

IV. Programme d'actions

1. Objectifs et démarche

Un des objectifs de l'étude était d'identifier des actions collectives pouvant être mises en place avec les acteurs ou devant être renforcées pour répondre aux enjeux de la filière.

En effet, de nombreuses actions sont déjà mises en place par les acteurs du territoire autour de la filière bovin viande.

L'identification du programme d'actions a été travaillée lors de plusieurs séquences :

- Le deuxième atelier a permis pour les trois nœuds sélectionnés par le COPIL d'identifier quelques pistes d'actions déjà existantes ou qui pourraient être développées sur le territoire. Des actions inspirantes ont été présentées aux participants et participantes de l'atelier pour pouvoir s'appuyer sur des exemples d'actions.
- Sur la base de ces premières actions, le COPIL a sélectionné trois grands thèmes à approfondir dans le cadre du troisième atelier : la contractualisation, le lien entre le territoire de l'Aubrac et des territoires céréaliers pour l'engraissement, la valorisation de la viande issue du PNR de l'Aubrac

- Le troisième atelier a permis cet approfondissement et a abouti sur 12 fiches pistes d'action qui sont présentées dans la suite du rapport. Trois initiatives différentes ont été présentées, elles ont permis d'identifier les verrous que rencontrent certaines idées de construction de filières ou des conditions de réussite d'autres actions.
- Le COPIL final de l'étude a priorisé 3 actions à lancer à court terme ; les autres actions seraient des actions à lancer à moyen terme.

2. Actions inspirantes identifiées

Cette partie du rapport aborde les actions inspirantes déployées sur le territoire du PNR ou sur d'autres territoires qui constituent des premières pistes de réponse aux nœuds identifiés dans la partie III.

2.1. Création d'une filière d'approvisionnement en luzerne séchée en proximité de la zone AOP fromagère du Saint Nectaire

Les éléments présentés ci-dessous sont issus d'un entretien avec Emilie Rousset, directrice de l'interprofession du Saint-Nectaire et d'une recherche bibliographique.

Depuis 2015, les éleveurs de l'AOP Saint-Nectaire subissent des aléas climatiques et des pullulations de campagnols terrestres qui impactent fortement les récoltes de fourrage. Certains se tournaient vers le nord de la France ou l'Espagne afin de s'approvisionner en foin de luzerne de haute valeur nutritionnelle. En effet, le cahier des charges de l'appellation permet l'achat de fourrage hors zone AOP à hauteur maximale de 30 % de la ration totale des vaches laitières.

Limagrain et l'Interprofession Saint Nectaire ont initié en 2018 une filière d'approvisionnement pour répondre aux besoins des éleveurs-producteurs de Saint Nectaire AOP (Appellation d'Origine Protégée) en recherche de productions de qualité et aux besoins des adhérents de la Coopérative en recherche de cultures de diversification.

Cette filière permet de jouer sur la complémentarité plaine/montagne et d'avoir une logique de territoire. Pour les producteurs de céréales de la plaine de la Limagne la production de luzerne est intéressante d'un point de vue agronomique. Le foin de luzerne est riche en fibres et en protéines. Il est ainsi complémentaire au foin de montagne, plutôt fin, et permet de limiter les achats d'aliments concentrés, un critère important pour la santé des vaches.

Les agriculteurs de la plaine, adhérents de Limagrain, avaient eux aussi tout intérêt à mettre en place cette luzerne. Tête de rotation intéressante sur le plan agronomique, réduction possible de l'emploi de produits phytosanitaires, restructuration des sols, fourniture d'azote pour les cultures suivantes (principalement semences de maïs et tournesol), développement de la biodiversité et surtout nouvelle valorisation dans un cadre contractuel, étaient des arguments de poids pour développer cette culture.

Les deux partenaires ont donc décidé de contractualiser la production pour trois ans, à travers une politique commerciale simple et motivante. Les agriculteurs ont un niveau de revenu garanti et la qualité est rémunérée grâce à une majoration en fonction du pourcentage de matière azotée.

La contractualisation porte notamment sur un engagement sur un volume d'achat par les éleveurs de l'AOP. Le transport est géré par le groupement d'achat qui est relié à l'interprofession et qui a un accord avec un transporteur du territoire. Le transport est réalisé directement du producteur de luzerne chez les éleveurs, il n'y a pas de stockage intermédiaire. En effet le stockage peut représenter un poste de dépenses important, de même que le transport.

Figure 57 Lien entre le territoire de l'AOP et la plaine céréalière de la Limagne

Source : Colloque « Au tour des prairies du Massif Central », 2019

La filière d'approvisionnement en luzerne séchée fonctionne bien actuellement mais il a fallu faire plusieurs ajustements au fil du temps (notamment pour réévaluer les volumes et la qualité exigée de la luzerne).

Dans les perspectives d'évolution de cette filière d'approvisionnement, on peut notamment noter la volonté de capitaliser sur l'expérience acquise et mutualiser avec les autres filières AOP du Massif central qui pourraient avoir le même besoin. Une autre perspective est de travailler sur un périmètre plus élargi et améliorer la qualité globale de la luzerne.

Les points de vigilance et limites du déploiement de cette initiative sont les suivantes :

- Les besoins quantitatifs en luzerne sont très variables d'une année sur l'autre (en fonction de la sécheresse notamment), il est donc difficile de s'engager sur un volume fixe. Idéalement il faudrait pouvoir ajuster les volumes d'achat chaque année.
- La luzerne est un marché très concurrentiel (notamment avec une concurrence avec l'Espagne), le prix est un facteur important.
- Il est primordial de bien identifier le besoin quantitatif mais aussi qualitatif en amont du projet, pour évaluer si la mise en place de toute une filière en vaut la peine ou non. Par exemple, les éleveurs de l'AOP Saint-Nectaire ont besoin de luzerne de très bonne qualité (minimum 18% de matière azotée totale, pour un réel apport protéique).

2.2. Organisation de la filière viande bovine/ovine avec l'association Mont'Plateau (86)

L'association Mont'Plateau regroupe les éleveurs, commerçants, élus, cuisiniers, restaurateurs, épiciers, associations sociales et acteurs publics autour de la filière viande bovine/ovine. Le schéma ci-dessous représente la filière et son fonctionnement :

Figure 58 Schéma de la filière Mont'Plateau

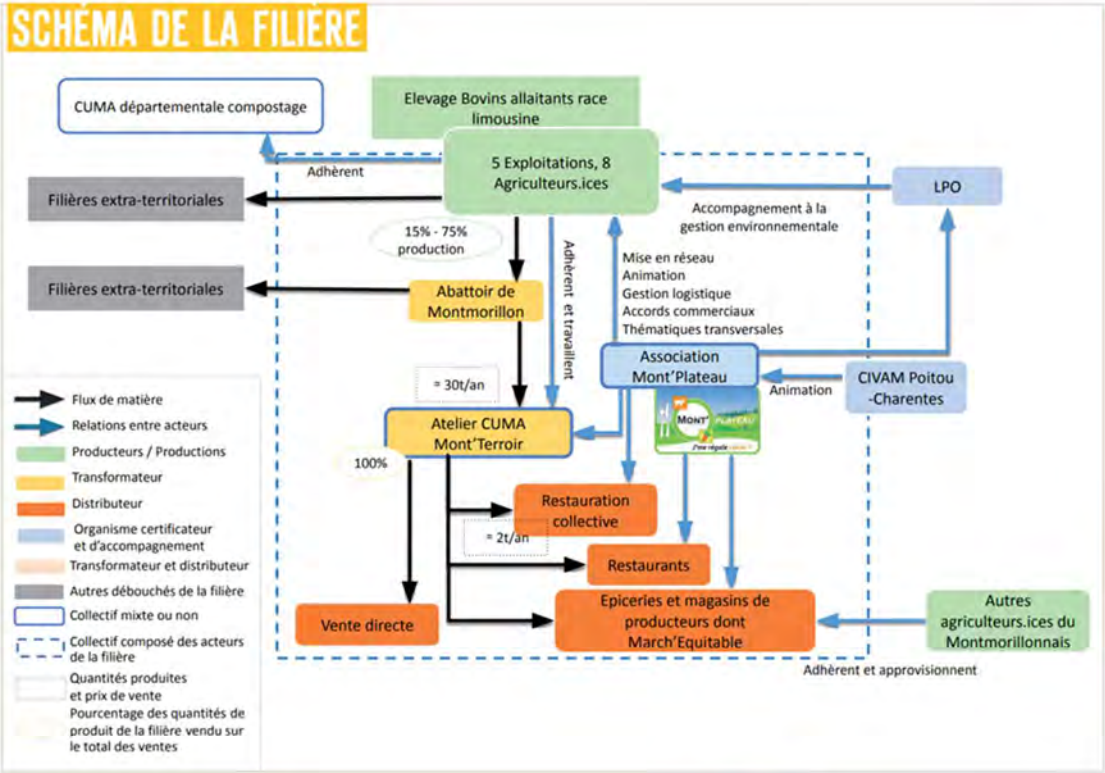

Source : association Mont'Plateau

Aujourd'hui 8 agriculteurs font partie de l'association. Une des perspectives de l'association est d'augmenter le nombre d'agriculteurs adhérents, en élargissant les activités de l'association au-delà de la viande ovine et bovine.

Afin d'assurer l'équilibre matière et donc l'optimisation de la valorisation de la carcasse, plusieurs débouchés ont été trouvés, leurs représentants participent à la gouvernance collective de la filière.

Un travail important a été mené autour de la répartition de la valeur et de la construction des prix, ce travail a pris 2 ans pour aboutir au fonctionnement suivant : un prix commun et unique est déterminé au sein de l'association. Il est construit sur la base du prix proposé par les filières hors du territoire auquel on ajoute une plus-value comme justification de l'implication humaine et logistique pour la filière territoriale. Le prix peut être rediscuté, notamment quand les coûts d'abattage augmentent. 20% du prix est rétrocédé aux épiciers pour leur activité de distributeur.

Un contrat d'approvisionnement est signé par les éleveurs et un calendrier d'abattage est proposé aux éleveurs pour organiser la filière.

Le cahier des charges Mont'Plateau comporte des critères minimum (par exemple pas d'OGM ni de serres chauffées, participation de l'agriculteur aux travaux de commercialisation et de transformation) et des critères d'amélioration (favoriser la diversification et les rotations longues, produire ses aliments, limiter le recours aux traitements chimiques, diminuer les traitements antibiotiques et préventifs chimiques, favoriser l'emploi de main d'œuvre locale).

L'association et la filière font face à des enjeux de pérennisation, par exemple :

- Recherche de financement pour continuer le travail d'animation
- Etendre les débouchés commerciaux
- Stabiliser les débouchés en restauration collective
- Optimiser la logistique de la filière

2.3. Marque Valeurs Parc

Les Parcs Naturels Régionaux sont engagés pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes et pour l'économie locale. C'est afin de mettre en avant ces ressources, ces hommes et femmes, ces territoires, les produits et les services créés sur leur territoire, que la marque collective Valeurs Parc Naturel Régional a été créée en 2016.

L'objectif de la marque est de **faire découvrir aux consommateurs des produits et des services de qualité qui valorisent les artisans, les entreprises, ou encore les prestataires situés dans un Parc naturel régional.**

La marque porte **trois grandes valeurs** :

- ✓ **La préservation et la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité ;**
- ✓ **L'entretien et le respect d'une forte dimension humaine et sociale ;**
- ✓ **L'attachement au territoire.**

Les structures volontaires (entrepreneur individuel, société, coopérative, SICA, etc.) signent une convention avec le Parc et s'engagent pour une durée de 5 ans.

Plusieurs Parcs Naturels Régionaux ont développé la marque sur des produits animaux : viande, lait et produits laitiers dans le PNR des Ardennes ; viande dans le PNR de Lorraine.

Dans le PNR des Ardennes par exemple, des producteurs se sont montrés intéressés par cette démarche de valorisation de leur travail et de leurs convictions. Ils ont construit un cahier des charges exigeant, adaptés à leurs pratiques et aux spécificités de leur territoire. Le cahier des charges valorise l'élevage de bêtes nourries en grande partie à l'herbe et passant au moins 6 mois de l'année à l'extérieur. Plus largement, les producteurs s'engagent à ne pas utiliser d'OGM et à pratiquer une agriculture raisonnée, à maintenir les paysages et à préserver la biodiversité, à prendre en compte les enjeux environnementaux et le bien-être animal, ainsi qu'à perpétuer des savoir-faire artisanaux et typiques de leur territoire.

Les impacts positifs identifiés sont le soutien des élevages valorisant les prairies afin de limiter leur diminution, voire de regagner des surfaces en herbe et le développement du lien au territoire.

Les limites actuelles sont le fait que les volumes sont encore faibles et la marque est encore peu connue.

Des démarches ont déjà été engagées par le PNR de l'Aubrac autour de la marque Valeurs Parcs. Elle est déployée depuis 2019 auprès des acteurs du tourisme et du monde agricole. 8 référentiels sont validés à ce jour et pour les productions agricoles : Lait et fromages, productions végétales, miel, vin, Thé d'Aubrac, pisciculture. Concernant un référentiel sur la viande bovine, un premier travail a été initié en 2024-2025 avec l'ensemble des acteurs des filières longues et des producteurs en vente directe pour mettre en place la marque Valeurs Parcs pour la production de viande bovine sur le PNR. Il s'agira dans un premier temps d'élaborer un référentiel à destination des producteurs en vente directe puis dans un second temps de poursuivre le travail avec les filières longues.

3. Programme d'actions

Les 12 fiches action identifiées à la suite de la séquence de travail sur le plan d'action sont présentées dans cette partie.

- Sur le sujet du maintien de l'engraissement sur le territoire et de la contractualisation, 3 fiches action ont été identifiées. Sur la contractualisation, le COPIL s'est montré réservé quant à un possible déploiement de la contractualisation sur le territoire du PNR de l'Aubrac.
- Sur le sujet du lien entre les territoires de plaine et le PNR de l'Aubrac pour favoriser l'engraissement sur le territoire du PNR, la mise en place pratique des échanges paraît complexe à mettre en place, notamment du fait du coût des transports. Une des actions identifiées dans le cadre de cet axe concerne les exploitations du PNR et a été priorisée, il s'agit de la fiche sur la diversité des types de prairies sur les exploitations du PNR.
- Sur le sujet de la valorisation des filières et des produits, 4 fiches action ont été identifiées. La fiche action qui concerne l'organisation de campagnes de communication sur les filières de qualité a été priorisée par le COPIL dans la mesure où ce type de campagne a déjà été réalisé de manière individuelle par certains organismes. Il s'agit désormais de développer une

campagne collective sur la valorisation des SIQO du territoire et sur les externalités positives de l'élevage.

- Une dernière fiche action a été identifiée, il s'agit d'une fiche action sur les projets de recherche et les outils sur lesquels le PNR et les acteurs de la filière bovin viande peuvent s'appuyer dans le cadre d'actions, études, etc.

La première fiche action concerne la structuration d'un groupe pour le maintien d'une dynamique d'engraissement sur le PNR. Cette fiche provient notamment du constat qu'il n'y a pas d'informations disponibles sur les ateliers d'engraissements mutualisés, et qu'il pourrait être intéressant de les identifier et d'évaluer l'intérêt et le potentiel d'ateliers d'engraissement mutualisés, pour répondre aux besoins des distributeurs d'animaux engraissés.

MAINTIEN DE L'ENGRAISSEMENT & CONTRACTUALISATION

Structuration d'un groupe pour le maintien d'une dynamique d'engraissement sur le PNR

Descriptif de l'action / chiffres clés : Évaluer l'intérêt et le potentiel d'un atelier d'engraissement mutualisé (format CUMA)

1. Recensement via un questionnaire des ateliers d'engraissements existants avec appui des acteurs locaux (CELIA, Falguier, etc. qui en mettent déjà en place) et évaluation du potentiel d'engraissement (en nombre de bêtes) dans les exploitations naisseurs/engraisseurs ayant déjà un atelier.

2. Évaluer les eleveurs intéressées par le projet

3. Animer un groupe de travail sur l'étude et les besoins

4. Organiser des rencontres « Coin d'étables » et voyages d'études sur l'engraissement

Freins / points de vigilance :

À construire pour le maillon de la production en vue d'un travail de contractualisation avec tous les maillons de la filière.

Le format CUMA peut présenter des risques (financiers, organisationnels, etc.)

Objectif(s) : Maintenir l'engraissement sur le territoire et une disponibilité d'animaux finis pour les acteurs de la transformation/distribution du PNR.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : CELIA, Falguier, autres structures de la production/collecte/mise en marché, distributeurs, Chambres d'Agriculture

Éléments complémentaires :

Exemple inspirant : sur la filière œuf, un producteur reçoit la production en œufs de trois autres fermes et réalise la commercialisation

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre d'ateliers d'engraissement mutualisés
- Nombre d'animaux engraissés

La deuxième fiche action concerne l'objectivation de l'intérêt à moyen long terme du modèle naisseur engraisseur sur le territoire du PNR afin de le promouvoir. Cette fiche a été priorisée par les membres du COPIL pour être mise en œuvre à court terme. L'objectif est de disposer d'études chiffrées sur le PNR de l'Aubrac pour valoriser le modèle naisseur engraisseur.

MAINTIEN DE L'ENGRAISSEMENT & CONTRACTUALISATION

Promouvoir le modèle naisseur/engraisseur sur le territoire du PNR

Descriptif de l'action / chiffres clés :

Projet : réaliser et valoriser une étude sur les bénéfices et intérêts du modèle naisseurs/engraisseurs.

1. Compiler les études et données réalisées par les chambres d'agriculture, contacter les CER France Aveyron, Lozère et Cantal pour identifier les données à disposition

2. Compléter le travail et préciser les points à éclaircir : notamment en lien avec l'INRAE et avec le réseau Inosys

3. Analyser les données socio-économiques des différents types d'exploitations du territoire

Comparer une exploitation naisseur engraisseur qui contractualise sur le long terme et une exploitation qui fonctionne à l'opportunité marché et étudier les avantages/inconvénients hors prix (ex : achat cheptel, installation hors cadre familial, etc.).

4. Valoriser les résultats de l'étude en s'appuyant sur les études de cas /fiches types déjà réalisées par Inosys.

Freins / points de vigilance :

À construire pour le maillon de la production en vue d'un travail de contractualisation avec tous les maillons de la filière.

Objectif(s) : Motiver les jeunes générations à développer l'engraissement et les éleveurs à limiter les arrêts d'engraissement pour les exploitations naisseurs/engraisseurs.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac
Partenaires potentiels : CER France, Chambres d'Agriculture, INRAE, réseau Inosys, Fleur d'Aubrac, Bœuf Fermier d'Aubrac

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre d'eleveurs participants aux rencontres
- Nombre d'exploitations naisseurs/engraisseurs
- Nombre de reprises d'exploitation avec maintien de l'atelier d'engraissement

La troisième fiche action concerne la mise en place d'une contractualisation avec partage de la valeur. Selon le COPIL, la mise en place de cette contractualisation sera complexe.

MAINTIEN DE L'ENGRAISSEMENT & CONTRACTUALISATION

Mise en place d'une contractualisation avec partage de la valeur de l'amont à l'aval et de l'aval à l'amont

Descriptif de l'action / chiffres clés : Mettre en place une contractualisation de l'amont à l'aval avec un partage équitable de la valeur de l'amont à l'aval et de l'aval à l'amont ainsi qu'une répartition du capital risque lié à l'engraissement.

1. Formaliser l'existant sur la contractualisation, étudier le format et la structuration actuels de BFA, Fleur d'Aubrac, coopératives agricoles, etc.

2. Recenser les acteurs de l'aval qui souhaitent contractualiser (bouchers, outils de transformation…)

3. Monter un groupe projet sur la construction d'un prix « Contractualisation territoire Aubrac » et sur la réflexion du capital risque engraissement avec une caisse de régulation.

Freins / points de vigilance :

Démarrer avec les éleveurs et acteurs de l'aval motivés, même si le groupe est petit au démarrage

Objectif(s) : Mise en place d'une contractualisation adaptée aux acteurs et aux enjeux du territoire.

Référent de l'action : ?

Partenaire(s) potentiel(s) : tous les maillons de la filière

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre de contrats réalisés
- Prix des animaux engraissés (conventionnel et engraissés)
- Nombre d'outils d'abattage, de transformation et de distribution
- Nombre d'animaux issus du PNR valorisés dans les filières de qualité

La quatrième fiche action concerne la mise en place de filières d'approvisionnement en protéines ou céréales locales. Cette fiche s'inspire notamment de l'exemple du Saint-Nectaire présenté ci-avant et d'une filière locale de protéagineux mise en place en Occitanie.

LIEN ENTRE LES TERRITOIRES

Filière d'approvisionnement en protéines ou céréales locales

Descriptif de l'action / chiffres clés : Mise en place d'une filière d'approvisionnement en protéines ou en céréales locales. Plutôt du colza en début d'engraissement, puis féveroles et pois en fin d'engraissement.

1. Recenser les acteurs ou structures sur lesquels s'appuyer pour mener une démarcher de prospection "filière"

2. Evaluer la faisabilité de mise en place sur le plateau et dans le territoire Aubrac

3. Identifier et évaluer les territoires qui pourraient être partenaires

Exemple existant d'une filière protéagineux locale en Occitanie structurée par RAGT* Plateau Central, centrée sur le colza, la féverole, le pois, le lin et le soja, avec transformation locale et débouchés garantis pour les éleveurs. Approvisionnement de féveroles françaises pour limiter les coûts. Mise en avant d'une tendance à la relocalisation de produits traditionnellement importés.

*RAGT : Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais

Freins / points de vigilance : Forte volatilité des prix des céréales et protéagineux, rendant difficile la sécurisation de contrats pluriannuels. Dépendance aux cours mondiaux, qui peut fragiliser la compétitivité d'une filière locale face aux importations.

Objectif(s) : Maîtriser les coûts de production, notamment le coût de l'engraissement, via des prix d'intrants (paille, céréales) garantis pour une certaine période.

Référent de l'action : ?

Partenaires potentiel : éleveurs, RAGT

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Besoins totaux pour le territoire (pour les semi-finitions et finitions).

La cinquième fiche action concerne la mise en place d'échanges d'effluents contre de la paille et des céréales. Au vu du coût des intrants, il est fort probable que les effluents seront conservés par les exploitations agricoles productrices ; cependant, il serait intéressant de sonder ces exploitations pour objectiver ce sentiment.

LIEN ENTRE LES TERRITOIRES

Échanges d'effluents contre de la paille ou des céréales

Descriptif de l'action / chiffres clés : Monter un partenariat entre les éleveurs de l'Aubrac et des céréaliers. Des échanges plutôt que des achats.

- Échanges de céréales contre effluents d'élevage (fumier et/ou lisier), car le sol est déjà riche en Aubrac, les effluents ne sont pas nécessaires.
- Monter des contrats durables, stables, sécurisants.

Freins / points de vigilance : La distance, et donc le coût des transports.

Si possible éviter le stockage/stockeur intermédiaire car cela engendre un surcoût.

La mise en place, la durabilité et le respect des contrats. En effet, certains céréaliers peuvent, en période de prix élevés, chercher à optimiser leurs revenus en livrant moins que prévu au titre du contrat, en invoquant une récolte insuffisante, et en vendant une partie de la production sur un marché plus rémunérateur. Par ailleurs, l'expérience récente montre que les céréaliers s'engagent davantage dans des contrats avec les éleveurs lorsque les cours des céréales sont bas. De plus, la mise initiale de contrats peut être complexes, au vu des réticences sur la contractualisation.

Objectif(s) : Maîtriser les coûts de production via une quantité d'intrants (paille, céréales) garantie pour une certaine période, en échange d'effluents.

Référent de l'action : ?

Partenaire(s) potentiel(s) : éleveurs de l'Aubrac et céréaliers

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre d'éleveurs et céréaliers impliqués
- Nombre de contrats signés

La sixième fiche action concerne le pâturage dans les chaumes ou les dérobés.

LIEN ENTRE LES TERRITOIRES

Pâturage dans les chaumes ou les dérobés

Descriptif de l'action / chiffres clés : Mise en place, à l'automne, de la descente des animaux sur les parcelles pour pâturer les chaumes ou les cultures dérobées. Cette pratique permet de valoriser les résidus de culture après récolte ainsi que les couverts intermédiaires implantés entre deux cultures. Les animaux y trouvent une ressource fourragère économique, tout en apportant une fumure naturelle grâce à leurs déjections, ce qui contribue à fertiliser les sols et à améliorer leur structure.

Cette action s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources disponibles sur l'exploitation, de réduction des coûts alimentaires et de renforcement de la circularité entre cultures et élevage.

Il s'agira d'identifier les secteurs où le pâturage des chaumes ou cultures dérobées est envisageable (cartographie).

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : éleveurs

Indicateurs de suivi-évaluation : à définir

Freins / points de vigilance : Contraintes de distance entre les parcelles et les bâtiments d'élevage, qui peuvent limiter la faisabilité du pâturage des chaumes ou des dérobés.

Saisonnalité des troupeaux : selon les périodes de vêlage et les calendriers d'engraissement, tous les animaux ne sont pas disponibles à l'automne pour valoriser ces surfaces.

Objectif(s) : D'un côté, fertilisation des sols par le fumier plutôt que par un fertilisant. D'un autre côté, réduction des coûts alimentaires pour les éleveurs. Liens/circularité entre les territoires.

La septième fiche action concerne la diversité du type des prairies sur les exploitations, cette fiche action a été priorisée par le COPIL dans la mesure où elle peut être mise en place à court terme car des actions sont déjà mises en place sur le PNR allant dans le sens de cette fiche action (diagnostics

prairies, programme Trames écologiques. La diversité du type de prairies pourra également être valorisée, notamment en lien avec ses impacts sur le bien-être animal, la biodiversité et d'autres enjeux de la boussole de durabilité. Jeune Montagne, coopérative laitière et la coopérative CELIA mènent des projets sur ces sujets.

LIEN ENTRE LES TERRITOIRES

Favoriser la diversité de types de prairies sur les exploitations

Descriptif de l'action / chiffres clés : Face aux aléas climatiques : diversifier les types de prairies présentes sur les exploitations. L'objectif est d'implanter des prairies aux comportements complémentaires (prairies temporaires, prairies multi-espèces, prairies plus résistantes à la sécheresse, prairies de fauche, prairies pâturées…), afin d'améliorer la souplesse de gestion et la résilience fourragère.

Cette diversité permet de mieux répartir les risques liés aux sécheresses, excès d'eau ou décalages de saison, d'assurer une production plus régulière au fil de l'année et de sécuriser l'alimentation du troupeau. Une action complémentaire pourrait consister en une étude sur la corrélation entre la diversité de la prairie et sa productivité.

Des échanges avec RAGT pourraient être organisés pour identifier comment les semences évoluent en lien avec le changement climatique, les besoins en amendement pour valoriser telle ou telle flore.

Freins / points de vigilance : La mise en place d'une telle diversité n'est pas toujours possible techniquement, cela dépend beaucoup du type de sol.

Objectif(s) : Favoriser la diversité de types de prairies sur les exploitations, pour une meilleure souplesse, une meilleure adaptation aux aléas climatiques.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac
Partenaires potentiels : Chambres d'Agriculture, CELIA, BFA, Jeune Montagne, tous les acteurs des différents maillons de la filière, conservatoire botanique national Massif Central, RAGT ?

Éléments complémentaires :

Intégrer dans cette démarche l'étude d'expérimentation autour de l'engraissement à l'herbe pour valoriser les prairies naturelles ?

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Diversité floristique des prairies (Observatoire des prairies)

La huitième action porte sur des études de marché qui pourraient être menées sur les débouchés des animaux produits sur le PNR de l'Aubrac.

VALORISATION

Études de marché pour les animaux issus du PNR de l'Aubrac

Descriptif de l'action / chiffres clés :

Étude de marché de la demande (boucheries, restauration collective et commerciale, etc.) à la fois sur le PNR et en cercles concentriques autour du PNR dans des bassins de consommation tels que le Gard ou l'Hérault et étude de consommation auprès de consommateurs et consommatrices potentiels.

Cette étude de marché devrait répondre à la question: quelles demandes en animaux engraissés issus de l'Aubrac en Aubrac et en dehors de l'Aubrac (rayonnement de la race et du territoire)?

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : transformateurs et distributeurs

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Diversité des débouchés possibles

Freins / points de vigilance : Plusieurs points de vigilance sur la disponibilité des données : secret commercial et disponibilité des acteurs pour cette étude de marché. Le périmètre de l'étude de marché doit bien être défini.

Objectif(s) : Trouver et définir des débouchés précis (avec définition du besoin produit).

La neuvième fiche action porte sur l'étude de la mise en place d'un cahier des charges pour valoriser le « né, élevé, abattu et transformé » sur le territoire. Un des points de vigilance pour la mise en place de ce cahier des charges est la segmentation du marché et le maintien d'une communication claire et simple aux consommateurs sur les différents cahiers de charges, signes de qualité, etc. Il s'agit bien dans le cadre de cette fiche action de s'appuyer sur des filières déjà existantes mais qui ne permettent pas toutes de valoriser le territoire de l'Aubrac (Label Rouge Bœuf fermier d'Aubrac qui peut être utilisé en dehors du territoire du PNR notamment). Ce cahier des charges pourrait être travaillé en lien avec la marque Valeurs Parcs présentée dans la partie IV.2.

VALORISATION

Cahier des charges pour valoriser le « né, élevé, abattu et transformé » sur le territoire

Descriptif de l'action / chiffres clés :

Mise en place d'un cahier des charges pour valoriser les animaux nés, élevés, abattus et transformés sur le territoire, afin de mettre en avant le territoire et protéger le lien entre la race Aubrac et le territoire du PNR. L'objectif est de s'appuyer sur les filières de qualité déjà existantes sur le territoire, qui sont déjà bien structurées, mais qui ne permettent pas toutes de mettre en avant le lien entre la race Aubrac et son territoire.

Cette action nécessite plusieurs étapes dont la définition d'un cahier des charges précis notamment sur le terme « élevé » qui pourrait permettre une meilleure visibilité pour la commercialisation des ventes de viande faites en vente directe.

Freins / points de vigilance :

Risque de segmentation du marché, risque de multiplication de cahier des charges pour les agriculteurs.

Ne pas multiplier les labels (des labels déjà existants : Fleur d'Aubrac, BFA, Bio…).

Il n'est pas possible d'utiliser le terme Aubrac pour mettre en avant le territoire.

Objectif(s) : Valoriser un produit « né, élevé, abattu et transformé » sur le territoire (possibilité via la Marque Valeurs Parc), s'appuyer sur les filières déjà existantes mais qui ne permettent pas de mettre en avant l'aspect territorial du produit.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : tous les acteurs des différents maillons de la filière

Éléments complémentaires :

- Le nouveau directeur de Beauvallet souhaite travailler sur cette thématique avec la ré-ouverture de l'abattoir

- Étude autour de la mise en place d'une marque « Valeurs Parc ».

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Mise en place d'un cahier des charges
- Nombre d'opérateurs impliqués dans le cahier des charges

La dixième fiche action porte sur le développement de micro-filières locales pour valoriser la vente directe et la relation boucher-éleveur en direct. Ces micro-filières ne viendraient pas concurrencer les filières déjà en place, mais seraient des marchés de niche pour valoriser une partie de la viande d'éleveurs en circuit court ou en direct via un boucher ou via la restauration collective.

VALORISATION

Micro-filières locales pour valoriser la vente en circuits courts

Descriptif de l'action / chiffres clés : Développer des micro-filières locales en mettant en place plusieurs actions à tous les maillons :

- Identifier les éleveurs qui souhaiteraient valoriser leurs animaux en direct, localement et animer ce groupe d'éleveurs de manière régulière (partage des difficultés, mise en commun, etc.).
- Identifier des intermédiaires (abattoirs, ateliers de découpe) qui pourraient s'impliquer dans le développement de ces micro-filières locales.
- Animation auprès de la restauration hors domicile pour connaître leurs besoins/attentes et développer des partenariats (en s'appuyant notamment sur AgriLocal, les PATs).
- Initier une micro-filière boucher-éleveur avec mise en relation et planification

Freins / points de vigilance : Les freins à la mise en place de cette action sont des freins conjoncturels : prix du broutard, prix des animaux finis, mobilisation des éleveurs, enjeu de maintien des ateliers, de découpe et de transformation sur le territoire.

Objectif(s) : Développer des micro-filières pour :

- La valorisation d'animaux en vente directe (qui n'est pas permise par le Label rouge BFA).
- Sécuriser l'approvisionnement des bouchers locaux et la commercialisation de viande du territoire pour les habitants du territoire et touristes.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : acteurs des différents maillons de la filière

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre d'éleveurs réalisant la vente directe de viande bovine sur le territoire
- Nombre d'intermédiaires impliqués dans les filières mises en place
- Volumes de viande locale valorisées en restauration hors domicile

La onzième fiche action porte sur la communication sur les filières de qualité. Des campagnes de communication ont déjà été réalisées, cependant, il est important de les renouveler pour mettre en avant de manière collective les filières de qualité sur le PNR de l'Aubrac.

VALORISATION

Communication sur les filières de qualité

Descriptif de l'action / chiffres clés :

- Mettre en place une campagne de communication sur les filières déjà existantes (BFA, FA, Bio), et la diffuser.
- Communication (vidéos ou autre) : une série de formats courts, sur un sujet précis et bien ciblé, à fréquence régulière, notamment sur les réseaux sociaux.
- Exemple de l'AOP Saint-Nectaire qui avait produit ce genre de communication, et qui s'était révélé efficace.
- Campagne de communication déjà réalisée : RACINE : RÉUSSIR EN AUBRAC, CREER INNOVER ET ENTREPRENDRE.

La première étape pour mettre en œuvre cette action est de créer un groupe de travail pour identifier les cibles potentielles d'une campagne de communication (éleveurs, distributeurs, consommateurs) et les messages clés à faire passer.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : BFA, FA, OS Aubrac, Chambres d'agriculture, distributeurs, etc.

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre de partenaires impliqués dans la campagne de communication
- Suivi de la campagne de communication selon la forme qu'elle prendra

Freins / points de vigilance : Action coûteuse (exemple de 14 k€ pour la campagne de Saint-Nectaire). Nécessité d'un prestataire en communication, pour réaliser cette action.

Objectif(s) : améliorer/ augmenter la communication sur les filières déjà existantes (BFA, FA, Bio). Faire connaître à tous les maillons de la filière la viande de qualité, pour soutenir la production et la consommation de la viande issue des filières de qualité.

La douzième fiche action porte sur l'implication du PNR de l'Aubrac dans des programmes de recherche ou dans le développement d'outils sur lesquels s'appuyer dans le cadre du programme d'actions pour la filière bovin viande.

Outils transversaux de recherches et de suivi des actions

Projets de recherche et Observatoires

Descriptif de l'action / chiffres clés :

S'appuyer sur les projets de recherche, par exemple VAACHERIN. Suivre des projets de recherche locaux ou menés sur d'autres territoires.

Développer de nouveaux outils comme un Observatoire sur la filière viande qui puisse servir d'outil de pilotage de la filière.

Exemple d'autre Observatoire développé sur le PNR : Observatoire des prairies, déployé localement en Aubrac, avec un suivi de l'évolution des prairies pour s'adapter au changement climatique. Démarrage en 2025, suivis agronomiques et floristiques sur 10 ans minimum, avec les agriculteurs intéressés et sélectionnés.

Freins / points de vigilance : Si ce sont des projets menés sur d'autres territoires, s'assurer que ces territoires soient relativement similaires à l'Aubrac, pour pouvoir transposer les résultats.

Implication des partenaires dans les différents projets de recherche ou outils déployés.

Objectif(s) : Être impliqué dans des projets novateurs , ou des expérimentations pour déployer ensuite des innovations sur le territoire du PNR de l'Aubrac, notamment sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique.

Référent de l'action : PNR de l'Aubrac

Partenaires potentiels : instituts de recherche dont INRAE, acteurs de la filière

Indicateurs de suivi-évaluation :

- Nombre de projets de recherche suivis
- Suivi de la mise en place d'un Observatoire de la filière bovins viande sur le territoire

Une des actions qui sera développée dans le cadre de la poursuite du programme d'actions sera la mise en place de l'Observatoire dont nous présentons quelques principes clés dans la partie qui suit.

V. Observatoire de la filière bovin viande sur le PNR de l'Aubrac

1. Les objectifs de l'Observatoire

Plusieurs objectifs ont été identifiés pour cet Observatoire :

- Porter un regard sur l'avenir, et plus précisément ce que deviendra ce territoire au regard de l'installation.
- Avoir accès à des données qui permettent d'objectiver quelles actions mettre en place.
- Une fois les actions déployées, mettre en place un suivi des impacts potentiels des actions pour que l'observatoire permette de piloter et ajuster les actions menées au niveau territorial.
- Pour les acteurs publics, identifier des seuils d'alerte quant à l'activité des acteurs territoriaux de la filière : par exemple, le pourcentage d'approvisionnement local des abattoirs, suivi des transformateurs du territoire, revenus des éleveurs et des éleveuses, évolution de l'autonomie des fermes, etc.

Ces objectifs permettent de déterminer les 3 grandes missions de l'Observatoire :

- Centraliser les données de la filière - Réunir en un seul espace l'ensemble des informations disponibles sur les différents maillons de la filière viande.
- Assurer un suivi régulier - Observer l'évolution, dans le temps, d'un ensemble d'indicateurs sélectionnés collectivement.
- Produire des analyses utiles - Générer des analyses et éclairages à partir des indicateurs de l'Observatoire pour soutenir les acteurs de la filière.

2. Propositions d'indicateurs pour l'Observatoire

Afin d'assurer un suivi régulier et pour produire des analyses utiles pour la filière, des indicateurs ont été identifiés pour suivre l'évolution des nœuds sur le territoire du PNR, par maillons. Des indicateurs de suivi et d'évaluation ont également été définis pour chacune des actions proposées, et certains de ces indicateurs ont été intégrés à l'Observatoire, quand ces derniers concernaient la filière et ses caractéristiques.

Dans le cadre de l'étude, plus de 80 indicateurs ont été identifiés pour décrire et analyser les dynamiques à l'œuvre au sein de la filière. Ces indicateurs sont présentés en annexe I.

Chaque indicateur est défini par les éléments présentés ci-dessous :

- Montant et caractéristiques de l'indicateur
    - Valeur

    - Unité
    - Année
    - Indicateur brut ou calculé
- Source, périmètre, limites, détails
    - Source des données
    - Périmètre
    - Fréquence de mise à jour
    - Personnes ressources au sein de l'organisme source
    - Modalités de remontée de l'information
    - Besoins éventuels de traitement de la donnée brute
    - Limites de l'indicateur
- Autres caractéristiques
    - Degré de difficulté de calcul ou d'obtention
    - Degré d'importance pour le PNR
    - Définition précise de l'indicateur
    - Commentaires / autres précisions
    - Origine de la demande de l'indicateur (identification pendant un atelier, pendant un COPIL, pendant un COTECH, etc.)

Dans un premier temps, nous avons cherché à être assez exhaustif pour identifier tous les indicateurs pertinents pour illustrer les dynamiques d'évolution. Cependant, au fil du temps, il sera important de prioriser les indicateurs de l'observatoire afin que ce dernier puisse être mis à jour régulièrement, sans nécessiter la mise en œuvre de moyens importants. Une matrice de priorisation selon la facilité à les mesurer (en abscisse) et la pertinence (en ordonnée) pour l'Observatoire permettra d'identifier les indicateurs sur lesquels concentrer les efforts.

Figure 59 Matrice de priorisation des indicateurs

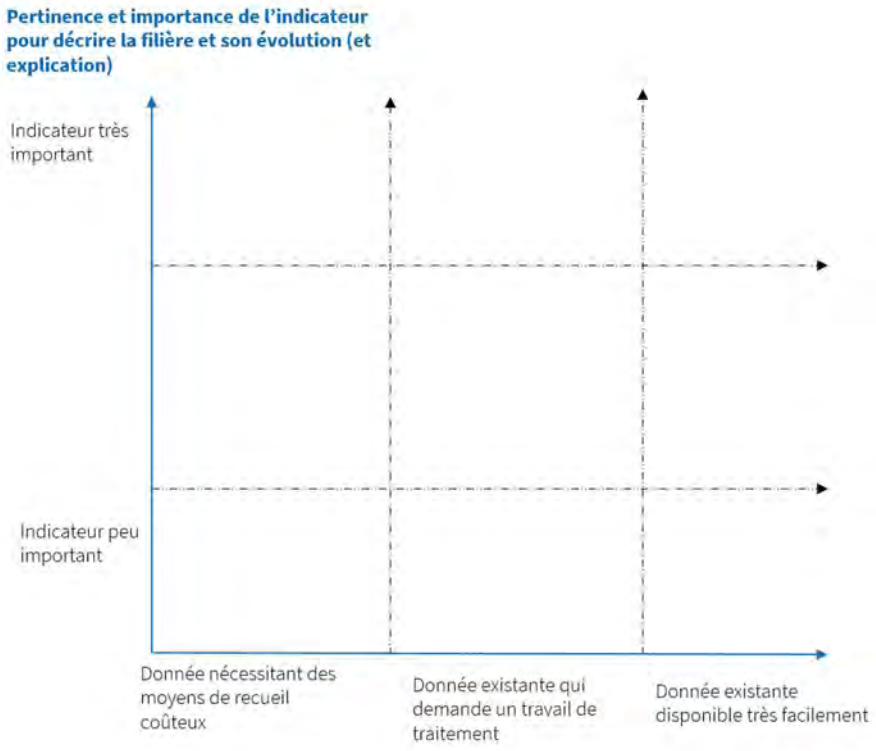

Source : BASIC, 2026

Un premier travail a été réalisé pour prioriser quelques indicateurs parmi les 80 identifiés dans la base de données, comme le montre la matrice ci-dessous :

Figure 60 Exemple de matrice de priorisation des indicateurs de l'Observatoire

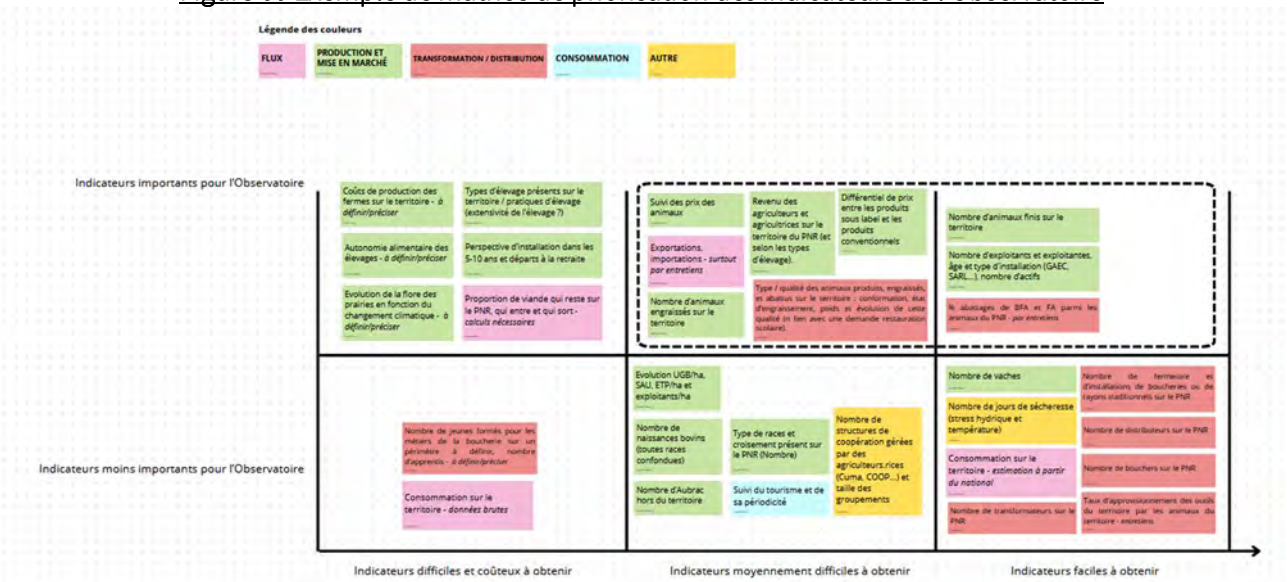

Source : BASIC, 2026

3. Proposition de fonctionnement de l'Observatoire

La gouvernance de l'Observatoire n'a pas été actée dans le cadre de la mission. Cependant, plusieurs types de structures ont été identifiées pour mener le travail sur l'Observatoire :

- Des structures utilisatrices : acteurs des différents maillons de la filière, organismes publics, organismes para-agricoles, collectivités, etc.
- Des structures fournisseuses de données : Etablissement de l'Elevage (EDE), Chambres d'agriculture, abatteurs, OS Aubrac, BFA, FA, NORMABEV, service de statistiques dans les DRAAFs Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie
- Des structures de recherche et des instituts techniques : INRAE, VetAgroSup, IDELE, etc.

Un Comité technique pourrait être constitué autour de l'Observatoire pour réaliser les analyses des données, en vérifier la cohérence, identifier de nouveaux indicateurs qu'il pourrait être intéressant de développer, etc.

Un groupe de travail Viande regroupant toutes les structures présentées ci-dessus se réunirait tous les ans pour échanger sur les analyses produites et sur l'orientation des actions identifiées pour renforcer la filière bovin viande sur le territoire.

Conclusion

Un des objectifs de l'étude est de poser un diagnostic de la filière bovin viande dans le PNR de l'Aubrac et aux alentours, pour les maillons production, collecte, transformation et consommation/distribution. Ce diagnostic a permis d'identifier les acteurs et les différents types de filières présentes sur le territoire. L'analyse des flux a permis d'objectiver les volumes qui sont produits sur le PNR, ceux qui sont importés et ceux qui sont exportés. Le PNR est un bassin de production de broutards et d'animaux engraissés, avec un bassin de consommation qui se trouve en dehors du territoire, notamment dans le Sud-Est et en région parisienne pour les filières de qualité.

Nous avons également mené une réflexion sur les enjeux et les impacts écologiques et socio-économiques associés aux différents maillons de la filière.

Le second objectif consistait en un exercice prospectif et une réflexion autour d'une vision souhaitable. Ce travail prospectif est complexe à mener dans cette période d'incertitudes. Afin de se rapprocher au maximum des réalités du territoire, cette réflexion a été co-construite avec les acteurs dans le cadre de tests de facteurs de variabilité, qui ont permis de faire émerger les évolutions souhaitables et les évolutions non souhaitables.

Nous avons identifié 12 actions, dont certaines ont été priorisées par le COPIL ; elles pourront servir de socle aux discussions de la Commission Agricole du PNR. Une des actions phares qui sera portée par le PNR est la mise en place d'un Observatoire de la filière bovin viande, qui se veut comme un outil de pilotage de la filière et des politiques publiques qui lui sont destinées. Le travail sur cet observatoire ne fait que commencer, l'implication des acteurs de la filière sera primordiale pour mener à bien ce travail.

Bibliographie

BOUSQUET, J., 2021. Un regard sur 60 ans de développement agricole en Aubrac par l'histoire des exploitations. Mémoire de fin d'études.

BOUSQUET, J. et DERVILLÉ, M., 2022. Pérennité et renouvellement des exploitations agricoles de l'Aubrac.

BORRÈS, J.-B. et al., 2016. Analyse-diagnostic de l'agriculture en Aubrac.

BRUNDTLAND, G. H., 1987. Our Common Future. Oxford: Oxford University Press (World Commission on Environment and Development).

CERLES, A. et al., 2017. Étude prospective des filières viande de ruminants du Massif central à l'horizon 2050. INRA Productions Animales, 30(2), p. 179-196.

COURTONNE, J.-Y., 2016. Évaluation environnementale de territoires à travers l'analyse de filières : la comptabilité biophysique pour l'aide à la décision délibérative. Thèse de doctorat. Université Grenoble Alpes.

DERVILLÉ, M. et BOUSQUET, J., 2026. Enseignements de presque 60 ans de coévolution d'exploitations et de collectifs territoriaux sur l'Aubrac. INRAE Productions Animales.

FRANCE 3 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2025. Agriculture : comment la race Aubrac a vu ses effectifs progresser.

FRANCE INTER, 2023. L'Aubrac, une vache, un territoire ?

GRANIÉ, J.-P. et GRANIÉ, A.-M., 2016. L'Aubrac fait de la résistance. Mondes Sociaux.

GUIBERT, C., 2024. Ancrage territorial et durabilité des filières élevage sous SIQO en région Occitanie. Thèse de doctorat. Université de Toulouse.

INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE, 2022. Systèmes bovins viande dans le Sud Massif Central.

INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE, 2025. Référentiel élevage Sud Massif Central.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, s.d. L'Aubrac, un territoire de traditions.

ORGANISME DE SÉLECTION RACE AUBRAC, s.d. L'impact social des élevages Aubrac.

ORGANISME DE SÉLECTION RACE AUBRAC, s.d. Le poids économique de la race Aubrac.

PARC NATIONAL DE FRANCE, s.d. Alpages et estives dans les parcs nationaux métropolitains de montagne.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC, 2017. Diagnostic territorial du PNR de l'Aubrac.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC, 2021. Annuaire des producteurs en vente directe.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC, 2025. Mise à jour du diagnostic agricole et alimentaire de l'Aubrac.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC, s.d. L'élevage dans le PNR de l'Aubrac.

RÉUSSIR BOVINS VIANDE, 2020. CELIA : le salut de l'élevage français passe par l'export vers les pays tiers.

SIDAM MASSIF CENTRAL, s.d. Surfaces pastorales : vecteur de valeurs économiques, environnementales et sociales.

WEB-AGRI, 2020. L'Aubrac a la cote : les effectifs de vaches ont doublé en 20 ans.

Annexes

Annexe 1 : Entretiens : personnes interrogées et guide d'entretien

Nous avons mené au cours de l'étude une douzaine d'entretiens, en ayant à cœur de couvrir l'ensemble des maillons de la filière bovin viande. Les entretiens se sont déroulés en présentiel ou en visioconférence.

Structure : Entreprise Beauvallet
Personne rencontrée : Philippe Bru
Fonction : Directeur opérationnel
Date d'entretien : 19 août 2025

Structure : Association Bœuf Fermier Aubrac
Personne rencontrée : Marie-Lucie Portalier
Fonction : Présidente
Date d'entretien : 21 août 2025

Structure : Parc naturel régional de l'Aubrac
Personnes rencontrées : Didier Cassagnes, Bernard Bastide, Jean Valadier, Vincent Alazard
Fonctions :

- Didier Cassagnes : responsable de la commission agricole, référent agricole au bureau du PNR
- Bernard Bastide : président du PNR
- Jean Valadier : membre du bureau
- Vincent Alazard : vice-président départemental au niveau du PNR
  Date d'entretien : 21 août 2025

Structure : Association Fleur Aubrac
Personne rencontrée : David Cayrel
Fonction : Président
Date d'entretien : 21 août 2025

Structure : GAEC Rodier
Personne rencontrée : Matthieu Rodier
Fonction : Éleveur
Date d'entretien : 22 août 2025

Structure : COOP CELIA / Languedoc Lozère Viande
Personnes rencontrées : Henry Peyrac, Jérôme Peyrou, Hervé Chapelle
Fonctions :

- Henry Peyrac : président de Celia
- Jérôme Peyrou : directeur de transition LLV

- Hervé Chapelle : directeur de Celia
  Date d'entretien : 22 août 2025

Structure : Abattoir d'Antrenas
Personne rencontrée : Olivier Racaud
Fonction : Directeur
Date d'entretien : 25 août 2025

Structure : APABA et Bio 15
Personnes rencontrées : Clémence Jeannot, Yann Grangeon
Fonctions :

- Clémence Jeannot : chargée de mission filières d'élevage
- Yann Grangeon : animateur
  Date d'entretien : 26 août 2025

Structure : OS Aubrac
Personne rencontrée : Cyril Leymarie
Fonction : Directeur
Date d'entretien : 3 septembre 2025

Structure : Maison Conquet
Personne rencontrée : Casimir Conquet
Fonction : Directeur
Date d'entretien : 3 septembre 2025

Structure : Maison Bousquet
Personne rencontrée : Benoit David
Fonction : Directeur
Date d'entretien : 15 octobre 2025

Structure : Chambre d'agriculture de l'Aveyron
Personnes rencontrées : Alice Charles, Rémi Gabrillagues
Fonctions :

- Alice Charles : animatrice de territoire
- Rémi Gabrillagues : élu

Le guide d'entretien ci-dessous a été utilisé pour ces entretiens. Il s'agit de notre guide standard pour cette étude, mais qui a bien sûr été adapté en fonction des personnes interrogées.

Thématique	Question (avec indication du type d'acteurs concernés ; si pas d'indication, tous les acteurs sont concernés)
	Quel est le champ d'action / le périmètre d'intervention de votre structure ?
	Quel est votre poste ou rôle au sein de la structure ?

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'INTERLOCUTEUR	Présentation de la structure : date de création/installation, statut juridique, nombre de salariés/coopérateurs, chiffre d'affaires.
	[Production] Histoire de votre activité agricole, son histoire et la votre (statut, transmission familiale, propriétaire/locataire).
ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE BOVIN VIANDE	[Institutionnels] Pouvez-vous nous partager votre état des lieux et l'organisation de la filière bovin viande sur le PNR et les 3 départements ? (production, transformation, distribution)
	Quelle est votre perception générale de la filière bovin viande sur le territoire ? (atouts/points faibles, ce qu'il est essentiel de maintenir/faire évoluer, dynamiques et tendances observées)
	Quels sont les volumes produits/collectés/commercialisés par an ? Quelle part provient du territoire du PNR / des 3 départements ?
	Disposez-vous de données pour analyser la filière (flux, effectifs, données économiques) ?
PRODUCTION ET PRATIQUES D'ÉLEVAGE	[Production] Présentez votre système d'élevage : type d'élevage, races, taille du cheptel, volumes produits.
	[Production] Avez-vous un atelier de transformation (types de transformations, part transformée sur place, prestation de service) ?
	[Production] Quels changements majeurs ont eu lieu dans votre exploitation (difficultés, réussites) ?
	[Production] Pourquoi avez-vous fait le choix de la certification / non-certification de votre production (label, depuis quand, pourquoi, résultats, difficultés) ?
	[Production] Quelles sont les forces et les faiblesses de votre activité ?
	Développement de l'engraissement sur le territoire : où est-il réalisé ? Existe-t-il des centres d'engraissement ? Pourrait-il être développé ?
INSTALLATION ET RENOUVELLEMENT DES AGRICULTEURS	[Production] Que pensez-vous du fait d'installer de nouveaux agriculteurs sur le territoire ? (quels types d'agriculteurs, facilité, enjeux, terres disponibles)
	[Production] Quels freins rencontrez-vous ou quelles difficultés anticipez-vous ?
CHANGEMENTS DE PRATIQUES ET ADAPTATION AU CONTEXTE	[Production] Qu'est-ce qui pourrait contraindre votre métier d'éleveur dans les années à venir ? (dérèglement climatique, biodiversité, ressources énergétiques, instabilité économique)
	[Production] Quels impacts constatez-vous déjà sur votre exploitation aujourd'hui ? Sur le territoire ?
	[Production] Quelles solutions mettez-vous en place ? (eau, semences, coproduits, énergie, haies, mutualisation, CUMA…)
APPROVISIONNEMENT ET RELATIONS AMONT	[Transfo/COOP] Quel est votre périmètre d'approvisionnement en produits bruts ? Avec combien d'éleveurs/coopératives du territoire travaillez-vous ?
	[Transfo/COOP] Comment sont réalisés les contrats entre producteurs et transformateurs ? (démarchage, cahier des charges, rémunération, durée, implication des producteurs)

COMMERCIALISATION ET CIRCUITS DE DISTRIBUTION	[Production] Quel est le parcours de votre production une fois sortie de l'exploitation ? (modes de commercialisation, vente directe/circuit court, collecteur, prix de vente)
	[Production] Connaissez-vous le devenir de votre production ? (quelle part est consommée sur le territoire, dans quels lieux ?)
	[Production] Pensez-vous à diversifier vos modes de commercialisation ? (nouveaux débouchés, conditions nécessaires)
	[Production] Pensez-vous à développer des débouchés en restauration collective ou d'autres circuits de distribution ? À quelles conditions ?
	[Transfo/COOP] Quels sont les débouchés des produits que vous collectez/fabriquez ? (clients, pourcentage consommé sur/hors territoire, moyens de transport)
	[Transfo/COOP] [Distribution] Travaillez-vous directement avec des producteurs du territoire ? Comment (contrats, approvisionnement, livraison) ?
	[Transfo/COOP] Allez-vous développer d'autres gammes de produits (bio, SIQO, diversification par rapport aux évolutions du marché de la viande) ?
	[Transfo/COOP] Quelle place souhaitez-vous/pouvez-vous prendre dans la création de nouvelles filières locales ?
	[Distribution] Comment sont mis en avant les produits locaux/de qualité ? Y a-t-il des actions de sensibilisation des consommateurs ?
	[Distribution] Quelle est la zone d'influence de votre structure ? Quels concurrents ou partenaires identifiez-vous ?
	[Distribution] Quels types de produits commercialisez-vous ?
	[Distribution] Comment se passe l'approvisionnement de votre structure ? (centrale d'achat, plateforme logistique, achats directs aux producteurs, échelle locale/régionale/nationale)
	[Distribution] Commercialisez-vous des produits locaux ou labellisés (SIQO) ? Quelle proportion de produits issus du PNR ?
	[Distribution] Quels sont les avantages et les inconvénients de votre mode de commercialisation ?
	[Distribution] Quels types de clients fréquentent votre structure ? Qu'est-ce qu'ils recherchent principalement ?
	[Distribution] Avez-vous des demandes particulières des consommateurs en termes de produits ? Constatez-vous une évolution de la consommation de produits locaux/qualité/bio ?
	[Transfo/COOP] [Distribution] Quelles évolutions constatez-vous dans la demande de vos clients vis-à-vis de vos produits (recherche de qualité, moins de transformés…) ? Arrivez-vous à y répondre ?
	Pensez-vous que les circuits courts et de proximité / la consommation de produits locaux soient un bon moyen de maintenir et développer la filière bovin viande sur le territoire du PNR et les 3 départements ? Avez-vous des propositions sur le sujet ?

LEVIERS ET FREINS À L'ÉVOLUTION DE LA FILIÈRE	Au regard des constats sur le secteur de l'élevage bovin viande (diminution du nombre d'agriculteurs, décapitalisation des cheptels…), quels sont selon vous les leviers et les freins pour changer la courbe d'évolution ?
	Y a-t-il des opportunités à développer que vous percevez sur la filière bovin viande (et des menaces) ?
	Quelles initiatives trouvez-vous pertinentes et intéressantes (production, transformation, distribution) ?
	Avez-vous des craintes sur l'évolution du marché, de la conjoncture ou des conditions de production (eau, sols, biodiversité, climat, perturbations socio-économiques) ?
PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA STRUCTURE	Comment envisagez-vous l'avenir de votre structure ? (opportunités, freins, projets, évolutions)
RÉSEAUX ET ACTEURS IDENTIFIÉS	Connaissez-vous d'autres acteurs engagés sur la filière bovin viande qui contribuent à une dynamique sur le secteur ?

Annexe 2 : Indicateurs identifiés pour l'Observatoire

Catégorie de l'indicateur	Nom de l'indicateur
Production > focus Animaux	Nombre d'animaux engraissés
	Nombre d'animaux finis
	Cheptel : nombre de vaches - total
	Cheptel : nombre de vaches - dont nombre de vaches Aubrac
	Cheptel : nombre de vaches - dont nombre de vaches Charolaises
	Cheptel : nombre de vaches - dont nombre de vaches Limousines
	Cheptel : nombre de vaches Aubrac en France
	Cheptel : nombre de vaches Aubrac dans les départements : Aveyron, Cantal et Lozère
	Cheptel : nombre de vaches Aubrac hors du territoire
	Prix des animaux maigres (broutards) : broutards croisés de 9–10 mois
	Prix des animaux maigres (broutards) : broutards croisés de 12 mois
	Prix des animaux engraissés : réforme finie R
	Prix des animaux engraissés : Bœuf Fermier Aubrac (Label rouge)
	Prix des animaux engraissés : IGP Fleur d'Aubrac croisée (30 - 36 mois)
	Nombre d'animaux issus du PNR valorisés dans la filière Label Rouge BFA (Bœuf Fermier Aubrac)
	Nombre d'animaux issus du PNR valorisés dans la filière IGP Fleur d'Aubrac
	Nombre de naissances bovins (toutes races confondues)
	Qualité des animaux nés et abattus sur le territoire : proportion d'animaux classés selon une conformation (EUROP) et un état d'engraissement (1 à 5) : R3
	Qualité des animaux nés et abattus sur le territoire : proportion d'animaux classés selon une conformation (EUROP) et un état d'engraissement (1 à 5) : U3
	Taux de finition
Production > focus flux commerciaux	Exportations de broutards
	Importations de bovins finis
	Importations de broutards
	Exportations de bovins finis
Production > focus fourrages, prairies et/ou dérèglement climatique	Évolution du ratio surface de prairies / SAU totale
	Diversité floristique des prairies
	Indice de sécheresse des prairies
	Nombre de jours de sécheresse (stress hydrique et température)

	Part des communes du PNR qui ont connu au moins une fois le niveau d'alerte "Vigilance" dans l'année (niveaux par ordre croissant : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée, Crise)
	Part des communes du PNR qui ont connu au moins une fois le niveau d'alerte "Alerte" dans l'année (niveaux par ordre croissant : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée, Crise)
	Part des communes du PNR qui ont connu au moins une fois le niveau d'alerte "Alerte renforcée" dans l'année (niveaux par ordre croissant : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée, Crise)
	Part des communes du PNR qui ont connu au moins une fois le niveau d'alerte "Crise" dans l'année (niveaux par ordre croissant : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée, Crise)
	Dates moyennes de début et fin de pousse de l'herbe
	Rendements fourragers annuels (herbe, foin, ensilage)
	Evolution d'indicateurs climatiques : température
	Evolution d'indicateurs climatiques : précipitations
	Mètres linéaires de haies par ha
	Nombre de dérogations aux cahiers de charges de qualité liées au climat (pâturage, alimentation)
Production > focus producteurs ou exploitations	Nombre de producteurs d'animaux de la filière Label Rouge BFA (Bœuf Fermier Aubrac)
	Nombre de producteurs d'animaux de la filière IGP Fleur d'Aubrac
	Nombre d'exploitations agricoles spécialisées bovins viande ou mixte
	Résultat économique des fermes
	Nombre d'exploitations sans repreneur ou repreneuse identifié
	Age moyen des chefs d'exploitations
	Type d'installation : nombre d'exploitations individuelles
	Type d'installation : nombre d'exploitations en GAEC
	Type d'installation : nombre d'exploitations en EARL
	Type d'installation : nombre d'exploitations ayant un autre statut
	Main d'œuvre agricole totale (ETP)
	Evolution 2010-2020 des UGB/ha
	Evolution 2010-2020 de la SAU/exploitations
	Evolution 2010-2020 des ETP/ha
	Revenu des éleveurs bovin viande en Occitanie (RCAI)
	Conditions de travail des éleveurs et éleveuses (indicateurs à définir)
	Coûts de production
	Autonomie alimentaire des élevages
	Surface moyenne des exploitations
	Nombre de structures de coopération gérées par des agriculteurs et agricultrices
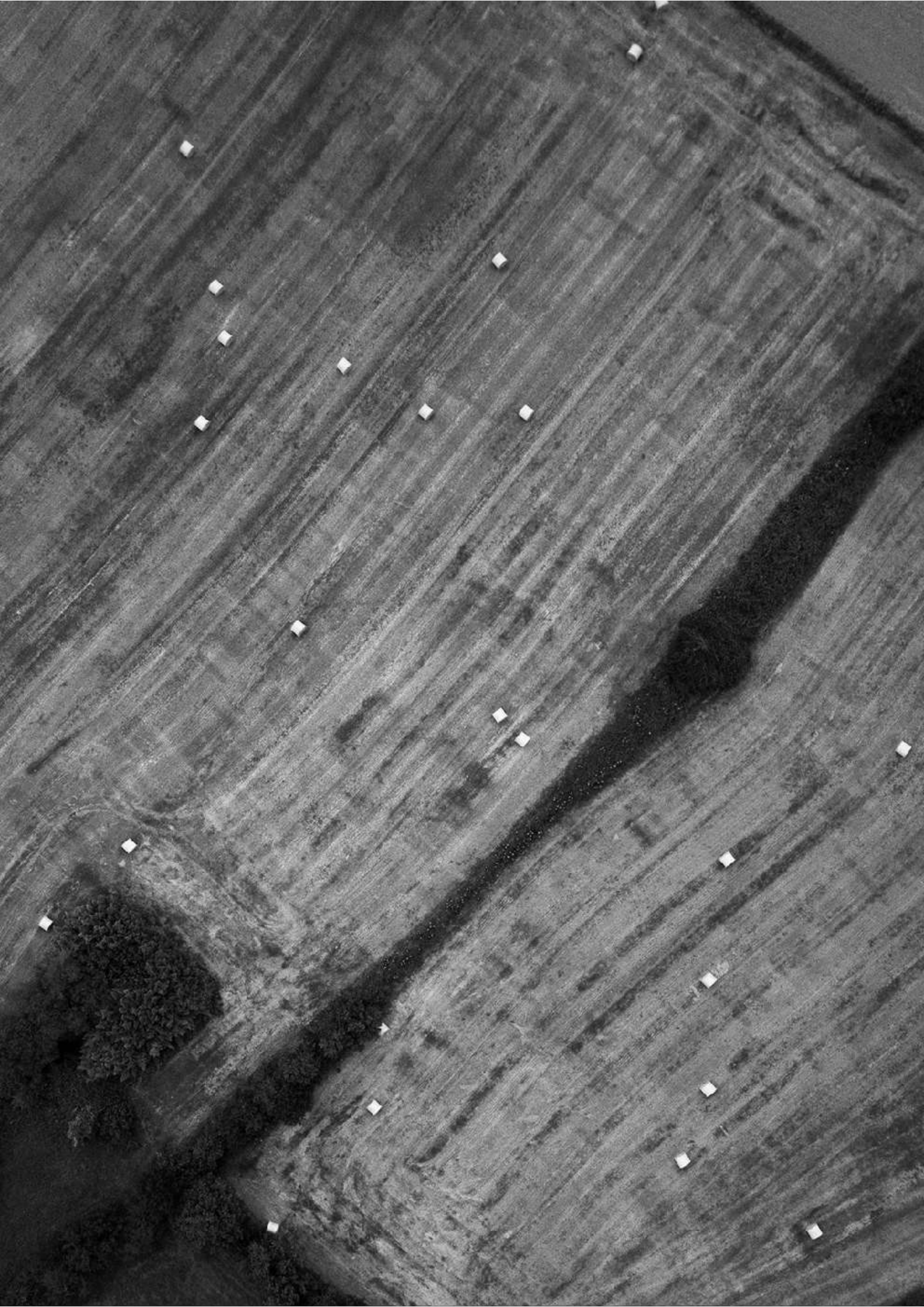
	Taille des structures de coopération gérées par des agriculteurs et agricultrices (Cuma, COOP...) : nombre de personnes
	Chiffre d'affaires des éleveurs de Race Aubrac
	Chiffre d'affaires issu de la vente des animaux BFA et FA
	Surfaces cultivées moyennes des prairies
	Nombre de vaches moyen par exploitation
Abattage/transformation/distribution	Exportations de carcasses
	Exportations de viande
	Importations de viande (carcasses, steak, etc.)
	Nombre d'outils d'abattage
	Nombre d'outils de transformation
	Nombre d'entités de distribution de viande
	Nombre de boucheries/charcuteries
	Nombre d'emplois dans les outils de transformation et distribution (abattoirs, boucheries, etc.)
	Indices de tension sur l'emploi en transformation : postes non pourvus, taux de rotation du personnel (turnover), etc.
	% abattages de BFA et FA parmi les animaux du PNR
	Nombre de fermeture et d'installations de boucheries ou rayons trads sur le PNR
	Taux d'approvisionnement des outils du territoire par les animaux du territoire
Consommation	Consommation de viande sur le territoire
	Différentiel de prix entre les produits sous label et les produits conventionnels
	Suivi du tourisme et de sa périodicité
Transversal	Nombre d'emplois dans la filière (tous maillons)
	Nombre d'établissements publics d'enseignement agricole dans les 3 départements (Lozère, Aveyron, Cantal) et nombre d'inscriptions dans ces lycées
	Nombre de candidats et candidates à l'installation agricole
	Nombre de jeunes formés pour les métiers de la boucherie sur un périmètre à définir, nbre d'apprentis